

# Ville de Châtel-St-Denis



## Rapport de gestion 2017



*Début du chantier des travaux de la gare, Rte de Palézieux (octobre 2017)*

# VILLE DE CHATEL-ST-DENIS – RAPPORT DE GESTION 2017

## REPertoire

	Pages
Rapport du Syndic	1
Organisation et gestion communale	2 - 23
- Conseil général	2 - 6
- Conseil communal	7 - 8
- Personnel communal	9 - 15
- Gestion de la propriété	16 - 21
- Jumelage	22 - 23
Ordre et sécurité publique	24 - 36
- Police communale	24 - 26
- Contrôle des habitants	27 - 32
- Service du feu	33 - 36
Formation	37 - 42
- Instruction publique	37 - 42
Culture, sports et loisirs	43 - 44
- Culture	43
- Infrastructures sportives	44
Prévoyance sociale	45 - 47
- Service social	45 - 47
Trafic et télécommunications	48 - 53
- Travaux	48 - 53
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	54 - 67
- Approvisionnement en eau	54 - 57
- Traitement des eaux usées	58 - 60
- Gestion des déchets	61 - 62
- Endiguements	63 - 65
- Aménagement du territoire	66
- Constructions	67
Economie publique	68 - 83
- Forêts	68 - 72
- Tourisme	73 - 77
- Industrie, artisanat et commerce	78
- Energie	79 - 81
- Centrale de chauffage à bois	82 - 83
Finances et impôts	84 - 118
- Finances communales	84 - 118

# Rapport du Syndic et du Conseil communal

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères générales,  
Messieurs les Conseillers généraux,

Conformément à l'article 95 bis de la loi sur les Communes du canton de Fribourg, le Conseil communal a l'avantage de vous adresser son rapport de gestion.

L'année 2017 est résolument celle qui aura initié une série de grands travaux sur le territoire communal : l'école des Pléiades a démarré son terrassement et les premiers bétonnages, la structure de la toiture du CAB a été complètement renforcée et a été couverte d'une nouvelle étanchéité, la route de la Bria a été réfectionnée, conjointement avec l'élargissement du ruisseau la bordant, et surtout le projet de la gare a donné son premier coup de pioche.

Hormis ces travaux d'envergure, le Conseil communal a poursuivi ses études dans différents domaines : étude du PAD Coula-Misets et premières réflexions sur les futurs LSI, étude pour une nouvelle centrale de chauffage à distance, réflexion sur l'ensemble des infrastructures sportives sur le site du Lussy. Il a également lancé une réflexion sur la vision à long terme pour la Ville de Châtel-St-Denis : les membres du Conseil communal, une délégation du Conseil général et les chefs de service se sont rencontrés à trois reprises pour définir les contours et les thèmes forts de cette vision. Celle-ci sera présentée au 2<sup>e</sup> semestre 2018.

Le PAD ayant été approuvé en 2017, la Commune de Châtel-St-Denis a enfin pu encaisser le produit des ventes des terrains de Montmoirin. Dès lors, elle a réalisé un résultat comptable exceptionnel tant dans les comptes d'investissements que ceux du fonctionnement. Dans ces derniers, plus de 7 millions de francs viennent ainsi s'ajouter au bénéfice avant amortissements extraordinaires.

Des finances maîtrisées et l'excellent résultat de l'année 2017 permettent à la Commune de poursuivre le financement de futures infrastructures à réaliser ses prochaines années.

En 2017, Châtel-St-Denis a eu le plaisir de célébrer le cinquantième anniversaire du jumelage avec la Municipalité de Volx en France. Une occasion de consolider les liens avec notre ville-sœur et d'honorer les initiateurs de cette amitié franco-suisse, ainsi que ceux qui ont œuvré durant ces 50 ans pour le jumelage.

Finalement, le Conseil communal, secondé par les services communaux, a œuvré avec détermination et en toute collégialité pour concrétiser les nombreux projets et les tâches qui lui sont dévolues. De sincères remerciements vont aux membres du Conseil communal, au Conseil général, aux chefs des services communaux ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour l'importante collaboration durant cette année.

Le rapport de gestion que vous avez entre les mains vous informe, de la manière la plus exhaustive possible, sur l'ensemble des réalisations et activités menées à bien ou commencées en 2017. Il éclaire sur ce que représente concrètement les activités d'un chef-lieu comme le nôtre.

Bonne lecture.

Au nom du Conseil communal,

Damien Colliard  
Syndic

# 0. ORGANISATION ET GESTION COMMUNALE

## Conseil général

En 2017, le Conseil général a enregistré deux démissions : celle de Mme Marie-Antoinette Marilley du groupe PLR, avec effet au 31 août, et celle de Mme Laurence Lattion du groupe UO+PS, avec effet au 5 octobre 2017. M. Jérémie Favre (PLR) a succédé à Mme Marilley et M. António Elviro Soares (UO+PS) à Mme Lattion.

En ce qui concerne les mutations au sein des commissions, seule la Commission des naturalisations a enregistré la défection d'un de ses membres, suite à la démission de la Conseillère générale, Mme Marie-Antoinette Marilley (PLR). M. Jérémie Favre l'a remplacée.

Au 30 avril, Mme Carine Meyer, UO+PS, a achevé son mandat de Présidente du Conseil général. M. Rodolphe Genoud, UDC-PAI, a repris les rênes du législatif dès le 1<sup>er</sup> mai, secondé par M. Daniel Jamain, PLR, élu Vice-Président.

### **Au 31 décembre 2017, le Conseil général était composé de**

■ Union démocratique du centre - PAI	17 élus, dont 6 femmes
■ Union ouvrière et Parti socialiste	13 élus, dont 6 femmes
■ Parti démocrate-chrétien	12 élus, dont 5 femmes
■ Parti libéral-radical	8 élus, dont 1 femme

De ce fait, 18 femmes siégeaient au Conseil général au 31 décembre 2017, représentant le 36 % (moins 4 % par rapport à 2016) de l'effectif.

En 2017, le parlement communal a tenu 5 séances ordinaires, dont voici les principaux objets traités:

### **Mercredi 8 mars 2017 – Salle du Tribunal (46 membres présents sur 50)**

- Présentation du projet de turbinage de la rive gauche de la Veveyse;
- Message no 18 – Croisée de Nervaux – Vente des articles 3362 et 3363 RF au prix de 1 000 000 francs – REFUSÉ;
- Message no 19 – La Frasse – Remplacement d'une conduite d'eau – Octroi d'un crédit d'investissement complémentaire de 29 000 francs;
- Message no 20 – La Péralla – Extension du réseau d'adduction d'eau – Octroi d'un crédit d'investissement de 218 250 francs;
- Message no 21 – Les Rosalys – Remplacement d'une borne hydrante – Octroi d'un crédit d'investissement de 75 000 francs;
- Message no 22 – Secteur Gare – Etude énergétique territoriale – Octroi d'un crédit d'investissement de 110 000 francs;
- Election de Mme Nicole Tille à la Commission des forêts en remplacement de M. Patrick Berthoud.

### **Mercredi 26 avril 2017 – Salle du Centre de Renfort de la Veveyse (47 membres présents sur 50)**

- Comptes et Rapport de gestion 2016 de la Ville de Châtel-St-Denis - Approbation;
- Rapports des commissions (cf tableau à la page 6).

### **Mercredi 21 juin 2017 – Salle du Tribunal (46 membres présents sur 50)**

- Message no 23 - Déplacement de la gare TPF à Châtel-St-Denis – Octroi d'un crédit d'investissement de 5 145 000 francs;
- Message no 24 – Construction de l'école des Pléiades – Octroi d'un crédit d'investissement de 21 961 000 francs;
- Message no 25 – Ruisseau de Pra de la Chaux – Mesures de protection - Crédit d'investissement de 70 000 francs – RETIRÉ;
- Message no 26 – Les Paccots – Aménagement de WC publics - Octroi d'un crédit d'investissement de 230 000 francs;
- Message no 27 – Bâtiment de la PPE le CAB – Assainissement de la toiture – Octroi d'un crédit d'investissement de 1 071 000 francs;
- Commission de la Maison St-Joseph – Rapport annuel;
- Jumelage avec Volx – 50<sup>e</sup> anniversaire – Information.

### **Mercredi 4 octobre 2017 – Salle du Tribunal (47 membres présents sur 50)**

- Planification financière 2017-2021;
- Message no 28 – Ruisseau de Pra de la Chaux – Mesures de protection - Octroi d'un crédit d'investissement de 140 000 francs;
- Message no 29 – PAD no 18 Coula-Misets – Modification - Octroi d'un crédit d'investissement de 54 000 francs - Approbation;
- Election de M. Jérémie Favre en tant que scrutateur suppléant en remplacement de Mme Marie-Antoinette Marilley, démissionnaire;
- Election de M. Jérémie Favre à la Commission des naturalisations en remplacement de Mme Marie-Antoinette Marilley, démissionnaire.

### **Mercredi 14 décembre 2017 – Salle du Tribunal (46 membres présents sur 50)**

- Message no 40 – Examen du budget de fonctionnement et du budget des investissements 2018 - Approbation;
- Message no 30 – Police communale – Remplacement du véhicule de service – Octroi d'un crédit d'investissement de 60 000 francs;
- Message no 31 – Patinoire communale – Remplacement de la surfaceuse – Octroi d'un crédit d'investissement de 100 000 francs
- Message no 32 - Prayoud - Aménagement d'une place villageoise - Crédit d'investissement de 300 000 francs – REFUSÉ;
- Message no 33 – Réseau d'eau - Interconnexion avec l'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère pour la réalisation d'une adduction d'eau collective (A.V.G.G.) - Octroi d'un crédit d'investissement de 650 000 francs;
- Message no 34 – Route de la Cierne - Remplacement et pose de conduites d'eau - Octroi d'un crédit d'investissement de 330 000 francs;
- Message no 35 – Chemin de la Léchère – Extension et remplacement de conduites du réseau d'eau – Réfection et élargissement de la chaussée – Octroi d'un crédit d'investissement de 455 000 francs;
- Message no 36 – PAD 40 "Frudence Nord" – Equipement de zone – Epuration - Octroi d'un crédit d'investissement de 510 000 francs;
- Message no 37 – Route de la Saira – Réfection, 2<sup>ème</sup> étape - Octroi d'un crédit d'investissement de 24 000 francs;
- Message no 38 – Maison des Œuvres - Assainissement du bâtiment, 1<sup>ère</sup> étape - Octroi d'un crédit d'investissement de 380 000 francs;
- Message no 39 – Informatique communale - Migration des programmes métiers et renouvellement de l'infrastructure serveur - Octroi d'un crédit d'investissement de 227 900 francs;

- Message no 41 – Adhésion à la nouvelle association de communes pour le Service de logopédie, de psychologie et de psychomotricité de la Glâne et de la Veveyse (anc. «Services auxiliaires scolaires») – Approbation des statuts y relatifs;
- Approbation du Rapport no 1 du Conseil communal sur la proposition no 2 de M. Frédéric Pilloud (PDC) demandant au Conseil communal d'étudier la création d'une plateforme, de type «Sharepoint», mettant à disposition du Conseil général les documents qui lui sont destinés.

### **Séance d'information au Conseil général**

- Le 13.12.2017: séance d'information de la DAEC sur la consultation publique du plan directeur cantonal révisé

Les séances du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances ordinaires passées et à venir sont disponibles sur le site Internet communal, [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch) sous l'onglet « Vie politique » « Conseil général ».

### **Sortie du Conseil général**

Deux Conseillers communaux, douze Conseillers généraux et trois membres de l'administration se sont courageusement réunis sous la pluie le samedi 18 mars 2017 pour la traditionnelle sortie.

La Présidente, Mme Carine Meyer, avait prévu une sortie en raquettes et une visite guidée des réservoirs de Mormotey, de Maudens et du centre de turbinage. Seize autres membres ont rejoint le groupe et se sont déplacés en car au restaurant La Piazza, à Ecoteaux, pour un repas commun.

## Composition du Conseil général au 31 décembre 2017

PLR	Balmat	Pierre
PLR	Berthoud	Antoine
PDC	Berthoud	Charlotte
PLR	Berthoud	Olivier
PDC	Blanc	Patricia
UO+PS	Bochud	Serge
UDC-PAI	Bongard	André
UDC-PAI	Chaperon	Anne-Lise
UDC-PAI	Colliard	Marielle
PLR	Colliard	Ronald
UDC-PAI	Colliard	Sarah
PDC	Coppolaro	Angelo
UO+PS	De Vargas	Katia
UDC-PAI	Demierre	Hubert
UO+PS	Domingues	Ana Rita
UO+PS	Domingues	António Luís
PDC	Favre	Jean-Daniel
PLR	Favre	Jérémy (N)
UO+PS	Figini	Daniel
UDC-PAI	Genoud	Alexandre
UDC-PAI	Genoud	Amélie
PDC	Genoud	Isabelle
PDC	Genoud	Jacques
PDC	Genoud	Marie-Thérèse
UDC-PAI	Genoud	Mehdi
UDC-PAI	Genoud	Patricia
UDC-PAI	Genoud	Rodolphe
UDC-PAI	Honegger	Chantal
PDC	Huwiler	Alexandre
PLR	Jamain	Daniel
UO+PS	Lambercy	Jérôme
UO+PS	Medeiros Freire	Alice
UDC-PAI	Mesot	Roland
UO+PS	Meyer	Carine
PLR	Meyer	Marina
UO+PS	Meyer	Raymond
UDC-PAI	Pilloud	Cédric
UO+PS	Pilloud	Elena
PDC	Pilloud	Frédéric
PDC	Pilloud	Véronique
UDC-PAI	Pires	Morgan
PLR	Rohrbasser	Denis
UDC-PAI	Saudan	Charles
UDC-PAI	Schneuwly	Patrice
UO+PS	Soares	António Elviro (N)
UO+PS	Tille	Nicole
UO+PS	Vallélian	Pierrot
UDC-PAI	Vial	Philippe
PDC	Volery	Jérôme
PDC	Vuichard	Marc

(N) = nouveau membre du Conseil général

## Commissions élargies du Conseil général au 31 décembre 2017

	<i>PDC</i>	<i>PLR</i>	<i>UDC-PAI</i>	<i>UO + PS</i>
<b>Président</b>			<b>Genoud Rodolphe</b>	
<b>Vice-Président</b>		<b>Jamain Daniel</b>		
<b>Scrutateurs (5)</b>	Berthoud Charlotte	Meyer Marina	Genoud Alexandre Schneuwly Patrice	Domingues Ana Rita
<b>Scrutateurs-suppléants</b>	Coppolaro Angelo	Favre Jérémie	Honegger Chantal	Pilloud Elena
<b>Commission financière (11)</b>	Favre Jean-Daniel Genoud Jacques	Colliard Ronald Rohrbasser Denis	<b>Chaperon Anne-Lise</b> Demierre Hubert Mesot Roland Pires Morgan	Medeiros Freire Alice Meyer Carine Vallélian Pierrot
<b>Commission de la décharge ECOSOR (5)</b>	Genoud Marie-Thérèse Volery Jérôme	Berthoud Antoine	Bongard André	<b>Meyer Raymond</b>
<b>Commission d'aménagement (9) *</b>	Coppolaro Angelo Pilloud Frédéric	Berthoud Olivier Jamain Daniel	Bongard André Genoud Amélie Pilloud Cédric	Bochud Serge Domingues António Luis
<b>Commission des bâtiments (5)</b>	Huwiler Alexandre	Jamain Daniel	Genoud Mehdi Saudan Charles	Vallélian Pierrot
<b>Commission de la Maison St-Joseph (5)</b>	Volery Jérôme	Balmat Pierre	Colliard Marielle Vial Philippe	Figini Daniel
<b>Commission Energie (7) *</b>	Genoud Isabelle Vuichard Marc	Berthoud Antoine	Colliard Sarah Genoud Rodolphe	De Vargas Katia <b>Lambercy Jérôme</b>
<b>Commission des naturalisations (5)</b>	<b>Genoud Marie-Thérèse</b> Pilloud Véronique	Marilley Marie-Antoinette	Honegger Chantal	Pilloud Elena
<i>Pour le Conseil communal (2)</i>		<i>Della Marianna Gabriele</i>		<i>Wittenwiler Anne-Lise</i>
<b>Commission des forêts (5)</b>	Blanc Patricia	Balmat Pierre	Genoud Patricia Schneuwly Patrice	Tille Nicole

*En gras: le Président ou la Présidente de la commission*

*\*Les commissions d'aménagement et Energie sont de la compétence du Conseil communal.*



## Conseil communal

Durant l'année 2017, le Conseil communal a siégé à 44 reprises.

La composition et l'organisation de l'exécutif n'ont pas changé en cours d'année. Le Syndic reste M. Damien Colliard et le Vice-Syndic M. Charles Ducrot.

### Répartition des dicastères et suppléances

Directeur	Répartition des dicastères	Suppléant
COLLIARD Damien, Syndic	Administration générale – Affaires religieuses Personnel – Population – Sécurité publique	Ducrot Charles
DUCROT Charles, Vice-Syndic	Finances	Genoud Christine
GRUMSER Steve	Affaires militaires – Bâtiments – Protection de la population	Bavaud Thierry
BAVAUD Thierry	Aménagement du territoire – Energie – Environnement	Grumser Steve
WITTENWILER Anne-Lise	Affaires sociales – Santé	Della Marianna Gabriele
ALLAMAN Jérôme	Constructions – Economie/industrie/artisanat et commerce – Tourisme	Maillard Daniel
MAILLARD Daniel	Gestion des déchets – Travaux/routes/transports et télécommunication – Service du feu	Allaman Jérôme
DELLA MARIANNA Gabriele	Agriculture – Chasse et pêche – Economie alpestre – Forêts	Wittenwiler Anne-Lise
GENOUD Christine	Culture – Formation – Sports et loisirs	Ducrot Charles

## Commissions élargies propres au Conseil communal

	PDC	PLR	UDC-PAI	UO + PS
Comité COV	Allaman Jérôme	Genoud Christine		Wittenwiler Anne-Lise
Commission de bâtisse	Allaman Jérôme		Grumser Steve	
Assemblée délégués	Ducrot Charles		Bavaud Thierry Colliard Damien Grumser Steve	Della Marianna Gab. Maillard Daniel
Comité du RSSV	Ducrot Charles			Wittenwiler Anne-Lise
Assemblée délégués	Allaman Jérôme	Genoud Christine	Bavaud Thierry Colliard Damien Grumser Steve	Della Marianna Gab. Maillard Daniel
Comité Région Glâne/Veveyse	Allaman Jérôme			
Assemblée délégués	Ducrot Charles	Genoud Christine	Bavaud Thierry Colliard Damien Grumser Steve	Della Marianna Gab. Maillard Daniel Wittenwiler Anne-Lise
Tourisme/développement	Allaman Jérôme			
ECOSOR			Bavaud Thierry	
Fondation Robert Genoud pour le personnel de St-Joseph	Charles Ducrot			Wittenwiler Anne-Lise
Fondation La Belle Etoile				Wittenwiler Anne-Lise
Commission locale du feu				Maillard Daniel
Commission de gestion des biotopes				Della Marianna Gab.
Crèche Les Pitchounes				Wittenwiler Anne-Lise
CODEMS				Wittenwiler Anne-Lise
Commission d'aménagement			Bavaud Thierry	
Commission des naturalisations *				Della Marianna Gab. Wittenwiler Anne-Lise

\*La Commission des naturalisations est de la compétence du Conseil général.

### Délégués au CO de la Veveyse

En date du 13 février 2018, le Conseil communal a nommé Mme Nicole Tille, représentante du parti UO+PS, suite à la démission de Mme Laurence Lattion avec effet au 5 octobre 2017, comme déléguée au CO de la Veveyse, 2017.

## Personnel communal

Au 31 décembre 2017, 99 personnes travaillaient pour la Commune. La somme des taux d'occupation correspond à **62.65** équivalents plein temps (EPT).

	90-100 %	50-89 %	15-49 %	< de 15 %	Variable	Total	EPT
Hommes	44	1	0	----	4	49	44.80
Femmes	3	16	17	----	14	50	17.85
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>99</b>	<b>62.65</b>

Dans un souci d'avoir une vision plus précise, nous avons intégré les collaborateurs qui travaillent à un taux d'activité variable et qui sont payés à l'heure. Nous avons effectué la moyenne des heures sur une année afin d'obtenir un taux d'activité moyen, et les avons intégrés dans les EPT. Ceci représente un total de 2.10 EPT et concerne 9 personnes.

A noter que le personnel auxiliaire (piscine, patinoire, police) ou engagé uniquement pour des remplacements, également rémunéré à l'heure et non soumis au Règlement du personnel, n'est pas pris en compte dans le calcul des EPT, vu la grande variabilité des heures effectuées. Il en va de même pour les personnes en formation.

On constate que les deux sexes sont représentés de manière quasi-identique, avec 50 femmes pour 49 hommes sur l'ensemble du personnel.

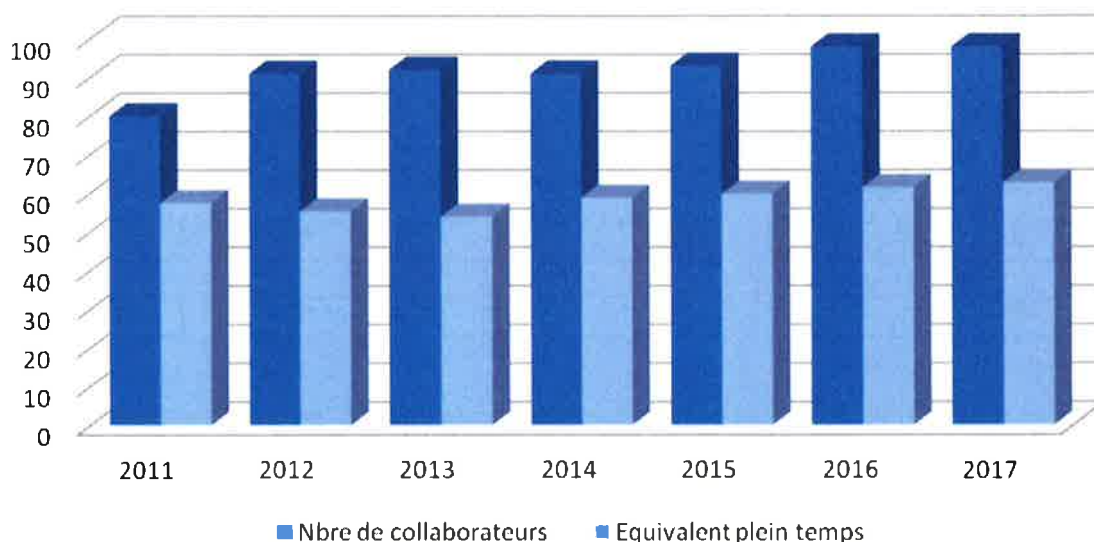
La moyenne d'âge de la totalité des employés est légèrement inférieure à 44 ans.

73.80 % des employés étaient domiciliés dans la Commune, 18.20 % dans une autre commune du district, 6 % hors district mais dans le canton de Fribourg, et 2 % dans un autre canton.

Durant l'année 2017, l'administration communale a accueilli une nouvelle apprentie employée de commerce ainsi qu'un apprenti forestier-bûcheron. Soucieuse de la formation de la relève, notre Commune compte ainsi quatre jeunes en formation.

	Nombre total de collaborateurs	Equivalent plein temps (EPT)
<b>2011</b>	80	57.50
<b>2012</b>	91	55.30
<b>2013</b>	92	53.9
<b>2014</b>	91	58.79
<b>2015</b>	93	59.80
<b>2016</b>	98	61.75
<b>2017</b>	98	62.65

## Evolution de l'effectif du personnel



### Répartition du personnel par service

<b>Secrétariat - Contrôle des habitants - Ressources humaines</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	1	1	2
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50-89 %)	0	4	4
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15 à 49 %)	1	1	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>1.15</b>	<b>3.80</b>	<b>4.95</b>

<b>Service des finances</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50-89 %)	0	3	3
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>0.00</b>	<b>3.30</b>	<b>3.30</b>

<b>Service social</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	1	1	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>0.80</b>	<b>1.00</b>	<b>1.80</b>

<b>Administration des écoles et Accueil extrascolaire</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	5	5
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	6	6
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Personnel auxiliaire, à taux d'activité variable	0	3	3
<b>Total des personnes employées</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>0.00</b>	<b>4.50</b>	<b>4.50</b>

<b>Police</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	2	0	2
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	2	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Personnel auxiliaire, à taux d'activité variable	2	5	7
<b>Total des personnes employées</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>11</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>2.00</b>	<b>0.40</b>	<b>2.40</b>

<b>Service des eaux</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	2	0	2
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>2.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2.00</b>

<b>Service de la voirie</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	17	0	17
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>17</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>17.00</b>	<b>0.00</b>	<b>17.00</b>

<b>Service des forêts</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	7	0	7
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>7</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>7.00</b>	<b>0.00</b>	<b>7.00</b>

<b>Service technique</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	6	0	6
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	1	1	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>6.35</b>	<b>1.00</b>	<b>7.35</b>

<b>Service du feu</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	1	0	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>0.50</b>	<b>0.00</b>	<b>0.50</b>

<b>Service des bâtiments</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	8	1	9
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	2	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	5	6
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Personnel auxiliaire, à taux d'activité variable	2	8	10
<b>Total des personnes employées</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>26</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>8.00</b>	<b>3.85</b>	<b>11.85</b>

## Changements au sein du personnel communal

### Arrivées

- Berthoud Laurent, dessinateur
- Bürgi Luca, forestier-bûcheron
- Charrière Noémie, apprentie employée de commerce
- Defferrard Crausaz Nathalie, secrétaire générale adjointe
- Dermont Joëlle, intervenante en accueil extrascolaire
- Dos Anjos Xardo Ferreira Maria Cristina, employée de conciergerie remplaçante
- Favre Florian, apprenti forestier-bûcheron
- Jordan Patricia, intervenante en accueil extrascolaire
- Moreira Lopes Susana Isabel, employée de conciergerie
- Niederer-Perroud Véronique, comptable
- Vauthey Coline, surveillante de piscine
- Zanetti Julien, forestier-bûcheron

### Départs

- Bérard Rose-Marie, départ à la retraite pour son poste d'employée de concierge
- Genoud Ethan, apprenti employé de commerce
- Grand Mélanie, collaboratrice au Service des finances
- Rime Franck, forestier-bûcheron

### Formations

- Pilloud Jacqueline, qui a réussi sa formation à l'intervention dans le cadre des accueils extrascolaires
- Rey Julien, qui a suivi la formation de coordinateur sécurité
- Zanetti Julien, qui a terminé sa formation d'apprenti forestier-bûcheron

### Jubilaires

- **30 ans de service**
  - Genoud Philippe, chef du Service technique
- **15 ans de service**
  - Genoud Myriam, collaboratrice au Service des finances
  - Vaucher Marie-Noëlle, préposée au Contrôle des habitants
  - Genoud Pascal, Ingénieur de ville
  - Simecek Stéphane, employé de voirie

## ■ 10 ans de service

- Vasta Chantal, Cheffe du Service des finances
- Demierre Jean-Luc, responsable de l'atelier au Service de la voirie
- Goncalves da Cruz Alexandre, collaborateur au Service technique

## Naissances

- Tom Demierre, fils de Jean-Luc et Lucie, né le 3 janvier 2017
- Olivia Berthoud, fille de Patrick et Mélanie, née le 29 mai 2017
- Elsa Déjardin, fille de Matthias et Christelle, née le 15 décembre 2017
- Emilie Perroud, fille de Dominique et Aurélie, née le 19 décembre 2017
- Tyssia Barroso, fille de Tony et Sonia, née le 27 décembre 2017

## Mariage

- Jael et Xavier Bosson, le 15 avril 2017

## Liste des employés au 31 décembre 2017

NOM	FONCTION	TAUX D'ACTIVITE
<b>Secrétariat général - Contrôle des habitants – Service RH</b>		
GRANGIER Olivier	Secrétaire général	100 %
GRAND Annik	Secrétaire générale adjointe	50 %
DEFFERRARD CRAUSAZ Nathalie	Secrétaire générale adjointe	70 %
ALLAMAN Stéphanie	Secrétaire	30 %
SUCHET Cécilia	Collaboratrice RH	50 %
REY Julien	Coordinateur sécurité	15 %
GENOUD Claudine	Préposé au Contrôle des habitants	80 %
VAUCHER Marie-Noëlle	Préposé au Contrôle des habitants	100 %
CHARRIERE Noémie	Apprentie employée de commerce	100 %
PERROTTET Rebecca	Apprentie employée de commerce	100 %
MALABAR Axelle	Apprentie employée de commerce	100 %
<b>Police locale</b>		
MAILLARD Dominique	Assistant de police	100 %
THUERLER Pierre-Alain	Assistant de police	100 %
FANTI Sandra	Patrouilleuse scolaire	20 %
RUFENACHT Yvette	Patrouilleuse scolaire	(contrat à l'heure) 20 %
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Patrouilleuse scolaire	(contrat à l'heure) variable
HOSTETTLER Elodie	Patrouilleuse scolaire remplaçante	variable
PERROUD Dominique	Patrouilleuse scolaire remplaçante	variable
ANDRADE PAIVA Monica	Patrouilleuse scolaire remplaçante	variable
TOSETTI Gaëlle	Patrouilleuse scolaire remplaçante	variable
COTTING Philippe	Garde-parc auxiliaire	variable
RIVA Patrick	Garde-parc auxiliaire	variable
<b>Service des finances</b>		
VASTA Chantal	Cheffe du Service des finances	100 %
NIEDERER Véronique	Comptable	80 %
GENOUD Myriam	Collaboratrice administrative	60 %
GENOUD Véronique	Collaboratrice administrative	50 %
GRUMSER Anne	Collaboratrice administrative	40 %

**Service social**

PERROUD Steve	Chef du Service social	80 %
BEAUD CHEVALLEY Anne-Françoise	Assistante sociale	70 %
VILLARD Marie-Claude	Collaboratrice administrative	30 %

**Ecoles**

VERI Florence	Administratrice des écoles	50 %
RUBATTEL Sibylle	Maîtresse de natation	25 %
BERARD Rose-Marie	Responsable des devoirs	variable
GENOUD Chantal	Surveillante des devoirs	variable

**Accueil extrascolaire**

LIECHTI Patricia	Responsable	70 %
MONCALVO Tamara	Adjointe de la responsable	50 %
MOREL Alexandra	Intervenante en AES	50 %
PILLOUD Jacqueline	Intervenante en AES	45 %
CARVALHO GLAPPEY Maria	Intervenante en AES	60 % (contrat à l'heure)
DERMONT Joëlle	Intervenante en AES	25 % (contrat à l'heure)
ULDRY Carole	Intervenante en AES	20 % (contrat à l'heure)
BOSSON Laurence	Intervenante en AES	15 % (contrat à l'heure)
JORDAN Patricia	Intervenante en AES	15 % (contrat à l'heure)
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Intervenante en AES	variable

**Service technique**

GENOUD Pascal	Ingénieur de ville	100 %
GENOUD Philippe	Chef du Service technique	100 %
GENOUD Patrick	Collaborateur technique	100 %
GONCALVES Alexandre	Collaborateur technique	100 %
PAULI Fabien	Collaborateur technique	100 %
REY Julien	Collaborateur technique	35 %
BERTHOUD Laurent	Dessinateur	100 %
MEYER Florence	Collaboratrice administrative	60 %
BOSSON Jael	Collaboratrice administrative	40 %

**Service des eaux**

COLLIARD Jean-Marc	Chef du Service des eaux	100 %
SAUDAN Michel	Employé au Service des eaux	100 %

**Service de la voirie**

PILLOUD Roland	Chef du Service de la voirie	100 %
BERTHOUD Christian	Remplaçant du Chef de Service	100 %
PILLOUD Alexandre	Remplaçant du Chef de Service	100 %
BERSET Samuel	Employé de voirie	100 %
DEMIERRE Jean-Luc	Mécanicien – Chauffeur	100 %
DUDING Gérald	Paysagiste	100 %
GENOUD Bernard	Employé de voirie	100 %
JACCOTTET Hugues	Responsable de la déchetterie	100 %
KORAQI Tefik	Employé de voirie	100 %
MILLASSON Patrik	Employé de voirie	100 %
PERROUD Dominique	Employé de voirie	100 %



PILLOUD Jean-Marie	Employé de voirie	100 %
RAMOS VIEIRA Carlos Francisco	Employé de voirie	100 %
SANTOS Francisco	Employé de voirie	100 %
SIMECEK Stéphane	Employé de voirie	100 %
ULRICH Jean-Martin	Employé de voirie	100 %
VEZ Romain	Employé de voirie	100 %

#### Service des forêts

PERROUD Guy	Chef du Service des forêts	100 %
MURISIER Daniel	Contremaître forestier	100 %
LAMBERT Romain	Forestier-bûcheron	100 %
RIME Olivier	Forestier-bûcheron	100 %
COLLAUD Yannic	Forestier-bûcheron	100 %
BÜRGI Luca	Forestier-bûcheron	100 %
ZANETTI Julien	Forestier-bûcheron	100 %
FAVRE Florian	Apprenti forestier-bûcheron	100 %

#### Service des bâtiments

VIENNE Bertrand	Chef du Service des bâtiments	100 %
COLLIARD Jacques	Adjoint du Chef de Service	100 %
DEJARDIN Matthias	Responsable du Lussy	100 %
RUIZ Miguel	Responsable du stade	100 %
BERTHOUD Patrick	Responsable de la caserne du feu	100 %
MOSER Thierry	Employé de conciergerie	100 %
GIRARD Martine	Employée de conciergerie	90 %
MOREIRA LOPES Susana Isabel	Employée de conciergerie	70 %
BALET Monique	Employée de conciergerie	45 %
LABUDA Jolanta	Employée de conciergerie	40 %
BERARD Rose-Marie	Employée de conciergerie	35 %
SAUDAN Janick	Employée de conciergerie	10 %
		(contrat à l'heure)
DOS ANJOS XARDO FERREIRA Maria Cristina	Employée de conciergerie remplaçante	variable

#### Piscine

BARROSO Tony	Responsable d'exploitation	100 %
RUBATTEL Sybille	Gardiennne de piscine	50 %
FAVRE Monique	Employée de buvette	30 %
THEULAZ Sylvie	Employée de conciergerie	20 %
FALQUET Maryline, FEDRIGO Maël, GENOUD Caroline, MATTHEY Fanny, PAPAUX Elsa, VAUTHEY Coline	Auxiliaires	variable

#### Patinoire

MEYER Bertrand	Responsable d'exploitation	100 %
GENOUD Amélie, GOLAY Cynthia, MAYORAZ Thomas	Auxiliaires	variable

#### Service du feu

REY Julien	Cdt du feu, Chef de Service	50 %
------------	-----------------------------	------

## Gestion de la propriété

### Patrimoine

La Ville de Châtel-St-Denis compte au total 114 articles inscrits auprès de l'établissement cantonal des bâtiments pour un montant assuré de Fr 118'400'000.-.

### Personnel du Service des bâtiments

Au 31 décembre 2017, l'effectif du personnel du Service des bâtiments est de 17 personnes, soit : 1 chef de service, 1 adjoint, 5 responsables d'exploitation, 1 concierge à plein temps, 9 concierges ou auxiliaires à temps partiel.

En plus de la gestion et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments, le service s'occupe des écoles, de l'Univers@lle, de la salle de sport du Lussy, du CAB, de la piscine, du PSS et de la décoration de Noël.



*(Chantier de l'Ecole des Pléiades)*

### Travaux effectués durant l'année 2017

#### Bâtiment Administratif

- Installation d'un système de contrôle d'accès

#### Bâtiment du Vicariat

- Prise des locaux par les Services Auxiliaires Scolaires (SAS)
- Gestion des derniers travaux de finition et des cas de garantie

#### Ecole du Nouveau Bourg

- Réfection des parquets des 4 salles de classe au Nouveau Bourg

### Ecole des Pléiades

- Début des travaux de terrassement
- Premier bétonnage du bâtiment de l'école primaire
- Suivi du chantier et participation aux séances de chantier



### Bâtiment de la voirie

- Adaptation des anciens locaux du Service du feu afin d'y installer l'atelier mécanique
- Installation d'un nouveau plan de fermeture

### Salle de sport du Lussy

- Installation de protection contre les murs des couloirs
- Fourniture de 2 meubles pour le rangement des chaussures d'extérieur
- Entretien général du bâtiment et des engins de sport
- Gestion complète du bâtiment par le Service des bâtiments pour l'Association des communes de la Veveyse et la Commune de Châtel-St-Denis

### Restaurant de la Salle de sport du Lussy

- Divers travaux d'entretien et d'adaptation afin de répondre aux normes d'hygiène

### PSS

- Réparations et remises en état des installations suite aux locations

*Le Service des bâtiments relève qu'il y a eu peu d'occupation du PSS par l'armée durant l'année 2017.*

### CAB

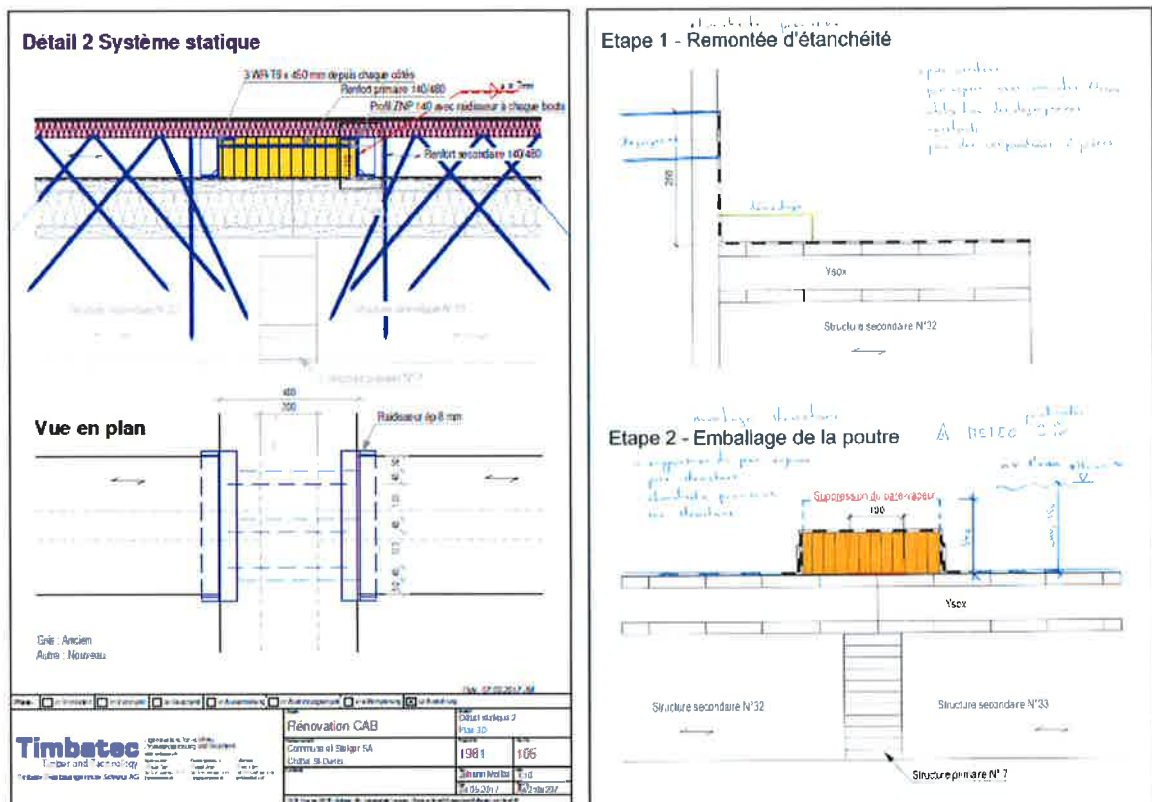
- Renforcement de la structure de la toiture
- Installation d'une isolation complémentaire et d'une nouvelle étanchéité

*L'échange des verrières est prévu au printemps 2018.*



(Travaux sur la toiture du CAB)

■ Détails de la nouvelle structure



Piscine

- Déplacement de la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire en coordination avec les travaux du CO de la Veveysse
- Mise aux normes actuelles du système de traitement de l'eau
- Gestion d'un problème de fuite au niveau du grand bassin
- Entretien et réparation de l'ensemble des installations techniques du bâtiment



*(Installations de la piscine)*

### Centre sportif du Lussy

- Installation d'une armoire chauffante pour y installer l'AED (défibrillateur) de la Salle triple
- Achat d'une moto-faucheuse et d'une débroussailluse



*(Mise en place d'un défibrillateur)*

### Univers@lle

- Numérisation de l'installation de sonorisation de la salle
- Installation d'un nouveau beamer
- Réparations diverses (lumière, sonorisation) effectuées par le Service des bâtiments
- Gestion technique et administrative de la salle de spectacle
- Peinture annuelle du fond de scène
- Entretien du matériel du foyer, des sièges de la salle, de la sonorisation et de la lumière

### Montagnes

- Bétonnage de l'accès Sud du chalet de **Borbuintze**
- Pose de chenaux sur la face Sud et amélioration du passage à gué à la **Moille de Crey**
- Amélioration du point d'eau et pose d'un bassin à la **Riondonneire**
- Fourniture de tuyaux de drainage pour le chalet du **Bon Riau**
- Divers travaux d'entretien sur les autres chalets



*(Toitures en tavillon de la Bria et du Petit Molojy)*

### Centre de Renfort

- Gestion des derniers travaux de finition et des cas de garantie
- Installation d'une armoire chauffante pour y installer un AED (défibrillateur)



### Chapelle ardente

- Installation d'un éclairage LED

### Chapelle du Scé

- Réfection des peintures extérieures et intérieures
- Mise à jour de l'éclairage



## Bâtiment de l'Office du Tourisme

- Echange des vitrines du pilier public
- Aménagement d'un nouveau bureau pour l'Atelier Jeunesse



*(Affichage public du centre ville)*

## Bâtiments divers

- Relevés divers de l'ensemble des bâtiments communaux
- Gestion des contrôles périodiques des installations électriques
- Commandes diverses : mazout, matériel de conciergerie, etc
- Gestion des mises en passes et des clefs
- Suivi des taxations ECAB

## Jumelage

### **Volx**

En 2017, la Commune de Châtel-st-Denis a fêté en grande pompe le 50<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec la Municipalité de Volx en France.

Tout a commencé en 1967 : une idée de jumelage a germé entre M. Maurice Drappi de Volx et MM. Henri Liaudat et Albert Genoud de Châtel-St-Denis. Il s'en est suivi 40 années d'échanges, de visites, de rencontres et de liens d'amitié qui se sont intensifiés au fil du temps.

En juillet de l'année dernière, une délégation de Volx s'est rendue à Châtel-St-Denis; au programme : visite d'une ferme, marché folklorique aux Paccots, fête de lutte alpestre, sans oublier la fête et le repas officiel à l'Univers@lle. La Commune de Châtel-St-Denis a planté un arbre en l'honneur du jubilé, et la société de jumelage de Volx a offert un magnifique tableau représentant son village.

En septembre, les Châtelois sont descendus, à leur tour, en Provence pour les festivités. La délégation du Conseil communal était accompagnée d'une quinzaine de personnes. Le Conseil communal a offert un banc en bois fabriqué avec talent par le Service des forêts. Celui-ci sera installé devant la bibliothèque municipale. Le Maire, Jérôme Dubois, a fait planter un magnifique magnolia, à l'instar de l'arbre Châtelois. Et finalement, le Syndic, Damien Colliard, s'est illustré en participant à la course à pied populaire « Volx en course ».

Le Conseil communal tient à remercier chaleureusement Nathalie Guisolan, qui a organisé le programme de ce jubilé, ainsi que Mireille Genoud, présidente du Jumelage à Volx.

Ces arbres qui ont été plantés nous rappelleront, de part et d'autre, que le jumelage doit se perpétuer : celui-ci est désormais bien enraciné, mais de nouveaux fruits vont voir le jour, telles les synergies entre sociétés sportives ou culturelles, et de nouvelles feuilles vertes vont finalement redonner l'énergie nécessaire à poursuivre ce mouvement.





## Baradero

La Société suisse de Baradero a fêté ses 125 ans d'existence l'année dernière. Elle a donc tout naturellement invité sa ville soeur pour célébrer ce jubilé. Une délégation du Conseil communal s'est donc envolée pour l'Argentine. Les Conseillers ont été rejoints par une partie du comité de l'Association Baradero-Fribourg et leurs accompagnants.

Deux jours de festivités qui se sont déroulées essentiellement à la Casa Suiza, récemment rénovée, et dont les membres du Conseil communal ont pu apprécier la qualité des travaux. Le comité de l'Association de Baradero a d'ailleurs offert une magnifique photo de la Casa Suiza en reconnaissance à l'aide offerte par Châtel-St-Denis.

La Municipalité de Baradero a décerné le titre d'hôte d'honneur à Mme Anne-Lise Wittenwiler et M. Gabriele della Marianna, et le titre de visiteur illustre à MM. Damien Colliard et Charles Ducrot. Elle a également inauguré une oeuvre d'art, installée dans un parc public, qui représente le pourtour de nos deux communes respectives.

Pour la délégation suisse, ce fut un voyage plein d'émotions et de découvertes.



# 1. ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE

## Police communale

### Organisation

Sous la responsabilité de Secrétariat général, la Police communale compte 2 agents à 100 %. Les agents Dominique Maillard et Pierre-Alain Thürler sont tous les deux au bénéfice d'une formation d'ASP, Assistant de sécurité publique, et ont pour mission principale de veiller au respect et à la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'au respect des règlements communaux.

Pour ce faire, ils assurent une présence essentiellement préventive par des patrouilles mobiles et pédestres en Ville de Châtel-St-Denis, ainsi que dans les différents secteurs périphériques. Ces patrouilles sont également assurées régulièrement en soirée et le week-end.

Le respect des règles de circulation routière, notamment en matière de stationnement, mais également de trafic dit « roulant », occupe une part importante du travail des agents communaux, ceci dans le but de garantir une circulation aussi fluide que possible et une sécurité maximale.

La Police communale essaie de mettre en avant la prévention et procède souvent par avertissement et en privilégiant le dialogue. Toutefois, elle est souvent contrainte de faire recours à la répression, essentiellement en matière de stationnement, secteur qui représente près de 85 % des amendes d'ordre dressées par les agents communaux.

### Quelques chiffres et statistiques pour 2017

- 1768 amendes d'ordres contre 1813 en 2016
- 6 mises en fourrière contre 5 en 2016
- 45 rapports au Conseil communal
- 4 rapports d'enquête pour les services communaux
- 22 séances et contacts pour des chantiers sur territoire communal
- 32 séances et contacts pour des manifestations sur territoire communal

### Campagne de prévention

Dans le cadre de la collaboration avec la Police cantonale, la Police communale participe régulièrement, depuis le début de l'année 2015, aux différentes campagnes de prévention organisées par la Police cantonale, essentiellement en matière de sécurité routière, mais également de prévention des cambriolages ou de vols dans les grandes surfaces.

Lors des actions menées en matière de sécurité routière, la présence de la Police communale est renforcée dans le secteur des écoles lors de la rentrée scolaire, lorsqu'il s'agit d'une sensibilisation des usagers de la route par la distribution de flyers informatifs ou d'avertissement.

En ce qui concerne la prévention des cambriolages, elle se traduit par une présence renforcée de la Police communale dans les quartiers résidentiels, avec un contrôle de certaines propriétés qui pourraient présenter une faille dans la sécurité et, le cas échéant, contact est pris avec le propriétaire afin de le sensibiliser à cette problématique.

La campagne de prévention contre le vol à l'astuce est principalement entreprise dans le courant du mois de décembre, avec une présence accrue des forces de l'ordre dans les grands magasins et une sensibilisation sur le comportement « à risque » de certains clients. Ces actions sont ponctuellement menées également à d'autres périodes de l'année.

De plus, il arrive que des actions soient menées conjointement avec la Police cantonale en lien avec ces campagnes de prévention, essentiellement en matière de sécurité routière. En 2017, des présences communes des agents cantonaux et communaux aux abords des écoles ont eu lieu lors des campagnes « ReSco » rentrée scolaire. Les spécificités et compétences de chacune de ces entités mises en commun sont réellement un plus et permettent un travail de terrain efficient.

Ces présences communes seront appelées à être renouvelées à l'avenir, voire même renforcées. Ceci s'inscrit parfaitement dans le cadre de la collaboration entre la Police cantonale et les Polices communales.

### **Collaboration avec la Police Cantonale**

La collaboration avec la Police cantonale devient de plus en plus courante. En plus de devenir visible sur le terrain, cette entente se traduit également par des séances régulières, soit tous les 3 mois, séances qui réunissent des représentants de la Police cantonale, essentiellement les responsables de la Police de proximité région Sud, ainsi que les autorités communales et la Police communale.

Ces rencontres se tiennent au terme de chaque trimestre et se déroulent sous forme de rapport de situation. La Police cantonale transmet les différents chiffres (statistiques) représentant l'activité policière sur le district de la Veveyse et particulièrement à Châtel-St-Denis. Cela permet aux autorités de prendre connaissance des interventions des agents cantonaux sur le terrain et de prendre la mesure d'éventuelles situations qui peuvent préoccuper le citoyen.

Les chiffres et informations transmises jusqu'à ce jour par la Police cantonale permettent de tirer un bilan assez rassurant et réjouissant de la situation dans notre commune, au regard d'autres communes ou régions. Il faut certes être attentif et vigilant, tout n'est pas parfaitement rose et notre Commune n'est pas épargnée par une certaine forme de « criminalité ». Toutefois, notre population bénéficie d'un environnement assez sûr et serein.

Ces rencontres sont également l'occasion d'échanger sur différentes interrogations ou soucis que chaque entité peut avoir et réfléchir conjointement à la manière optimale d'y répondre ou de réagir. Concrètement, cela peut se traduire par la mise en place d'un effort limité dans le temps sur un secteur déterminé ou une présence policière plus marquée à certains endroits plus « sensibles ».

### **Radar préventif**

Au début de l'année 2016, la Police communale de Châtel-St-Denis a fait l'acquisition d'un radar préventif et éducatif. Ce radar affiche la vitesse lors du passage du véhicule et, selon cette dernière, affiche un visage souriant ou non, voire même clignotant en rouge si la vitesse est vraiment trop élevée par rapport à la limitation en vigueur.

Ce radar a un objectif purement préventif et il est destiné à sensibiliser les usagers de la route quant à la vitesse adéquate à laquelle circuler.

Toutes les données concernant les vitesses et le nombre de véhicules sont enregistrées par ce radar. Ceci permet à la Police communale de se rendre compte de la situation prévalant dans certains quartiers de la Commune et, si nécessaire, de prendre les mesures qui s'imposent.

Ce radar est constamment en fonction durant la période d'avril à novembre et est placé dans différents secteurs de la Commune, selon un planning établi par la Police communale. Dans la mesure du possible, l'ensemble des quartiers communaux seront analysés. Toutefois, il est indispensable qu'un certain nombre de critères techniques soient réunis afin que ce radar puisse fonctionner de manière idéale.

Voici un résumé des endroits qui ont fait l'objet d'un contrôle en 2017.

■ Ch. des Rochettes, hauteur N°48, direction ZI Pra-de-Plan	50 km/h
■ Ch. des Rochettes, hauteur N° 32, direction Rte de Montreux	50 km/h
■ Le Bourg, devant l'école, direction Centre ville	50 km/h
■ Le Bourg, hauteur N° 138, direction Semsales	50 km/h
■ Rte de la Péralla, hauteur N° 47, direction Semsales	50 km/h
■ Rte de la Péralla, hauteur N° 76, direction Centre ville	50 km/h
■ Rte de Palézieux, Garage Dent-de-Lys, direction Palézieux	50 km/h
■ Rte de Palézieux, avant le passage à niveau, direction Centre ville	50 km/h
■ Rte du Lac Lussy, 100 m avant l'école, direction Semsales	50 km/h
■ Rte des Joncs, hauteur lotissement Vérollys, direction les Joncs	50 km/h
■ Rte des Joncs, hauteur lotissement Vérollys, direction les Paccots	50 km/h

Le radar est généralement installé au même endroit pour une période de 2 à 4 semaines.

Les résultats des différents contrôles effectués sont clairement encourageants et ne mettent pas en lumière de gros problèmes de dépassements de vitesse.

Lors des contrôles en 2017, seul le contrôle de la Route de Palézieux a révélé des vitesses inadaptées. Bien que la majorité des automobilistes respecte la limitation, des vitesses largement excessives ont été enregistrées (environ 2 %) sur ce secteur.

Les statistiques indiquent qu'en moyenne 80 % à 90 % des véhicules respectent la vitesse autorisée. 10 % à 20 % des véhicules dépassant la limite le font dans une fourchette de 1 à 4 km/h. Les vitesses que l'on peut juger comme hautement excessives (plus de 20 km/h en dessus de la limite) représentent environ 1 %.

Lors des contrôles aux abords des écoles, les résultats démontrent clairement que les automobilistes portent une attention particulière aux heures d'entrée et de sortie des classes, avec, durant ces périodes, des vitesses moyennes principalement comprises entre 20 et 40 km/h dans ces zones limitées à 50 km/h.

La Police communale collabore étroitement, dans ce domaine également, avec la Police cantonale. Les statistiques de notre radar préventif lui sont transmises. Les agents communaux reçoivent en retour les résultats des contrôles radar réalisés par la Police cantonale sur notre territoire.

### **Les Paccots – Saison hivernale**

Depuis de nombreuses années, la gestion de la circulation et du stationnement lors des journées de forte affluence dans la station des Paccots est un souci qui occupe les autorités châtelaises et la Police communale.

En effet, lorsque la météo est idéale et les conditions d'enneigement propices, l'afflux d'amateurs de sports d'hiver lors des week-ends ou périodes de vacances scolaires engendre souvent des soucis de circulation dans le secteur des Vérollys et des Paccots. La configuration de la station est telle que, lors de ces journées chargées, les places de stationnement disponibles s'avèrent rapidement insuffisantes dans le secteur des Vérollys, impliquant vite des perturbations du trafic sur la traversée des Paccots.

La Commune de Châtel-St-Denis a engagé depuis quelques années des gardes-parc afin de faciliter le transit et la fluidifié du trafic au Centre des Paccots, autant que faire se peut.

Pour 2017, la présence des ces deux agents de circulation représente environ 150 heures. En cas de besoin, la Commune peut également faire appel à des agents de sécurité afin de renforcer ce dispositif.

## Contrôle des habitants

Etat de la population au 31.12.2017

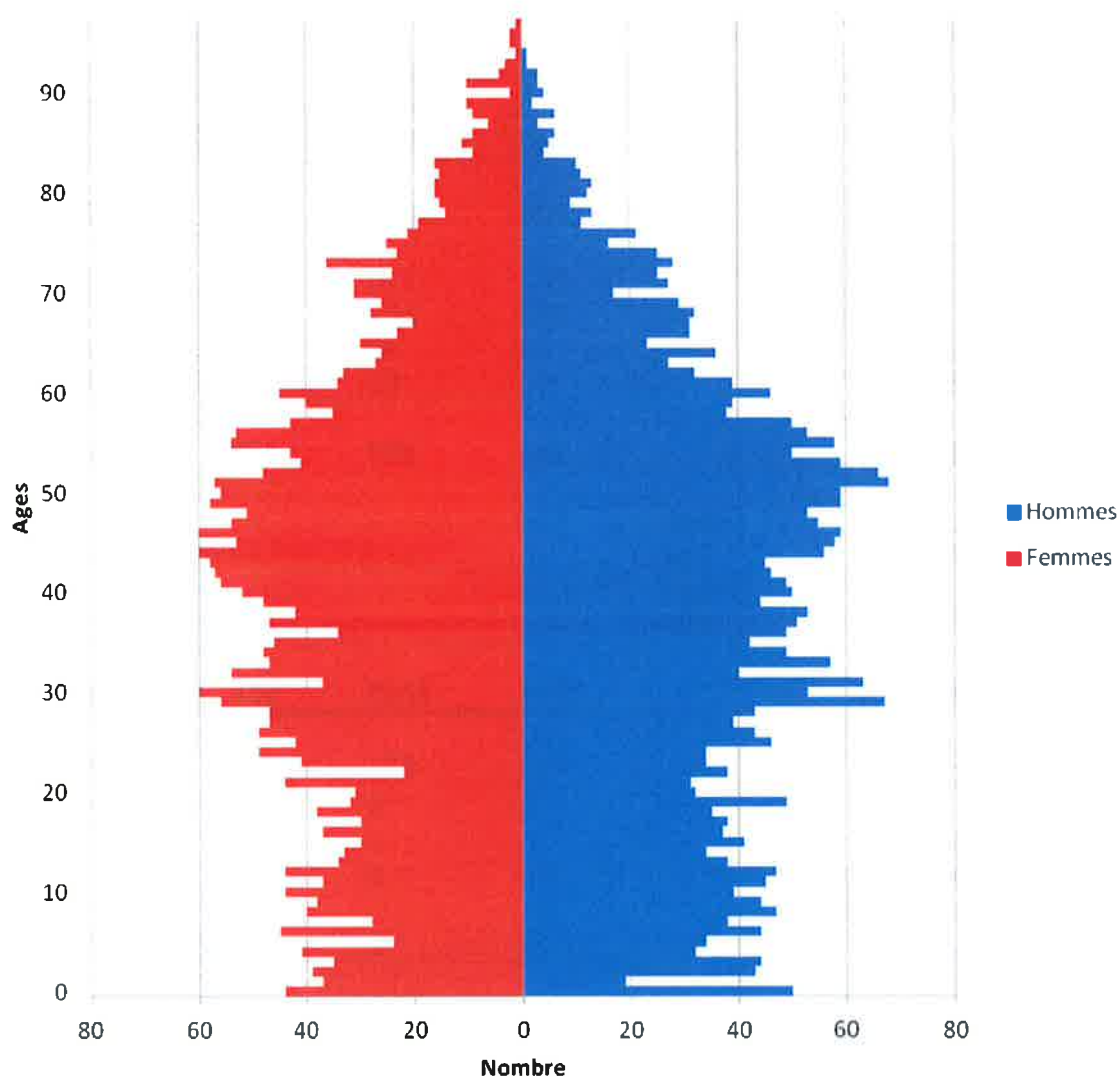
Libellé	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	%
			0-15 ans	0-15 ans		
Bourgeois/e	460	501	83	61	1105	16.67
Du canton	579	632	131	109	1451	21.90
Confédéré/e	869	898	239	232	2238	33.77
<b>Total des Suisses</b>	<b>1908</b>	<b>2031</b>	<b>453</b>	<b>402</b>	<b>4794</b>	<b>72.34</b>
Permis B CE/AELE	204	174	39	47	464	7.00
Permis C CE/AELE	503	402	113	107	1125	16.98
Permis B non CE/AELE	23	36	9	4	72	1.09
Permis C non CE/AELE	63	65	16	28	172	2.60
<b>Total des étrangers établis</b>	<b>793</b>	<b>677</b>	<b>177</b>	<b>186</b>	<b>1833</b>	<b>27.66</b>
Total des permis CE/AELE	1589					
Total des permis non CE/AELE	244					
Total des permis B	536					
Total des permis C	1297					
<b>Total de la population établie</b>	<b>2701</b>	<b>2708</b>	<b>630</b>	<b>588</b>	<b>6627</b>	<b>100</b>
Etrangers établis	793	677	177	186	1833	
En cours	8	5	5	4	22	
F – Admis provisoirement		1			1	
L – Séjour courte durée UE/AELE	19	8	2		29	
L – Séjour courte durée hors UE/AELE	1				1	
Divers et autres	10	8	2	1	21	
<b>Total de la population étrangère</b>	<b>831</b>	<b>699</b>	<b>186</b>	<b>191</b>	<b>1907</b>	
<b>Total de la population suisse</b>	<b>1908</b>	<b>2031</b>	<b>453</b>	<b>402</b>	<b>4794</b>	
<b>Total de la population</b>	<b>2739</b>	<b>2730</b>	<b>639</b>	<b>593</b>	<b>6701</b>	
Bourgeois/e	2	5			7	
Du canton	17	30			47	
Confédéré/e	14	16		3	33	
Etranger	1	1			2	
<b>Total de la population en séjour</b>	<b>34</b>	<b>52</b>		<b>3</b>	<b>89</b>	
<b>Total de la population résidente</b>	<b>2773</b>	<b>2782</b>	<b>639</b>	<b>596</b>	<b>6790</b>	

### Pyramide des âges

La doyenne de la Commune est née en 1920, il s'agit de Mme Isabelle Maradan. Le doyen, quant à lui, se nomme M. Emile Desbiolles et est né en 1923.

## Graphique

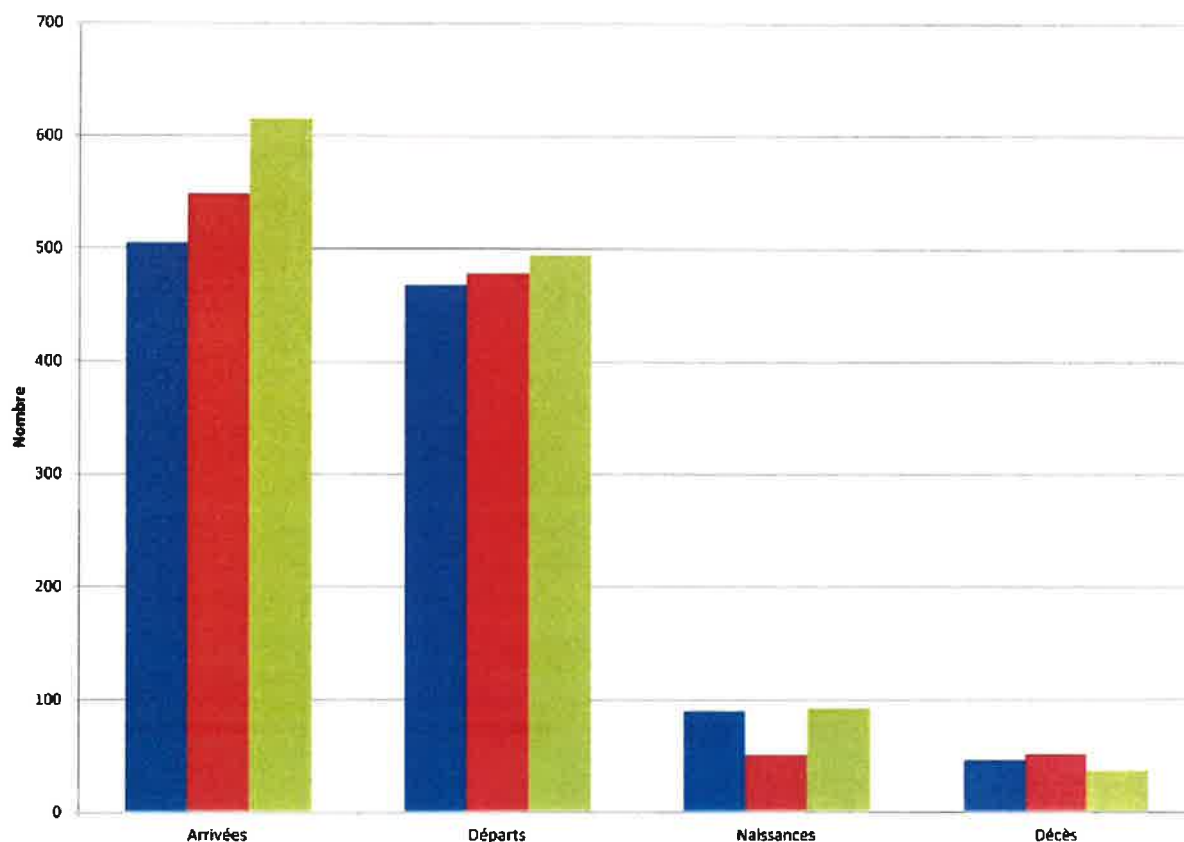
### Pyramide des âges



### Evolution migratoire

<b>Années</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Report	6379	6460	6529
Arrivées	505	548	615
Départs	468	478	494
Naissances	90	51	92
Décès	46	52	37
Différence	81	69	176
A reporter	6460	6529	6705

## Graphique



*Bleu : année 2015 / Rouge : année 2016 / Vert : année 2017*

### Majorité : accueil des Jeunes Citoyens

En 2017, 69 jeunes châtelais ont atteint leur majorité. A cette occasion, le Conseil communal les invite pour leur expliquer leurs droits civiques. Il est également de coutume que la Présidente ou le Président du Conseil général leur adresse quelques mots.

L'année dernière, le Conseil communal a donc accueilli 19 participants. Les jeunes ont visité le chalet d'alpage des Errouvines et ont ensuite partagé un repas à la Cabane du Petit Oiseau, à Rathvel.



**Pyramide des âges**

Année	Age	Femmes suissees	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suissees	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1920	97	1	0	1	0.03	0	0	0		1	0.01	97	1920
1921	96	2	0	2	0.06	0	0	0		2	0.03	96	1921
1922	95	2	0	2	0.06	0	0	0		2	0.03	95	1922
1923	94	1	0	1	0.03	1	0	1	0.03	2	0.03	94	1923
1924	93	3	0	3	0.09	1	0	1	0.03	4	0.06	93	1924
1925	92	4	0	4	0.12	3	0	3	0.09	7	0.10	92	1925
1926	91	9	1	10	0.30	3	0	3	0.09	13	0.19	91	1926
1927	90	2	0	2	0.06	4	0	4	0.12	6	0.09	90	1927
1928	89	10	0	10	0.30	2	0	2	0.06	12	0.18	89	1928
1929	88	9	0	9	0.27	5	1	6	0.18	15	0.22	88	1929
1930	87	5	1	6	0.18	2	1	3	0.09	9	0.13	87	1930
1931	86	8	1	9	0.27	6	0	6	0.18	15	0.22	86	1931
1932	85	11	0	11	0.33	4	1	5	0.15	16	0.24	85	1932
1933	84	7	2	9	0.27	3	1	4	0.12	13	0.19	84	1933
1934	83	16	0	16	0.48	10	0	10	0.30	26	0.39	83	1934
1935	82	13	2	15	0.45	10	1	11	0.33	26	0.39	82	1935
1936	81	14	2	16	0.48	13	0	13	0.38	29	0.43	81	1936
1937	80	15	1	16	0.48	9	3	12	0.36	28	0.42	80	1937
1938	79	14	1	15	0.45	8	1	9	0.27	24	0.36	79	1938
1939	78	13	1	14	0.42	11	2	13	0.38	27	0.40	78	1939
1940	77	17	2	19	0.57	11	0	11	0.33	30	0.45	77	1940
1941	76	21	0	21	0.63	21	0	21	0.62	42	0.63	76	1941
1942	75	24	1	25	0.75	16	0	16	0.47	41	0.61	75	1942
1943	74	21	2	23	0.69	24	1	25	0.74	48	0.72	74	1943
1944	73	34	2	36	1.08	26	2	28	0.83	64	0.96	73	1944
1945	72	22	2	24	0.72	25	0	25	0.74	49	0.73	72	1945
1946	71	30	1	31	0.93	27	0	27	0.80	58	0.87	71	1946
1947	70	29	2	31	0.93	17	0	17	0.50	48	0.72	70	1947
1948	69	26	0	26	0.78	28	1	29	0.86	55	0.82	69	1948
1949	68	28	0	28	0.84	29	3	32	0.95	60	0.90	68	1949
1950	67	20	0	20	0.60	26	5	31	0.92	51	0.76	67	1950
1951	66	21	2	23	0.69	28	3	31	0.92	54	0.81	66	1951
1952	65	27	3	30	0.90	22	1	23	0.68	53	0.79	65	1952
1953	64	25	1	26	0.78	32	4	36	1.07	62	0.93	64	1953
1954	63	27	0	27	0.81	18	9	27	0.80	54	0.81	63	1954
1955	62	28	5	33	0.99	26	6	32	0.95	65	0.97	62	1955
1956	61	27	7	34	1.02	28	11	39	1.15	73	1.09	61	1956
1957	60	33	12	45	1.35	30	16	46	1.36	91	1.36	60	1957
1958	59	31	9	40	1.20	24	15	39	1.15	79	1.18	59	1958
1959	58	31	4	35	1.05	25	13	38	1.12	73	1.09	58	1959
1960	57	33	10	43	1.29	28	22	50	1.48	93	1.39	57	1960
1961	56	44	9	53	1.59	37	16	53	1.57	106	1.58	56	1961
1962	55	41	13	54	1.63	38	20	58	1.72	112	1.67	55	1962
1963	54	32	11	43	1.29	34	16	50	1.48	93	1.39	54	1963
1964	53	29	12	41	1.23	41	18	59	1.75	100	1.49	53	1964
1965	52	33	15	48	1.44	46	20	66	1.95	114	1.70	52	1965
1966	51	44	13	57	1.72	45	23	68	2.01	125	1.87	51	1966



**Pyramide des âges**

Année	Age	Femmes suisSES	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisSES	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1967	50	46	10	56	1.69	41	18	59	1.75	115	1.72	50	1967
1968	49	41	17	58	1.75	37	22	59	1.75	117	1.75	49	1968
1969	48	33	18	51	1.53	40	13	53	1.57	104	1.55	48	1969
1970	47	36	18	54	1.63	40	15	55	1.63	109	1.63	47	1970
1971	46	44	16	60	1.81	42	17	59	1.75	119	1.78	46	1971
1972	45	31	22	53	1.59	29	29	58	1.72	111	1.66	45	1972
1973	44	44	16	60	1.81	38	18	56	1.66	116	1.73	44	1973
1974	43	34	24	58	1.75	25	20	45	1.33	103	1.54	43	1974
1975	42	30	27	57	1.72	25	21	46	1.36	103	1.54	42	1975
1976	41	36	20	56	1.69	25	24	49	1.45	105	1.57	41	1976
1977	40	28	24	52	1.56	29	21	50	1.48	102	1.52	40	1977
1978	39	24	24	48	1.44	25	19	44	1.30	92	1.37	39	1978
1979	38	27	15	42	1.26	28	25	53	1.57	95	1.42	38	1979
1980	37	33	14	47	1.41	25	26	51	1.51	98	1.46	37	1980
1981	36	23	11	34	1.02	30	19	49	1.45	83	1.24	36	1981
1982	35	23	23	46	1.38	21	21	42	1.24	88	1.31	35	1982
1983	34	23	25	48	1.44	28	21	49	1.45	97	1.45	34	1983
1984	33	29	18	47	1.41	28	29	57	1.69	104	1.55	33	1984
1985	32	34	20	54	1.63	20	20	40	1.18	94	1.40	32	1985
1986	31	21	16	37	1.11	41	22	63	1.87	100	1.49	31	1986
1987	30	38	22	60	1.81	35	18	53	1.57	113	1.69	30	1987
1988	29	39	17	56	1.69	44	23	67	1.98	123	1.84	29	1988
1989	28	33	14	47	1.41	30	13	43	1.27	90	1.34	28	1989
1990	27	31	16	47	1.41	23	16	39	1.15	86	1.28	27	1990
1991	26	34	15	49	1.47	29	14	43	1.27	92	1.37	26	1991
1992	25	36	6	42	1.26	32	14	46	1.36	88	1.31	25	1992
1993	24	34	15	49	1.47	21	13	34	1.01	83	1.24	24	1993
1994	23	33	8	41	1.23	27	7	34	1.01	75	1.12	23	1994
1995	22	17	5	22	0.66	27	11	38	1.12	60	0.90	22	1995
1996	21	31	13	44	1.32	25	6	31	0.92	75	1.12	21	1996
1997	20	23	8	31	0.93	26	6	32	0.95	63	0.94	20	1997
1998	19	28	4	32	0.96	37	12	49	1.45	81	1.21	19	1998
1999	18	29	9	38	1.14	26	9	35	1.04	73	1.09	18	1999
2000	17	23	7	30	0.90	30	8	38	1.12	68	1.01	17	2000
2001	16	25	12	37	1.11	32	5	37	1.10	74	1.10	16	2001
2002	15	17	13	30	0.90	32	9	41	1.21	71	1.06	15	2002
2003	14	24	9	33	0.99	26	8	34	1.01	67	1.00	14	2003
2004	13	22	12	34	1.02	25	13	38	1.12	72	1.07	13	2004
2005	12	35	9	44	1.32	31	16	47	1.39	91	1.36	12	2005
2006	11	25	12	37	1.11	34	11	45	1.33	82	1.22	11	2006
2007	10	31	13	44	1.32	28	11	39	1.15	83	1.24	10	2007
2008	9	28	10	38	1.14	29	15	44	1.30	82	1.22	9	2008
2009	8	27	13	40	1.20	33	14	47	1.39	87	1.30	8	2009
2010	7	17	11	28	0.84	20	18	38	1.12	66	0.98	7	2010
2011	6	32	13	45	1.35	32	12	44	1.30	89	1.33	6	2011
2012	5	16	8	24	0.72	27	7	34	1.01	58	0.87	5	2012
2013	4	30	11	41	1.23	23	9	32	0.95	73	1.09	4	2013

**Pyramide des âges**

Année	Age	Femmes suissees	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suissees	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
2014	3	19	16	35	1.05	33	11	44	1.30	79	1.18	3	2014
2015	2	26	13	39	1.17	33	10	43	1.27	82	1.22	2	2015
2016	1	23	14	37	1.11	13	6	19	0.56	56	0.84	1	2016
2017	0	30	14	44	1.32	34	16	50	1.48	94	1.40	0	2017
<b>Total</b>		<b>2433</b>	<b>890</b>	<b>3323</b>	<b>100.00</b>	<b>2361</b>	<b>1017</b>	<b>3378</b>	<b>100.00</b>	<b>6701</b>	<b>100.00</b>		
<b>Âge moyen</b>		<b>42.1</b>	<b>33.4</b>	<b>39.8</b>		<b>39.8</b>	<b>35.6</b>	<b>38.5</b>		<b>39.1</b>			

## **Service du feu**

L'année 2017 fut une année intense surtout avec l'organisation et l'exploitation de la caserne. Nombreuses demandes ont été honorées par les Conseils communaux de Châtel-St-Denis et de Remaufens ainsi que par l'ECAB. Différents changements sont intervenus, notamment :

- Achat d'une remorque de travail ;
- Renouvellement du matériel de signalisation (cônes et triopans) aux normes, subventionné par l'ECAB ;
- Sortie des trois premières directives par l'ECAB pour l'achat cantonal de matériel groupé ;
- Finitions de la caserne et suivi par le Service des bâtiments, remerciements Cap Bertrand Vienne ;
- Mise sur pied du cinquième cours machiniste Veveyse par la fédération du district de la Veveyse, remerciements Cap P.-A. Thürler ;
- Mise en place du 61<sup>ème</sup> tube à clé Sybox, remerciements Cap Bertrand Vienne ;
- Inventaire complet du matériel du CSPI-CR, remerciements Plt Patrick Berthoud ;
- Sixième année dite de fusion entre les deux communes.

## **Activités et exercices**

- Exercice d'automne au home St-Joseph à Châtel-St-Denis ;
- Evacuation des écoles primaires de Châtel-St-Denis et Remaufens et de l'école Montessori ;
- 1 séance d'officiers ;
- 4 séances d'Etat-major ;
- 2 exercices pour les chauffeurs machinistes ;
- 6 cours de cadres et 6 exercices de protection respiratoire ;
- 4 cours de cadres et 4 exercices obligatoires ;
- 6 exercices pour les services de piquet dont la majorité imposée ;
- 1 exercice sanitaire ;
- 1 exercice pour nouveaux chauffeurs CR ;
- 1 exercice machiniste MP type 2 ;
- 1 exercice en collaboration avec la Colonne de secours ;
- 1 exercice en collaboration avec l'Armée et deux groupements de JSP à l'entreprise Swisspor II ;
- 18 contrôles de manifestations et séances d'informations aux entreprises ;
- 12 séances diverses avec l'ECAB et les centres de renfort ;
- Semaine thématique avec les élèves du CO de la Veveyse ;
- 2 après-midi passeport vacances ;
- 16 visites de la caserne ;
- 6 invitations de fin d'année pour différents rapports de partenaires et autres services du feu ;
- Bravo à l'équipe du Téléthon pour leur engagement qui a permis de récolter la somme d'environ Fr. 6'000.-.

## **Sinistres et interventions**

Durant l'année 2017, le corps des sapeurs-pompiers et le centre de renfort de Châtel-St-Denis-Remaufens ont répondu à 67 appels contre 75 en 2016, 113 en 2015, 96 en 2014, 97 en 2013 et 115 en 2012.

*(86 en 2011, 108 en 2010, 71 en 2009, 69 en 2008, 91 en 2007, 83 en 2006, 102 en 2005 et 90 en 2004).*

Sur 67 interventions, représentant 1'342 heures soldées, 47 concernaient les communes de Châtel-St-Denis et Remaufens, 10 étaient pour le renfort du district, 9 pour l'autoroute et finalement 1 renfort sur le canton de Vaud ou dans d'autres districts.

Sur 67 interventions, 60 % se sont passées durant la semaine, en journée, 13 % durant la nuit, toujours en semaine, et 27 % se sont déroulées pendant le week-end.

On peut de ce fait considérer que le nombre d'interventions en général lors deux dernières années a drastiquement diminué. La prévention incendie avec les normes AEAI y a certainement contribué.

### **Statistiques des interventions 2017**

Elles sont réparties comme suit :

Pour les 27 engagements « feu » :

- 6 alarmes automatiques incendies, 10 en 2016 ;
- 7 feux de bâtiments et cheminées, 12 en 2016 ;
- 8 feux de véhicules, 3 en 2016 ;
- 6 interventions diverses.

Pour le reste des 40 engagements :

- 14 inondations, 9 en 2016 ;
- 0 secours routier et désincarcération, 8 en 2016 ;
- 15 hydrocarbures, 17 en 2016 ;
- 11 interventions diverses, 13 en 2016.

Pour cette année, il est constaté une diminution nette des interventions. Les alarmes automatiques sont en légère diminution également. Par contre, les feux de véhicules sont en augmentation.

### **Statistiques des heures 2017**

Au niveau des heures effectuées, les statistiques sont les suivantes :

- 1'140 jours de piquets soldés ;
- 1'648 heures d'exercices de piquet ;
- 825 heures d'exercices de protection respiratoire ;
- 1'431 heures de cours de cadres et exercices courants ;
- 278 heures de cours chauffeurs et formation de base ;
- 295 heures de conduite service de piquet ;
- 180 heures de cours sanitaire.

### **Les interventions importantes 2017 :**

- 11 janvier feu de cheminée, Semsales ;
- 2 mars inondation, Châtel-St-Denis ;
- 17 août camion en feu, A12 direction Vevey ;
- 28 septembre pollution conduite eaux usées, St-Martin ;
- 2 octobre véhicule en feu, Châtel-St-Denis ;
- 5 décembre feu de cheminée, Châtel-St-Denis.

### **Cours cantonaux et fédéraux :**

- Cours pour nouveaux incorporés, 2 jours à Châtillon, 1 instructeur du Corps. Participants : sapeurs Robin Pilloud, Awad Maged, Carine Ivanov, Mathieu Pauchard, Monica Silva, Quentin Cardinaux, Cédric Montagnon, John Genoud, Romain Vez, Jorge Garcia, Valter Matado et Franck Savoy ;

- Cours pour nouveaux porteurs de protection respiratoire, 2 jours à Châtillon. Deux instructeurs du Corps. Participants : sapeur Stéphane Perez, Franck Savoy, John Genoud, Jorge Garcia, Valter Matado et Sébastien Volkart ;
- Cours pour chef de groupe protection respiratoire, 3 jours à Châtillon. Participants : Cpl Gilles Pache, Henri Maillard et Sylvain Favre ;
- Cours machiniste Veveyse, 1 jour à Châtel-St-Denis. Cdt du cours Cap P.-A. Thürler, trois instructeurs du Corps Tâche. Participants : Cpl Elodie Perrin, Henri Maillard et Xavier Thonney, sapeurs Valter Matado, Kaël Genoud, Cédric Montagnon, Stéphane Perez, Romain Vez, Fabien Tinguely, Sébastien Volkart et John Genoud ;
- Cours de chef d'intervention du district de la Veveyse, 1 jour à St-Martin. 4 instructeurs du Corps. Participants : Cap Bertrand Vienne, Plt Mehdi Genoud, Julien Genoud, Patrick Berthoud, Lt Nicolas Ghiringhelli, Museaux Yanis, Thomas Cantin, Von Büren Alexandre, Roland Genoud, Julien Cottet, Mota Christoph, Nicolas Perrin et Vincent Genoud ;
- Cours pour officier protection respiratoire, 2 jours à Châtillon. Participants : Lt Mathieu Chappot ;
- Cours de perfectionnement pour officiers centre de renfort, 1 jour à Châtillon : Maj Julien Rey, Cap Bertrand Vienne et Raoul Genoud, Plt Julien Genoud, Patrick Berthoud et Lt Vincent Genoud ;
- Cours conduite, 3 jours à Châtillon : Cpl Julien Tinguely et Elodie Perrin ;
- Cours pour préposé protection respiratoire, 1 jour à Châtillon : Plt Patrick Berthoud ;
- Cours pour nouveau Cdt / RCdt, 4 jours à Châtillon, 2 instructeurs du Corps : Lt Julien Cottet ;
- Cours de perfectionnement pour instructeurs à Châtillon, 4 instructeurs du Corps, Cap Raoul Genoud, Cap Philippe Rayroud, Cap Mathieu Chappot et maj Julien Rey ;
- Cours désincarcération, 1 jour Canton Berne, Cap Raoul Genoud et Plt Mehdi Genoud ;
- Cours FSSP, sécurité chez les sapeurs-pompiers, 1 jour à Châtel-St-Denis, Cap Bertrand Vienne, Plt Patrick Berthoud et Mehdi Genoud ;
- Cours FSSP, échelle automobile, 2 jours à Morat, Cap Raoul Genoud et Lt Alexandre Von Büren ;
- Cours FSSP, antichute, 2 jours à Châtillon, Plt Patrick Berthoud ;
- Cours FSSP, ventilateurs, 1 jour à Balsthal, maj Julien Rey, Cap Bertrand Vienne et Plt Nicolas Liaudat ;
- Cours BLS-AED, 1 demi jour à Châtel-St-Denis, 21 participants du Corps.

## Nominations et promotions

Avec l'accord et sur proposition de l'Etat-major, est nommé avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018 au grade honorifique de Sergent : *Cpl Patrick Millasson*

Avec l'accord et sur proposition de l'Etat-major, sont nommés avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018 au grade honorifique de Premier-Lieutenant : *Lt Julien Cottet et Lt Alexandre Von Büren*

Avec l'accord du Conseil communal et sur proposition de l'Etat-major, sont nommés avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018 au grade de Lieutenant : *Cpl Julien Tinguely et Cpl Elodie Perrin*

## Démission

- Le Sergent Frédéric Genoud, membre du Corps local, après 25 ans de service.

Un tout grand merci pour toutes ces années vouées à la collectivité publique. Meilleurs vœux aux retraités et bon vent aux 9 autres personnes qui ont quitté le corps local et centre de renfort pour cause de changement de commune ou pour raisons professionnelles ou personnelles.

Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Châtel-St-Denis et Remaufens : 103 sapeurs-pompiers, dont 12 dames.



 **CSPI Châtel-St-Denis et Remaufens**  
**CR de la Veveyse**

## 2.

## FORMATION

### Instruction publique

#### Elèves et enseignants

#### Effectifs des classes prévus pour la rentrée 2017/2018 (état au 23 juin 2017)

CLASSES	TITULAIRES	F	G	TOTAL	LIEU
1 <sup>ère</sup> /2 <sup>ème</sup> HarmoS	Büchler Deborah Colliard Stéphanie Tâche S./Gloor V. Youmbi Laura « dont 1 intégration EE2 » Souag Wassila Armand Hayet	H1 / H2 5 / 5 5 / 5 6 / 4 4 / 6 5 / 4 5 / 3	H1 / H2 6 / 6 6 / 4 5 / 5 7 / 6 6 / 7 5 / 9	H1 + H2 = Total 11 + 11 = 22 11 + 9 = 20 11 + 9 = 20 11 + 12 = 23 11 + 11 = 22 10 + 12 = 22	Les Misets Lussy Lussy La Châteloise Les Misets Les Misets
3 <sup>ème</sup> HarmoS	Brülhart Aurélie Richoz L./Jordan A. Maillard F./Monnard M. Bunjaku-Fazliu Blertha « dont 1 intégration »	8 10 10 9	11 9 9 12	19 19 19 21	Le Bourg Le Bourg Le Bourg Le Bourg
4 <sup>ème</sup> HarmoS	Gadiaga A./Perroud S. « dont 1 intégration » Uldry A./Philipona V. Pétremand L./Gloor V. Dorsaz Claire	8 8 8 7	12 11 11 13	20 19 19 20	Le Bourg Les Misets Les Misets Le Bourg
5 <sup>ème</sup> HarmoS	Bourquenoud Monia « dont 1 intégration » Castella M./Remy A. Colliard Emilie « dont 1 intégration » Demierre Delphine Mottier Thibault « dont 1 intégration »	12 8 11 6 9	16 8 8 11 11	18 16 19 17 20	Le Bourg Ancien-Bourg Le Bourg La Châteloise La Châteloise
6 <sup>ème</sup> HarmoS	Aeby Chr./Tinguely C. Grangier Fragnière A./ JeanRichard I. « dont 1 intégration » Guillod A./Avella C. Brillard P./Spalletta M. « dont 1 intégration »	13 12 12 13	9 12 10 9	22 24 22 22	Lussy Lussy Lussy Ancien-Bourg Le Bourg
7 <sup>ème</sup> HarmoS	Progin M./Wydler A. Emonet G./Tena F. « dont 1 intégration » Genoud Nicolas « dont 1 intégration » Perroud A./Morina M. « dont 1 intégration »	10 8 8 9	8 11 11 12	18 19 19 21	Lussy Ancien-Bourg Bourg Lussy
8 <sup>ème</sup> HarmoS	Bergmann D./Colliard L. Genoud I./Pétremand L. Seydoux Raphaël Golay Romane Meyer Laura	8 10 8 11 11	14 11 14 11 11	22 21 22 22 22	Lussy Le Bourg Le Bourg La Châteloise La Châteloise

## Répartition

Pour l'année scolaire 2017/2018, le cercle scolaire de Châtel-St-Denis compte 6 classes mixtes 1<sup>ère</sup>/2<sup>ème</sup> HarmoS (enfantine), dont 3 dans le bâtiment scolaire des Misets, 1 à La Châteloise et 2 au Lussy. A la rentrée scolaire, ces classes comprenaient 129 élèves au total, à savoir 65 en 1<sup>ère</sup> année et 64 en 2<sup>ème</sup> année (dont 1 en concept « intégration\* »).

Les degrés de 3<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup> HarmoS sont répartis en 26 classes (3 x 3H, 4 x 4H, 5 x 5H, 5 x 6H, 4 x 7H, 5 x 8H), pour un total de 522 élèves à la rentrée scolaire 2017/2018, dont 10 en concept « intégration\* ». Elles sont situées dans les bâtiments scolaires des Misets, du Bourg, de l'Ancien-Bourg, du Lussy et à La Châteloise.

*\* Un élève en « intégration » bénéficie d'une mesure d'aide renforcée et compte pour 3 élèves dans les effectifs. Les critères d'analyse pour l'attribution de cette prestation dépendent du Service de l'enseignement spécialisé et découlent d'un bilan psychologique ou psychopédiatrique. C'est une mesure d'aide renforcée de pédagogie spécialisée accordée à un élève intégré en classe ordinaire. Cette mesure est décidée et réévaluée régulièrement par une cellule cantonale d'évaluation.*

Les 32 classes sont confiées à 46 enseignants, dont 38 femmes et 8 hommes. 6 enseignantes se répartissent les cours d'activités créatrices.

## Soutien ECSI, appuis et cours de français pour les élèves de langue étrangère

M. Christophe Colliard et Mme Annick Yerly fonctionnent comme ECSI, c'est-à-dire enseignant de classe de soutien itinérant. Un ECSI est un enseignant qui a suivi une formation spécialisée afin de mieux aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage. L'ECSI travaille parfois dans la classe avec l'enfant et quelques autres élèves ou alors il travaille seul avec l'enfant.

Mme Francine Dévaud organise les cours d'appui et de langues, lesquels sont donnés dans le cadre de l'horaire scolaire. Pour l'année scolaire 2017-2018, 35 unités (1 unité = 50 minutes) hebdomadaires ont été attribuées à notre cercle scolaire et sont prises en charge par le Canton.

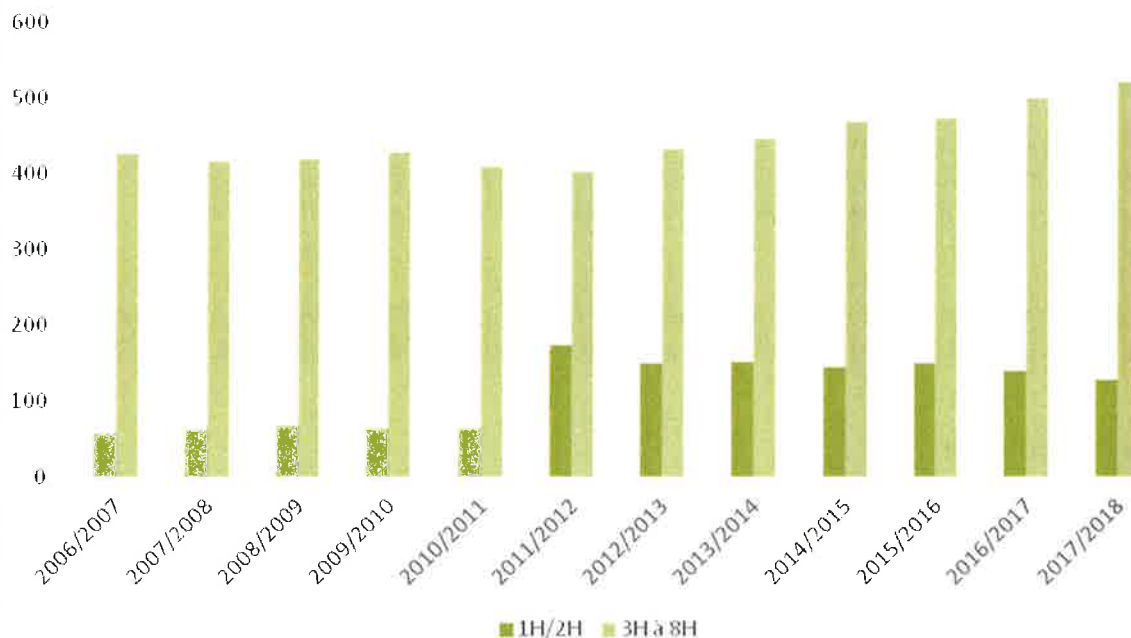
Elles sont réparties comme suit :

- 10 unités d'appui pour des élèves ayant des difficultés en français ou en maths (mais pas suffisamment pour être suivis par un ECSI) ou pour des appuis-classes. Ces cours sont dispensés par Mmes Fabienne Huwiler, Florence Tâche et Anne Genoud.
- 25 unités de cours FLS (français pour les élèves de langue étrangère), dispensées par Mmes Fabienne Huwiler, Florence Tâche, Anne Genoud et Patricia Delmatti.

## Evolution des effectifs

Année scolaire	Classes 3H à 8H	Classes 1H/2H	Total
2004/2005	386	67	453
2005/2006	419	58	477
2006/2007	427	58	485
2007/2008	417	63	480
2008/2009	421	67	488
2009/2010	429	64	493
2010/2011	410	65	475
2011/2012	404	174	578
2012/2013	433	151	584
2013/2014	447	152	599
2014/2015	470	145	615
2015/2016	474	151	625
2016/2017	500	140	640
2017/2018	522	129	651





### Personnel : départs, arrivées, mutations

Les rocades suivantes ont eu lieu à l'interne pour la rentrée scolaire 2017-2018 :

- Suite à la fermeture d'une classe enfantine, Mme Aurélie Brülhart a changé de degré d'enseignement. Elle a repris la classe de 3H laissée vacante par Mme Alexandra Remy.
- Mme Alexandra Remy a choisi de réduire son taux d'activité de 80 % à 50 %. Elle travaille en duo pédagogique avec Mme Magali Castella, en 5H.
- Mme Valérie Bürki, qui travaillait en duo avec Mme Magalie Castella, a renoncé à son poste d'enseignante en classe primaire. Elle intervient désormais en tant qu'enseignante spécialisée pour les élèves bénéficiant des mesures d'aide renforcée énoncées plus haut.
- Mme Marine Spalletta a réduit son taux d'activité de 60 % à 20 %. Elle travaille maintenant en duo pédagogique avec Mme Patricia Braillard. Sa collaboration avec Mme Alexandra Remy a cessé suite au changement de classe de cette dernière (voir ci-dessus).
- Mme Patricia Braillard a augmenté son taux d'activité de 60 % à 80 %.

Les 2 unités de décharge hebdomadaires dont bénéficient les enseignants dès leur 50<sup>ème</sup> anniversaire sont assurées par les personnes suivantes pour l'année scolaire 2017-2018 :

- Classe de Mme Irène Genoud : Mme Lolita Pétremand
- Classe de M. André Perroud : Mme Miranda Morina
- Classe de M. Denis Bergmann : Mme Laura Colliard
- Classe de M. Marcel Progin : M. Arnaud Wydler

Mme Delphine Demierre et M. Thibault Mottier ont été engagés chacun à 100 %, la première en contrat à durée déterminée valable une année et le second en contrat à durée indéterminée, en qualité de titulaires des deux classes de 5H ouvertes à la rentrée 2017-2018, à La Châteloise.

### Activités sportives et culturelles

La Fête de fin d'année scolaire 2016/2017 a eu lieu le dernier jour d'école, vendredi 9 juillet 2017, au stade Lussy. Des joutes sportives ont occupé les enfants durant la matinée. Après le pique-nique de midi, ils ont profité d'une disco en plein air et se sont vus offrir une glace.

La sortie au cirque Knie a eu lieu le mardi après-midi 26 septembre 2017 avec les élèves des 4 classes de 6<sup>ème</sup> HarmoS, soit un total de 86 élèves et 8 accompagnants. Les déplacements se sont faits en train.

Une quinzaine « Pomme-récré » a été organisée à l'automne 2017. Les élèves ont gracieusement reçu une pomme à chaque récréation du matin. Cette action de prévention santé, proposée par *Fruit Union Suisse*, a été appréciée. Le coût, pris en charge par la Commune, s'est élevé à Fr. 1'472.-.

Avant les vacances de Noël, le film d'animation « *Drôles de petites bêtes* » a été projeté au cinéma Sirius pour les élèves 1H à 4H. Les classes de 5H à 8H ont vu le film comique « *Santa et Cie* ».

## **Transports scolaires**

Différents transports scolaires sont à la disposition des élèves. Les enfants domiciliés aux Paccots empruntent le bus de ligne des tpf, munis d'un abonnement pris en charge par la Commune. Ceux de la Frasse prennent un bus tpf exclusivement réservé aux transports scolaires, lequel a été mis en place sur mandat communal.

73 élèves des classes enfantines et primaires bénéficient du bus scolaire reliant la Frasse à Châtel-St-Denis. Le coût pour 2017 s'est élevé à Fr. 75'126.-.

73 élèves primaires et enfantines empruntent le bus qui assure la liaison entre Châtel-St-Denis et Les Paccots. Les abonnements sont pris en charge par la Commune de Châtel-St-Denis. Le coût pour 2017 s'est élevé à Fr. 37'853.-.

La Commune a le devoir d'offrir un transport aux élèves de Prayoud, tout comme ceux de la Frasse et du Nord de la localité, jusqu'à leurs écoles respectives, en raison de la dangerosité du trajet en particulier. La capacité du bus de la Frasse ne permet pas de transporter tous les élèves concernés. De plus, la Commune a le devoir d'assumer le transport des élèves des Paccots. Pour ces deux raisons, une ligne scolaire a été mise en place par les tpf, sur mandat du Conseil communal. Ce bus relie le hameau de Prayoud à l'école du Lussy, via l'école du Bourg et la gare. Pour optimiser ce transport, les élèves de l'école du Lussy dont les trajets à pied depuis leur domicile sont les plus longs se sont vu offrir la possibilité de prendre ce bus. Une liste des rues donnant droit à un abonnement permettant de contrôler l'effectif de ce bus est établie chaque année. Ce transport est mis à disposition des élèves domiciliés à Châtel-St-Denis et à Fruence, à bien plaisir. Seul l'émolument d'établissement de l'abonnement est perçu auprès des parents. Le coût de ce transport, à charge de la Commune, s'est monté à Fr. 72'700.- pour l'année 2017.

Afin d'optimiser le temps de gymnastique passé en salle, un bus tpf emmène les élèves à la halle triple depuis l'école du Bourg, entre les vacances d'automne et celles de Pâques. Le coût est pris en charge par la Commune. Durant la belle saison, les élèves se déplacent à vélo, selon le concept de Mobilité douce mis en place par la Commune en 2011. Les trajets en bus ont coûté Fr. 10'520.- en 2017. La Mobilité douce (entretien des vélos et défraiement des accompagnants/formateurs) a coûté Fr. 2'827.70.

Toutes les informations nécessaires concernant les transports scolaires sont disponibles sur le site internet communal [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch), sous la rubrique *Education, Transports scolaires*.

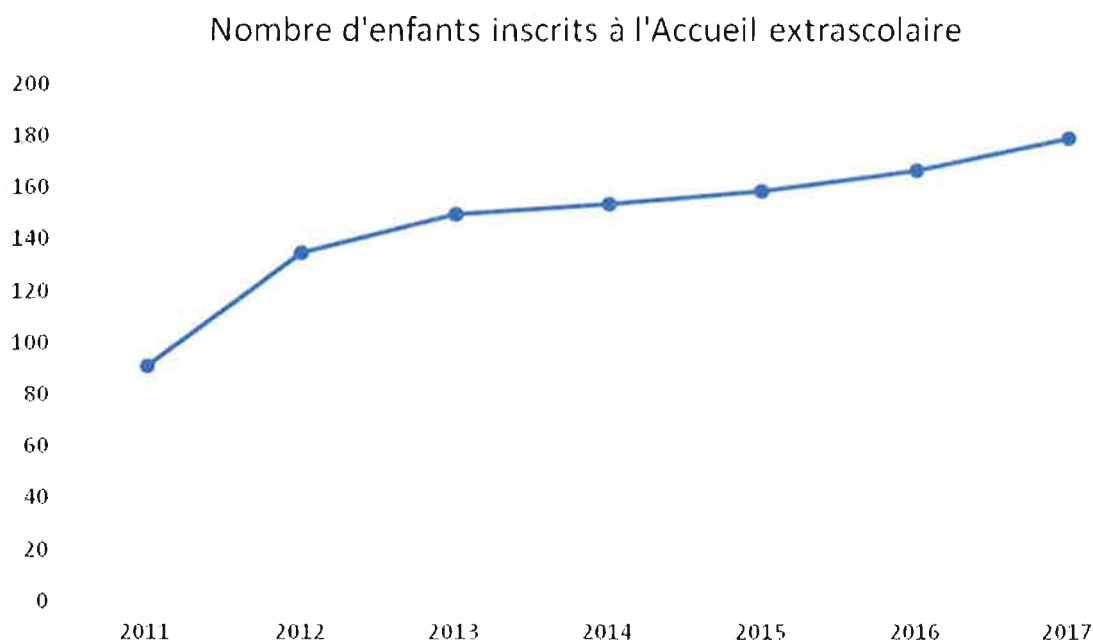
## **Changement d'horaire scolaire**

Le changement d'horaire CFF intervenu le 10 décembre 2017 a touché les horaires du bus de ligne reliant Les Paccots à Châtel-St-Denis, dont les élèves domiciliés aux Paccots sont tributaires.

Par conséquent, l'horaire scolaire a dû être modifié dès le lundi 11 décembre 2017. La journée d'école débute et termine 10 minutes plus tôt. La durée de la pause de midi n'a pas changé.

## Accueil extrascolaire

Le Service d'accueil extrascolaire mis en place à la rentrée scolaire 2011 connaît un grand succès et le nombre d'enfants qui le fréquentent augmente chaque année.



## Fréquentation par plage-horaire

		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Personnel
<b>Matin</b>	7h00-7h55	17	13	16	16	2 collaboratrices AES
<b>Matinée</b>	7h55-11h35	10	3	8	Fermé	1 à 2 collaboratrices AES selon les jours
<b>Midi</b>	Châteloise	65	87	65	71	7 collaboratrices AES + 1 Révérende Soeur
	Lussy	30	36	30	29	3 collaboratrices AES
<b>Après-midi</b>	13h25-15h10	8	23	17	12	1 à 3 collaboratrices AES selon les jours
<b>Soir</b>	15h10-18h00	47	61	46	42	4 à 5 collaboratrices AES selon les jours + 1 Révérende Soeur (sauf le vendredi)

L'accueil principal a lieu à La Châteloise, ainsi que dans des locaux de l'Institut St-François de Sales loués par la Commune.

Pour les élèves de l'école du Lussy, un accueil de midi a lieu au foyer de la halle triple. Les enfants y sont encadrés par Mme Tamara Moncalvo, adjointe de Mme Patricia Liechti, responsable du Service, ainsi que de deux accueillantes.

Sur le site principal, les enfants sont encadrés par Mme Patricia Liechti et huit accueillantes. Les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> HarmoS sont accompagnés sur le chemin écoles-AES.

En fonction de leurs revenus, les parents bénéficient d'une subvention communale, ainsi que cantonale pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> HarmoS. Le prix du repas est facturé au prix coûtant se montant à Fr. 8.70. Il ne fait l'objet d'aucun subventionnement.

Depuis l'année scolaire 2013-2014, les élèves fréquentant l'AES peuvent s'inscrire à des cours de musique mis en place dans les locaux de l'Institut St-François de Sales, en partenariat avec l'école Bussardmusicacademy et la Fanfare de Châtel-St-Denis.

La Commune offre les infrastructures (locaux, instruments) ainsi qu'une subvention sur le prix des cours, en fonction des revenus des parents.

### **Médecine scolaire**

Durant leur 2<sup>ème</sup> année HarmoS et en vue de leur entrée en 3H, les enfants doivent subir un examen médical auprès d'un des médecins scolaires officiels, à savoir les Docteurs Xavier Onrubia ou Thierry Guéron, aux frais de la Commune, ou d'un médecin du choix des parents, aux frais de ces derniers.

Une visite médicale est organisée à l'attention des élèves de 7<sup>ème</sup> HarmoS auprès des médecins scolaires officiels, à la charge de la Commune. En 2017, le coût s'est élevé à Fr. 2'835.-. Dans le cas où des parents refusent cette visite, ils doivent faire suivre l'examen requis auprès d'un médecin de leur choix, à leurs frais.

En 2017, le Réseau Santé et Social de la Veveyse a effectué une audiométrie sur les élèves de 2<sup>ème</sup> HarmoS et a préparé la visite médicale des classes de 7<sup>ème</sup> HarmoS. Le coût de ces interventions, d'un montant total de Fr. 2'642.45.-, a été pris en charge par la Commune.

En 2017, le Dr Pauline Rodrigues Rocha, de Vevey, a effectué le dépistage scolaire de la vue sur les élèves de 2<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> HarmoS. Le coût a été pris en charge par la Commune, à savoir le montant de Fr. 977.-.

A l'automne 2017, un cours d'information sexuelle a été dispensé par les collaboratrices du Service de planning familial et d'information sexuelle dans les classes de 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> HarmoS. Le coût s'est monté à Fr. 4'170.-.

### **Contrôle dentaire scolaire**

Un contrôle dentaire scolaire est organisé à chaque rentrée scolaire pour tous les élèves. Les classes se rendent auprès des cabinets dentaires des Docteurs Suzanne Thoma, Jean-Christophe Butty et Philip Cantin, selon une répartition équitable. En 2017, le coût total des contrôles dentaires, pris en charge par la Commune, s'est élevé à Fr. 15'690.-.

A la suite du contrôle dentaire scolaire, les parents sont avisés des soins qui s'avèrent nécessaires et ont l'obligation de faire soigner leurs enfants.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, un nouveau règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires est entré en vigueur. Celui-ci prévoit une aide financière sur le coût des soins dentaires des enfants scolarisés pour les familles à revenus modestes, ceci selon un barème défini et sous certaines conditions.

### 3. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

#### Association culturelle de Châtel-St-Denis

##### Composition du comité

Présidente : Christel Rohrbasser  
Vice-présidente : Suzanne Pitzl  
Administration : Chantal Genoud-Brülhart  
Membres : Fabienne Angeloz, Nicole Jordil, Fabienne Huwiler, Christian Sonney, Philippe Chillier.  
Technique : Pierre-Alain Vannaz

##### Programme de la saison 2016-2017

<b>Date</b>		<b>Nombre de spectateurs</b>
1 octobre 2016	Anne Roumanoff	350
5 novembre 2016	« On va pas vers le beau » avec Thierry Meury	194
19 novembre 2016	Match d'improvisation suisse	154
21 janvier 2017	« Slap » par la Martin's danse Compagnie *	200 + 700
27 janvier 2017	« Encore une fois » par Emil	350
4 février 2017	« Conseil de famille » pièce de théâtre	341
18 février 2017	« Figaroh » opéra-théâtre	114
26 mars 2017	« Les 3 petits cochons » spectacle pour enfants **	120+ 350
1 <sup>er</sup> avril 2017	« Miss Carpenter » avec Marianne James	347

(\*) + 2 représentations scolaires le 20 janvier, complet avec environ 700 élèves du CO

(\*\*) + 1 représentation scolaire le 27 mars, complet avec 350 élèves primaires de la Veveyse



(Anne Roumanoff)



(Emil)

Après la clôture de la saison 2016-2017, l'Association a fêté ses 10 ans ! L'occasion de changer de nom et de look pour lancer sa nouvelle saison.

**LES**  
**CULTUR@iles**

## **Infrastructures sportives**

Lors de la séance du jeudi 15 décembre 2016, le Conseil général a demandé le report du message n° 5 pour le crédit d'étude concernant le bâtiment et le terrain synthétique dans le secteur du Lussy.

Comme demandé par le législatif, les services communaux ont effectué en 2017 une réflexion approfondie sur l'ensemble des interventions prévues pour les infrastructures sportives et seront prêts pour une présentation aux membres du Conseil général lors d'une matinée de travail début 2018.

Les thèmes abordés seront les suivants :

- Acquisition de parcelles en zone d'intérêt général (IG) dans le secteur du Lussy ;
- Création de places de parc supplémentaires ;
- Remplacement de l'éclairage du site ;
- Nouveau bâtiment multisports ;
- Piste de VTT ;
- Terrain synthétique ;
- Réfection de la piste d'athlétisme ;
- Vestiaires de la patinoire.

## 5.

# PREVOYANCE SOCIALE

### Service social

#### Généralités

En 2017, le Service social communal a traité 161 situations : 82 concernaient une aide financière et 79 une aide personnelle (renseignements, informations et conseils).

Dans le détail, pour l'aide matérielle, il y a eu 28 nouveaux dossiers, 5 réouvertures de dossier et 49 dossiers en cours, tandis que pour l'aide personnelle, on compte 46 nouveaux dossiers, 14 réouvertures de dossier et 19 dossiers en cours.

Pour rappel, les deux critères retenus par le Service social pour l'ouverture d'un dossier sont soit l'octroi d'une aide financière, soit un entretien personnalisé dans les locaux du Service. En conséquence, les personnes ayant profité d'échanges téléphoniques avec notre Service ou ayant effectué un bref passage ne sont pas comptabilisées dans nos statistiques.

#### Dossiers d'aide financière

Au total, ce sont 82 dossiers pour lesquels une aide financière a été attribuée durant l'année 2017. Ce chiffre est très légèrement inférieur à celui de l'année 2016. Ces aides concernaient aussi bien une avance ponctuelle et unique qu'une assistance régulière totale ou un complément de budget d'aide sociale. Ces 82 dossiers représentaient 135 personnes (141 personnes en 2016). Sachant que la population communale dite légale au 31.12.2017 était de 6'701 habitants, la proportion de bénéficiaires de l'aide matérielle représente le 2 % (2.16 % en 2016) de la population châteloise.

Les catégories retenues, énumérées ci-après dans le tableau, pour l'analyse des dossiers suivis au Service social communal correspondent à celles utilisées pour la facturation trimestrielle au Service de l'Action sociale du canton de Fribourg.

A titre indicatif, nous avons comparé l'évolution des causes d'aide sociale depuis 2012. Nous présentons les chiffres suivants :

<b>Causes d'indigence</b>	2012	2013	2014	2015	2016	<b>2017</b>
Avance sur chômage ( <i>cause 01</i> )	9	10	11	9	5	<b>5</b>
Famille monoparentale - couple divisé ( <i>cause 02</i> )	12	10	7	8	8	<b>9</b>
Maladie – accident – hospitalisation ( <i>cause 03</i> )	3	3	6	8	3	<b>4</b>
Aide à l'enfance ( <i>cause 04</i> )	1	1	-	-	-	-
Placement ( <i>cause 08</i> )	-	-	-	1	1	<b>1</b>
Détention – probation ( <i>cause 05</i> )	-	1	-	-	1	<b>1</b>
Avance AVS/AI/PC/APG ( <i>cause 06</i> )	22	24	17	20	18	<b>13</b>
Revenu insuffisant ( <i>cause 07</i> )	21	23	29	24	33	<b>38</b>
Alcoolisme – toxicomanie ( <i>cause 09</i> )	-	-	-	-	1	<b>1</b>
Fin droit chômage ( <i>cause 17</i> )	18	14	12	11	14	<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>82</b>	<b>81</b>	<b>84</b>	<b>82</b>

Au vu du tableau ci-dessus, nous relevons une diminution de dossiers pour les causes « Avance AVS/AI/PC/APG (cause 06) » et « Fin droit chômage (cause 17) ». Les situations de type « Revenu insuffisant (cause 07) » subissent cette année encore une augmentation. Les autres chiffres restent relativement stables par rapport à l'année passée en fonction des différentes catégories de problématiques.

A cela, nous ajoutons que 37 dossiers ont été traités uniquement dans le cadre soit de remboursement de dette, soit de versements rétroactifs.

Durant cette année 2017, le Service social a également organisé la mise en place de mesures d'insertion sociale (MIS) pour 4 bénéficiaires, cela auprès de tiers organisateurs divers tels que Coup d'Pouce, Gesformat et IPT.

A titre informatif, 51 dossiers concernaient des aides octroyées à des Confédérés et 31 dossiers concernaient des personnes de nationalités étrangères diverses.

Pour mémoire, la répartition Etat/Commune, respectivement 40 % / 60 %, concerne toutes les prestations d'aide matérielle, y compris les frais des mesures d'insertion sociale (MIS) octroyées et payées par les services sociaux régionaux.

### **Dossiers d'aide personnelle**

Dans ce secteur, nous avons constaté une légère augmentation pour l'année 2017 avec 79 dossiers, soit 4 de plus qu'en 2016.

Pour mémoire, l'aide personnelle comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil. Concrètement, le Service social offre différentes prestations à la collectivité publique comme par exemple une assistance pour la rédaction de lettres, la lecture du courrier pour des personnes ayant d'importantes difficultés avec la langue française ou encore des personnes âgées ou malvoyante. Le Service social est aussi régulièrement sollicité afin d'aider à compléter des formulaires administratifs souvent compliqués ou spécifiques (demandes de rentes ou de réadaptation AI) ou encore afin d'orienter les citoyens vers des services spécialisés.

De plus, le Service soutient un bon nombre de personnes dans des démarches de demandes de dons auprès de fondations privées ou de bourses lorsque la loi d'aide sociale ne peut pas être appliquée.

Cette année encore, le Service social a été souvent sollicité pour des situations de crise telles que conflit familial, séparation ou divorce.

### **Etat des comptes du Service social communal au 31.12.2017**

A cette date, le compte bancaire du Service social communal présentait un actif de Fr. 53'586.25. Nous précisons que sur ce montant, une somme de Fr. 2'941.30 représente le solde de dons que diverses Fondations ou sociétés privées ont octroyé à notre Service. Il faut aussi noter que le Service des finances, dans le courant de l'année, a versé un montant de Fr. 9'000.- représentant un don (d'une entreprise privée). Cette somme a été utilisée partiellement pour prendre en charge certains frais de nos usagers qui ne peuvent pas être pris en compte par la loi d'aide sociale, mais aussi pour faire des bons cadeaux lors des fêtes de fin d'année et cela afin d'améliorer le quotidien des bénéficiaires de l'aide sociale. C'est un montant de Fr. 8'800.- qui reste encore à disposition du Service social sur le compte du Service des finances.

Il faut encore enregistrer un actif transitoire de Fr. 108'589.95 qui concerne la participation du canton de Fribourg aux frais d'assistance du 4<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Dans notre caisse, nous avons également des bons d'achats DENNER pour une valeur de Fr. 400.-.



Au 31.12.2017, le montant des garanties de loyer encore en vigueur s'élevait à Fr. 21'413.-.

De plus, nous rappelons que nous avons actuellement 12 dossiers en cours de traitement auprès de l'Office AI pour lesquels nous sommes toujours dans l'attente de décisions et de rétroactifs éventuels.

Les comptes de l'exercice 2017 indiquent un total d'aide matérielle de Fr. 1'133'298.65. Nous observons donc une augmentation du montant d'assistance attribué lors de cette année 2017.

Le montant des remboursements de tiers (AI, LACI, PC, APG, SUVA, allocations familiales et de maternité et quelques remboursements personnels) représente Fr. 234'698.80. Ce montant est inférieur à l'année précédente.

Pour 2017, c'est un montant de Fr. 898'599.85 qui a été pris en compte dans le cadre de la facturation.

**La participation du canton est de Fr. 364'941.65. Quant à notre Commune, elle prend le solde à sa charge, soit un montant de Fr. 533'658.20.**

## 6. TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS

### Travaux

Le responsable du dicastère des travaux travaille en collaboration avec le responsable du Service technique et le Chef du Service de la voirie.

### **Personnel du Service technique communal**

Le personnel du Service technique comprend : un responsable du service, quatre dessinateurs à plein temps, un ingénieur forestier à 50 % ainsi que deux secrétaires à 60 et 40 %.

### **Personnel de la voirie**

Le personnel de la voirie comprend un chef de service, deux remplaçants et quatorze employés représentant différentes professions telles que menuisier, charpentier, maçon, mécanicien, peintre, ferblantier et manœuvre.

Huit d'entre eux possèdent le permis poids lourd et deux possèdent le permis de machiniste. Huit employés communaux possèdent le permis de cariste. Pour les chauffeurs poids lourd, des cours de perfectionnement sont obligatoires chaque année.

### **Véhicules et matériel**

### **Année d'acquisition**

■ Unimog U400	2011
■ Camion MAN	2016
■ Lame à neige	2004
■ Unimog U300	2005
■ Bus VW	2013
■ Bus VW	2012
■ Chargeuse Liebherr	2006
■ Lame Sicométal chargeuse	1987
■ Petit Pony	1998
■ Pony 84	2010
■ Pony 1561	2009
■ Laveuse pour Pony 84 et 1561	2009
■ Coupe bordure pour Pony	2009
■ Brise glace pour Pony	2010
■ Boki (Service du feu : déblaiement)	2007
■ Fraiseuse pour Pony	2009
■ Elévateur	1999
■ Pelle retro	2009
■ Rouleau compresseur	2008
■ Epareuse Rapid	2009
■ Faucheuse Rapid	2011
■ Jeep Mitsubishi L 200	2012
■ Aspirateur de ville (Glouton)	2012
■ Meili Transporteur	2012
■ Faucheuse Rapid épareuse	2006
■ Petite tondeuse John Deere	2008
■ Petite tondeuse John Deere	2009
■ Petite tondeuse Halco	2007
■ Petite tondeuse AF	2006
■ Petite tondeuse AF	2006

## Travaux routiers exécutés en 2017

### Entretien général des routes 2017 : compte de fonctionnement 62.314.20

#### ■ Routes de Montreux et de la Coula :

- Réfection des deux centres des giratoires ;
- Projet élaboré et suivi par le Service technique ;
- Rte de Montreux (giratoire de la Migros) 40 m<sup>2</sup> et Rte de la Coula (giratoire de la poste) 20 m<sup>2</sup>. Pose de deux couches de Granoplast sur le revêtement existant ;
- Travaux exécutés par l'entreprise JPF SA.



*Giratoire de la Rte de Montreux*



*Giratoire de la Coula*

## Entretien général des routes 2017 : compte de fonctionnement 62.314.05

### ■ Rte de la Bria :

- Travaux : sur 190 m1, réfection de chaussée par fraisage du revêtement existant et pose d'un nouveau revêtement sous forme de dalle béton épaisseur 16 cm. Elargissement et reprise ponctuelle du fond du ruisseau ainsi que pose d'enrochements côté route. Pose d'une nouvelle glissière de sécurité variante bois ;
- Travaux exécutés par l'entreprise JPF SA qui a remporté le marché public sur invitation.

### ■ Ch. des Sires :

- Travaux : sur 80 m1, reprise de l'accotement depuis le bord de route existant jusqu'au pied du mur, pose d'un gravier gras compacté afin de réaliser un endroit sécurisé pour les piétons. Pose de balises blanches ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI SA sur mandat de gré à gré.

### ■ Le Gottau :

- Travaux : sur 40 m1, réfection du trottoir en deux parties, purges du coffre avec changement du revêtement sur ~ 32 m1 et reprise du dévers ainsi que changement des bordures et abaissement au droit de l'accès sur ~ 8 m1. Changement des quatre capes de vannes ;
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA sur mandat de gré à gré.

### ■ Rte de Vevey (arrêt de bus en Bellière) :

- Travaux : sur 7 m2, construction d'un trottoir avec place de déchargement pour handicapés, élargissement à l'arrière de l'arrêt de bus en vu des lois LHand 2022. Reprise du talus arrière dans emprise de terrain ;
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA sur mandat de gré à gré.

## Travaux d'entretien par enduits superficiels en 2017 : compte de fonctionnement 62.314.03

- Travaux sur tout le réseau communal des routes, en particulier : Rte des Dailles, Rte du Moléson, Le Charavet, Rte de Montimbert, Ch. des Bosquets, Rte de la Péralla, village de Fruence, Rte du Tennis, Rte de la patinoire, Rte de la Cascade, Rte de Champ Thomas, lotissement La Pontille et Rte de Champ Bally ;
- Travaux exécutés par l'entreprise PITTET-CHATELAN SA sur mandat de gré à gré.

## Travaux non réalisés en 2017 :

### ■ Ch. de la Rocasse :

- Travaux : sur 50 m1, réfection de la route et du mur de soutènement non réalisés en 2017, ceci en raison du remaniement incertain de la zone du PAD Le Bourg.

■ **Ch. du Scé :**

- Travaux : sur 435 m<sup>1</sup>, réfection de la route avec nouveau revêtement béton non réalisée en 2017, suite au refus des propriétaires limitrophes de participer au financement.

■ **Ch. des Lécheires :**

- Travaux : sur 196 m<sup>1</sup>, réfection de la route avec reprise ponctuelle du coffre et pose d'un nouveau revêtement non réalisée en 2017, suite au refus des propriétaires limitrophes de participer au financement.

Rte de la Bria 2017



Ch. des Sires 2017



Le Gottau 2017



Rte de Vevey 2017



## Etudes sur le réseau routier

### Route cantonale Châtel-St-Denis-Palézieux

- Chantier dans le prolongement des travaux de la gare qui ont débuté le 4 septembre 2017.

### Pont sur la Veveyse, Péralla-Artisans

- Etude de détail attribuée au bureau d'ingénieurs BG SA ;
- Dossier de mise à l'enquête en attente en raison du remaniement incertain de la zone du PAD Le Bourg.

### Route communale du Lac de Lussy

- Etude de détail pour le déplacement et le réaménagement de la route depuis la sortie du parking du Centre sportif jusqu'au carrefour avec la route cantonale de Bulle ;
- Etude exécutée par le bureau d'ingénieurs CSD SA ;
- Dossier prêt pour mise à l'enquête courant 2018.

### Route de Vevey – Parking covoiturage

- Etude de détail attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Partenaires SA ;
- Projet étudié en parallèle du bassin de rétention et projet CAD.

## Déneigement des routes

Afin d'assurer le déneigement, la voirie équipe 4 véhicules lourds pour dégager les routes et les places, 4 véhicules légers pour les chemins et les trottoirs, plusieurs autres petits engins pour les trottoirs et espaces publics en ville.

Chaque année, l'évacuation de la neige par camion est en augmentation. Pour information, une chute de neige de 10 cm nécessite une évacuation de 1'200 m<sup>3</sup>. Afin de parer à cette augmentation, le budget est passé de Fr. 200'000.00 à Fr. 230'000.00.

Suite à des plaintes de privés, le Service de l'Environnement n'autorise plus le déversement de la neige dans le lit de la Veveyse. A cet effet, la Commune a dû créer une piste sur le pâturage de la Riondonneire, ce qui occasionne plus de trafic et de kilomètres que d'habitude.

Un accord avec le Service des forêts a été mis en place pour venir en aide au Service de la voirie en cas de grosses chutes de neige. L'équipe des forêts aide déjà la voirie en dégagant toutes les bornes hydrantes et les gargouilles sur les secteurs du haut.

Trois entreprises locales viennent en appui au Service de la voirie pour le déneigement. Il s'agit de MM. Henri Genoud, Philippe Genoud et François Genoud.

## Parcs & Jardins

Une équipe « Parcs & Jardins » s'occupe de garnir et d'entretenir tous les parterres et les décorations florales de la ville.

Le Conseil communal remercie également tous les propriétaires privés qui fleurissent leurs maisons et balcons. De cette façon, ils contribuent à l'embellissement de la commune.

Pour la période des fêtes, le Service de la voirie et le Service des bâtiments s'occupent de l'illumination de la ville.

## Principales tâches de l'édilité

Les employés de la voirie sont amenés à exécuter les travaux suivants :

- Le déblaiement et l'entretien des routes, des trottoirs et des places de parc ;
- L'entretien et les réparations des engins de déneigement ;
- Le curage des coulisses, des canalisations et autres ouvrages de génie civil
- Divers entretiens et réparations suite au vandalisme, notamment dans les WC publics
- L'entretien courant de l'extérieur des bâtiments, des écoles et des chalets d'alpage
- L'entretien du centre sportif du Lussy
- L'arrangement et l'arrosage des parterres de fleurs et des pelouses
- Le balayage et le lavage des routes
- Le marquage des routes et des passages piétonniers
- Le ramassage et nettoyage dans les centres de tri de la Commune
- La surveillance du centre de tri de Fossiaux
- L'entretien de la zone récréative des Paccots
- La creuse des tombes et l'entretien du cimetière
- L'entretien des tables de l'USL et des stands de marché
- L'aide aux sociétés locales pour différentes manifestations
- L'exploitation de la patinoire des Paccots
- Les travaux avec la pelle rétro
- L'entretien des chemins pédestres
- La pose de signalisation
- L'émondage et la taille des haies

# 7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

## Approvisionnement en eau

### Remplacement de conduites sur le réseau en 2017

■ La Frasse	77 m	FD Ø 125 mm
■ Les Granges	45 m	PE Ø 200 mm
Total :	122 m	

### Nouvelles conduites sur le réseau en 2017

■ PED Montmoirin	605 m	PE Ø 160 mm
Total :	605 m	

### Réparations de conduites sur le réseau en 2017

■ 25.01.2017 : Route du Moléson	fuite sur FD 200 mm
■ 16.02.2017 : Route du Gottau	fuite sur FD 200 mm
■ 21.02.2017 : Route de la Frasse	fuite sur FD 100 mm
■ 27.04.2017 : Route du Gottau	fuite sur FD 200 mm
■ 17.05.2017 : Route de la Frasse	fuite sur FD 100 mm
■ 19.07.2017 : Montmoirin	fuite sur PE 63 mm
■ 20.07.2017 : Croisée Chemin du Mollard	fuite sur FD 100 mm
■ 28.08.2017 : Route de Vevey	fuite sur FD 150 mm
■ 28.08.2017 : Pra de Plan	fuite sur PE 200 mm
■ 31.08.2017 : Route de la Bria	fuite sur FD 125 mm
■ 25.09.2017 : Route du Lussy	fuite sur PE 63 mm

### Nouvelles hydrantes sur le réseau en 2017

■ PED Montmoirin	n° attribués 188, 189, 190 et 191
------------------	-----------------------------------

### Total des hydrantes sur le réseau au 31.12.2017

■ Châtel-St-Denis :	190
■ Les Paccots :	58
■ La Frasse :	11
Total :	259

### Révision des hydrantes en 2017

Total : 30

### Travaux annuels (manœuvre)

Total : 259

### Total des réducteurs de pression en 2017

■ Total : 26

### Révision des réducteurs de pression en 2017

■ Total : 2

### Travaux annuels (contrôle fonct.)

Total : 26



## Total des purgeurs aérateurs en 2017

■ Total : 48

## Révision des purgeurs aérateurs en 2017

■ Total : 4

## Travaux annuels (contrôle fonct.)

Total : 48

## Nouveaux abonnés en 2017

■ Total : 22

## Nombre d'abonnés en 2017

■ Total : 1638

## Demande de raccordement au 01.01.18

■ Total : 34

## Sources

■ 645'725 m<sup>3</sup> d'eau, captés aux 5 sources communales, ont été distribués dans les 64 km du réseau

## Analyses

- 45 échantillons, prélevés sur le réseau d'eau potable, ont tous donné des résultats d'analyses chimiques et microbiologiques conformes aux normes légales en vigueur pour l'eau potable ;
- Programme 34 échantillons, réservoirs 9 échantillons, mise en service nouvelle conduite 3 échantillons.

## Décompte d'eau facturée en 2017

■ Total : 519'072 m<sup>3</sup>

## Echange d'eau entre réseaux du SIGE et Châtel-St-Denis

■ De Châtel-St-Denis vers SIGE : 2'391 m<sup>3</sup>  
■ Du SIGE vers Châtel-St-Denis : 1'280 m<sup>3</sup>

## Achat d'eau selon contrat avec la Commune de Remaufens

■ Prévu selon contrat : 25'920 m<sup>3</sup>  
■ Pris en 2017 : 93 m<sup>3</sup>

## PIEP Plan des infrastructures d'eau potable

Plan approuvé par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires de Fribourg (SAAV)

## Investissements en cours en 2017

■ Pré du Tennis : extension du réseau	→	Pas débuté
■ Es Crêts : extension du réseau	→	Pas débuté
■ Route de Vevey, étape 2	→	Pas débuté
■ Route de la Péralla	→	Débuté (enquête terminée)
■ Les Rosalys	→	Débuté (enquête terminée)

- Interconnexion réseau Châtel-St-Denis – AVGG → Débuté
  - La Cierne → Débuté
  - Les Joncs → Pas débuté
  - Chemin de La Léchère → Pas débuté
- 

*Chantier PED Montmorin*



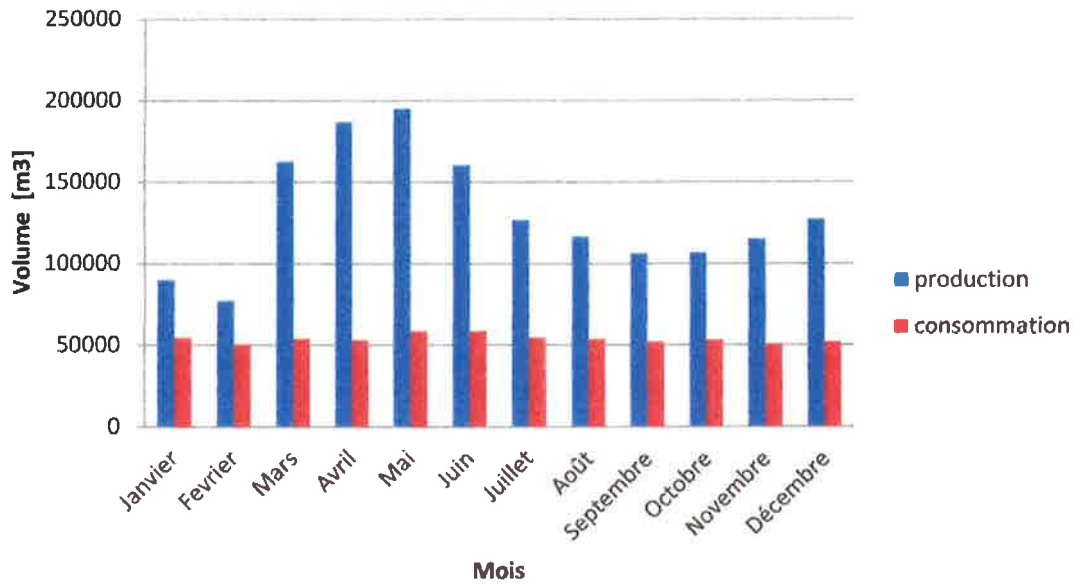
*Chantier La Frasse*



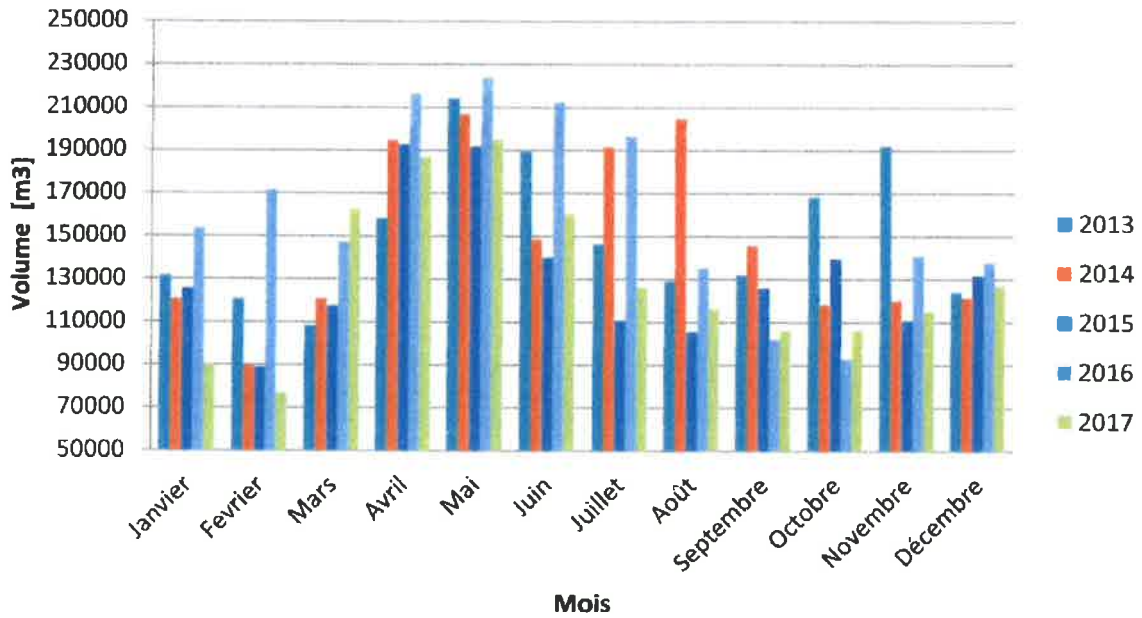
*Chambre Rododendron*



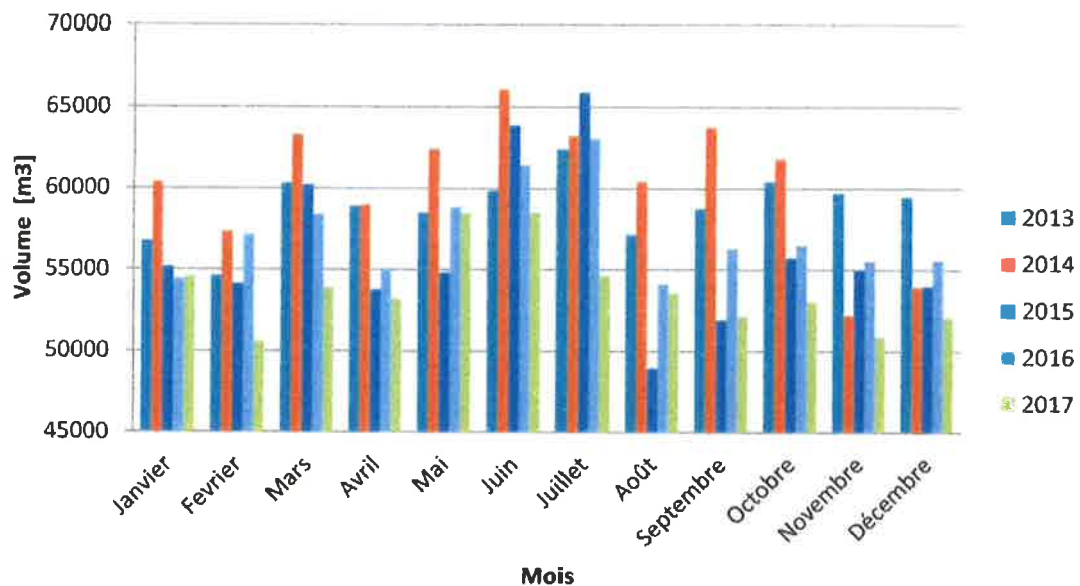
### Comparatif du débit des sources et consommation



### Comparatif global production



### Comparatif global consommation



## Traitement des eaux usées

### Constructions et études de collecteurs communaux

<p>Etude Assainissement Les Moilles</p>	<p>Collecteur EU 380 m1 Refoulement EU 230 m1 Collecteur EC 420 m1 Station de pompage Bassin de rétention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devis général : 04.03.2011</li> <li>- Crédit d'investissement : CG du 14.04.2011</li> <li>- Dépôt d'un référendum : 27.06.2011</li> <li>- Votation populaire : 23.10.2011, le crédit d'investissement est refusé par le peuple</li> <li>- Adjudication bureau d'ingénieurs : 18.02.2015</li> <li>- 2015 : attente décision Tribunal cantonal suite à un recours au PAL</li> <li>- 2016 : le Tribunal cantonal a rejeté le recours. La Commune est en attente d'une décision de la propriétaire.</li> <li>- <b>2017 : la Commune est toujours en attente d'une décision de la propriétaire</b></li> </ul>
<p>Champ du Riaux Rétention EC</p>	<p>Bassins de rétention</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devis général : 19.09.2012</li> <li>- Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012</li> <li>- 2013 : étude stoppée, attente PED Montmoirin et carte des dangers plateau</li> <li>- 2016 : reprise étude par bureau d'ingénieurs</li> <li>- <b>2017 : plusieurs variantes sont étudiées par le bureau d'ingénieurs avec estimation des coûts. Au vu des volumes, deux bassins devraient être nécessaires. Une rencontre sera organisée avec le SEn afin d'obtenir une dérogation à la distance au ruisseau ce qui permettrait de réaliser un seul bassin à ciel ouvert</b></li> </ul>
<p>Rte des Paccots - Braseyres</p>	<p>Bassins de rétention Collecteur EC Dépotoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devis général : 23.09.2013</li> <li>- Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013</li> <li>- Mise à l'enquête publiée le 30.10.2015, dossier en cours de procédure pour l'obtention du permis de construire</li> <li>- 2016 : nouvelle publication pour dérogation à la distance à la forêt. En attente du permis.</li> <li>- <b>2017 : en attente de la décision de la Commission d'expropriation quant au dézonage d'une partie du terrain située à l'aval de la chapelle Notre Dame des Neiges</b></li> </ul>
<p>Etude PGEE</p>	<p>Adaptation à la révision générale du PAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devis général : 23.09.2013</li> <li>- Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013</li> <li>- 2016 : étude de détail en cours</li> <li>- <b>2017 : finalisation des plans</b></li> </ul>

Rte de Vevey - En Bellière	Bassin de rétention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2015 : offre d'honoraires demandée au bureau d'ingénieurs</li> <li>- Devis général : 19.09.2016</li> <li>- Crédit d'investissement : CG du 15.12.2016</li> <li>- 2016 : étude en cours par bureau d'ingénieurs</li> <li>- <b>2017 : finalisation des plans d'enquête avec intégration d'une centrale de chauffe</b></li> </ul>
Flumeau	Assainissement STAP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devis général : 08.06.2016</li> <li>- Crédit d'investissement : CG du 14.07.2016</li> <li>- <b>2017 : début et fin des travaux, aménagements extérieurs à finaliser</b></li> </ul>
Hors zone La Cierne	Assainissement mesure PGEE M87 Collecteur EU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devis général : 01.10.2014</li> <li>- Crédit d'investissement : CG du 15.12.2016</li> <li>- <b>2017 : finalisation des plans d'enquête avec intégration projet eau potable et Groupe E</b></li> </ul>
Cierne des Paccots	Assainissement mesure PGEE M20 Collecteur EU Collecteur EC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2016 : offre d'honoraires demandée à bureau d'ingénieurs</li> <li>- <b>2017 : adjudication étude au bureau d'ingénieurs : 01.03.2017</b></li> <li>- <b>Avant-projet, projet en vue de l'enquête et devis général des travaux par bureau d'ingénieurs</b></li> <li>- <b>En attente du projet d'endiguement prévu en amont</b></li> </ul>
Fruence Nord	Equipements EU-EC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>2017 : étude par bureau d'ingénieurs</b></li> <li>- <b>Devis général : 26.09.2017</b></li> <li>- <b>Crédit d'investissement : CG du 14.12.2017</b></li> </ul>

### Entretien du réseau et STAP en 2017

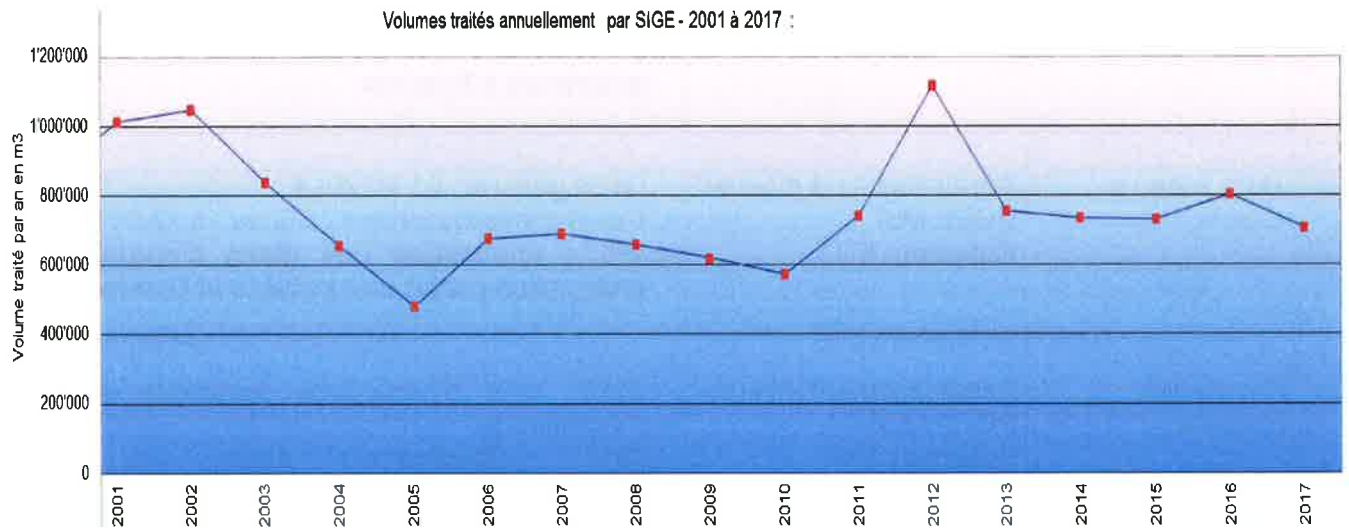
- Collecteurs Gare - Chardonneret : curage annuel ;
- Remplacement collecteur EC sur environ 40 m' au Chemin de la Léchère à Fruence, mesure urgente suite à des inondations ;
- Curage et inspection vidéo de collecteurs : Cierne des Paccots, Chemin de l'Ermitage, Route des Dailles, Route des Joncs, Chemin de Vuavre, Route du Dally, Route de Fruence, Chemin de Champ-Bally, Fruence, Chemin de la Racca, Route du Lussy et Centre de renfort de la Veveyse ;
- Curage et vidanges grilles ;
- Changement de couvercles de regard de visite sur les routes par le Service de la voirie ;
- Entretien aux alentours des stations de pompage par le Service de la voirie ;
- Entretien par SIGE, unité Assainissement = 492 heures ;
- Entretien par SIGE, unité Maintenance = 39 heures ;
- Entretien par SIGE, unité Qualité Sécurité Environnement = 55 heures.

## Raccordements de privés en 2017

(selon facturation de la taxe unique de raccordement)

- Bâtiments neufs : 18
- Bâtiments existants : 5

## Infographie



## Gestion des déchets

Les charges brutes pour la gestion des déchets s'élèvent à Fr. 725'082.74 en 2017 et les revenus à Fr. 661'046.94. Le taux de couverture est de 91.17 % contre 86.46 % prévu au budget et 88.91 % aux comptes 2016.

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 650'819.29 (charges brutes totales moins les ristournes de Fr. 74'173.45, ristourne ainsi que la participation de la SAIDEF de Fr. 35'905.45), le coût net par habitant s'élève à Fr. 97.05. En 2016, il s'élevait à Fr. 100.00.

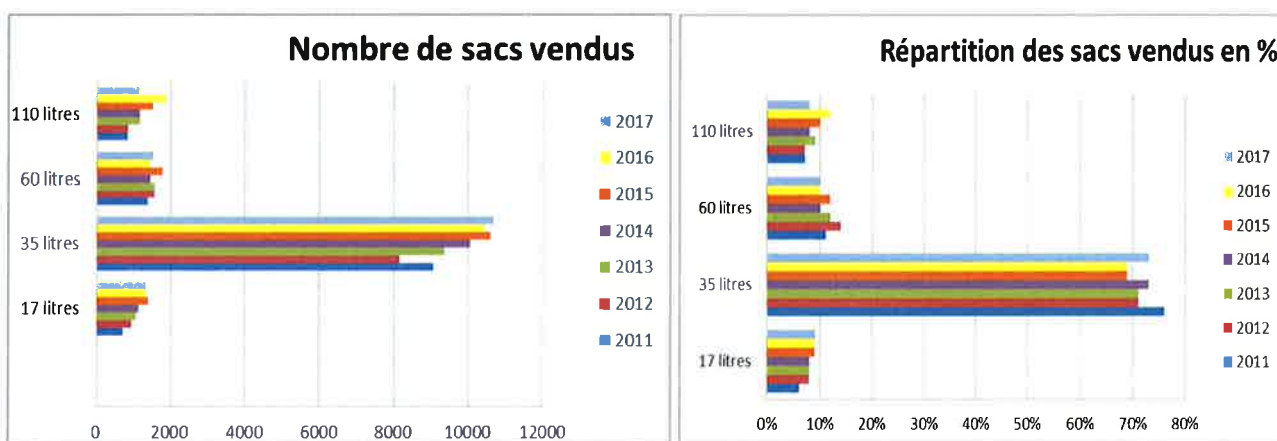
Dès 2012, la rubrique 72 a été subdivisée en deux catégories pour l'analyse des coûts. La rubrique 720 enregistre la gestion des ordures ménagères alors que la rubrique 721 enregistre la gestion de la déchetterie. Toutefois, le règlement communal est unique et fixe la couverture minimale des charges pour la gestion des déchets à 70 %.

### **Ordures ménagères**

900.24 tonnes de déchets urbains issus des moloks ont été traités en 2017, c'est-à-dire pratiquement dans les mêmes proportions que 2016 (898.94 traités en 2016).

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 201'235.64, y compris les frais financiers et la déduction de la participation de la SAIDEF ainsi que diverses facturations, soit un coût net par habitant de Fr. 30.01 (Fr. 31.25 en 2016) et par tonne de Fr. 223.54 (Fr. 227.24 en 2016).

14'652 rouleaux de sacs jaunes ont été vendus en 2017, toute contenance confondue (15'142 en 2016). 73 % de la population utilise des sacs de 35 litres (69 % en 2016). On enregistre une bonne diminution de la vente des sacs de 110 litres. Par contre, la vente des sacs de 60 litres et 17 litres est assez stable. Il ressort des estimations que chaque habitant utilise en moyenne 2.20 rouleaux de sacs par an, soit environ 22 sacs, ce qui correspond à 1.69 sacs par semaine pour un ménage de 4 personnes. Les revenus pour la taxe au sac s'élèvent à Fr. 252'552.54 en 2017, contre Fr. 249'584.72 en 2016. Le budget prévoyait Fr. 245'000 de recettes pour la taxe au sac.



En 2017, la Commune a eu le plaisir d'offrir 880 rouleaux de sacs de 35 litres pour 110 enfants. Ces rouleaux ont été distribués à la naissance ou à l'arrivée d'un enfant de moins de 2 ans. Pour rappel, en 2016 ce sont plus de 608 rouleaux qui ont été distribués pour 76 enfants.

Le Conseil communal a infligé 9 amendes pour des sacs non conformes, correspondant à un montant de Fr. 1'800.- alors qu'en 2016, 13 amendes ont dû être infligées.

## Déchetterie

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 449'673.85 (Fr. 449'389.25 en 2016) y compris les frais financiers et la déduction des ristournes, soit un coût net par habitant de Fr. 67.06 (Fr. 68.75 en 2016).

Ce service gère tous les déchets recyclables. En 2017, le montant des ristournes s'élève à Fr. 36'144.00 (Fr. 37'412.70 en 2016), alors que le budget prévoyait Fr. 36'830.00.

On remarquera que le volume des déchets traité à la déchetterie se situe dans les mêmes proportions que 2016 pour la plupart des déchets.

On enregistre par contre une diminution assez importante de la quantité des déchets verts traités – 91 tonnes.

### Déchetterie - évolution quantités des principaux déchets traités





## Endiguements

### 1. Projet ruisseau de Radzy

**Situation** : ruisseau de Radzy, les Rosalys

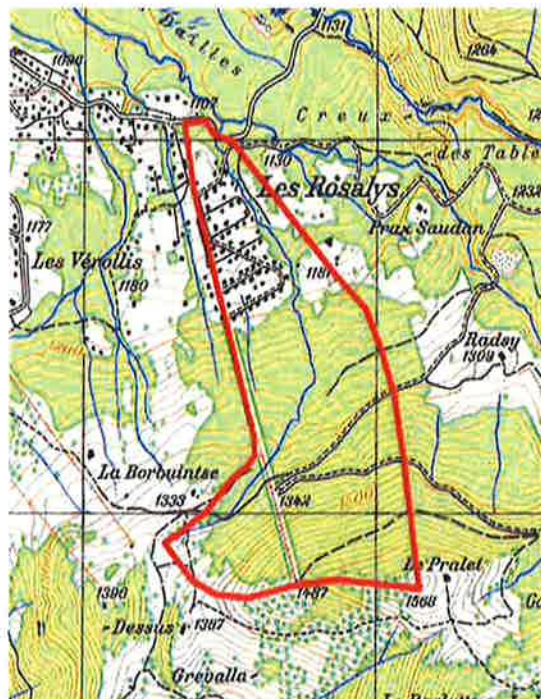
Le ruisseau de Radzy présente un risque de coulées de boues et de crues pouvant mettre en danger les constructions existantes situées à l'aval.

**Mesures** : le concept précise la gestion du transport solide qui est produit en conséquence d'un événement de glissement : étalement du débit liquide sur le cône de déjection par élargissement du profil d'écoulement et aménagement d'une digue de la capacité d'un événement centennal.

Abattage et débardage des bois terminés en décembre 2017.

Les travaux de génie civil sont prévus en 2018.

**Réalisation** : Geosud SA et le Service forestier communal



### 2. Traversée des Pueys

**Situation** : réfection du mur de la tête d'entrée en rive droite.

L'ancien mur en béton allait s'écrouler dans le lit du ruisseau suite à son déchaussement à cause d'une part de l'arrivée d'eau du drainage de la route et d'autre part par un écoulement naturel du ruissellement de l'eau de surface.

**Mesures** : Création d'un enrochement à la place de l'ancien mur en béton et reprise du drainage de la route ainsi que l'eau de ruissellement venant de la route en amont.



Travaux terminés en juillet 2017.

**Réalisation** : Entreprise François Bossel SA

### 3. Décision de principe concernant le projet de la Cierne des Paccots

**Situation** : étude de la gestion des eaux pluviales du bassin versant de la Saira.

Cette étude définitive détaille la protection contre les crues liées au ruissellement du versant en amont de la zone à bâtir des Paccots, au lieu-dit la Cierne des Paccots.



**Mesures :** cette étude propose un concept unique pour la gestion des débits aux différents points d'écoulement et de plusieurs variantes constructives pour les mesures d'évacuation des eaux.

La décision finale sera prise en 2018 par la Commune et le Canton.

**Réalisation :** Entreprise Geosud SA

#### 4. Etude secteur Pra de la Chaux, PAD Gottau

**Situation :** le site de l'usine Swisspor, sur lequel un nouveau projet de développement est projeté, est soumis au risque d'inondation lié aux débordements du ruisseau du Pra de la Chaux. Une étude de variantes pour réduire ce risque a été réalisée en 2014. La variante retenue consiste à favoriser le retour des débordements dans le ruisseau avant que ces derniers n'atteignent le site du projet. Pour ce faire, il est envisagé de modifier le dévers de la route de Prautey et de créer un fossé collecteur le long de la route sur 50 m afin de ramener les eaux à l'amont du voûtage sous la route.

**L'objectif :** dimensionner les ouvrages et évaluer leurs coûts. Pour ce faire, une modélisation des écoulements en deux dimensions a été réalisée de manière à tenir compte du laminage des débits de crue dans les champs et permettre de déterminer précisément la diffusion des flux d'eau sur la route de Prautey.

Etude modifiée en 2017 suite aux remarques du Canton, Service des lacs et cours d'eau

**Réalisation :** Bureau Stucky SA à Renens



#### 5. Réouverture du ruisseau du Chêne

**Situation :** remise à ciel ouvert

Le ruisseau du Chêne est situé à l'Est du canal de Lussy. Anciennement mis sous conduite pour traverser les zones agricoles et à bâtir, la planification de la Section lacs et cours d'eau du canton (SLCE) propose sa dérivation vers le canal de Lussy par remise à ciel ouvert, traversant le lieu-dit « L'Etang ». Cette remise à ciel ouvert est inscrite dans le PAL.

**Mesures :** création d'une liaison pour le passage sous la route cantonale, définition du profil permettant l'écoulement des différents débits, aménagement des berges et de l'embouchure et création d'un accès agricole en rive gauche.

Travaux réalisés de juin à novembre 2017

**Réalisation :** Bureau Triform SA et JPF SA



## 6. Entretien cordon boisé ruisseau de Pra Gremy

**Situation** : couvert boisé instable avec arbres malades

**Mesures** : traitement de lisière en favorisant les essences appropriées et les étagements horizontaux et verticaux. Préservation de la biodiversité élevée du cours d'eau.

Les bois sont déchiquetés pour le chauffage à distance. Ce travail a été réalisé en collaboration avec le garde-faune M. José Genoud et les propriétaires.

**Réalisation** : Service forestier communal



## 7. Réfection route et ruisseau secteur La Bria

**Situation** : la Commune de Châtel-St-Denis souhaite réfectionner un secteur en mauvais état (usure et fissuration du bitume, affaissement des accotements, stabilité menacée...). Le secteur à réaménager longe un ruisseau qui nécessite l'aménagement de plusieurs enrochements. Le ruisseau a été curé et la glissière de sécurité remplacée.

**Mesures** : l'évacuation des eaux se fait par un dévers aval, directement dans le ruisseau. Deux enrochements sont nécessaires à la stabilité de la route. Le bitume a été entièrement remplacé et les passages à gué pour le bétail élargis. Une place d'évitement avec un revêtement gravelé a été créée à l'endroit du décrochement existant dans le talus. Les arbres qui obstruent le lit du ruisseau seront abattus par la Commune de Châtel-Saint-Denis. Le lit du ruisseau sera élargi afin d'obtenir un gabarit de 1 m de largeur ainsi qu'une pente de talus de 30°. Une revanche minimum de 20 cm a été prise.

Travaux réalisés de septembre à novembre 2017

**Réalisation** : Geosud SA et JPF SA



## **Aménagement du territoire**

### **Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)**

La Commune de Châtel-St-Denis a publié le 15 avril 2016 la modification du PAL issue de l'approbation du 8 juillet 2015 ainsi que les compensations de zones à bâtir qui permettront de répondre à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

4 oppositions ont été déposées auprès de l'administration communale et ont nécessité plusieurs séances de conciliation.

A ce jour, l'ensemble des oppositions ont été retirées et le dossier complet a été déposé auprès de la direction de l'aménagement du territoire et des constructions (DAEC) le 10 février 2017.

La Commune de Châtel-St-Denis devrait compter sur une approbation définitive de son PAL au début 2018.

### **Déplacement de la gare de Châtel-St-Denis**

La décision d'approbation des plans (DAP) a été délivrée et les travaux de déplacement de la gare de Châtel-St-Denis ont pu débuter le 4 septembre 2017.

La procédure de marché public a permis une adjudication des travaux de génie civil à un consortium regroupant les entreprises JPF Construction SA, Grisoni Zaugg SA et Routes Modernes SA.

La demande de crédit d'investissement a été acceptée par le Grand Conseil et le Conseil général en juin 2017.

Le planning des travaux prévoit une mise en service des installations ferroviaires le 4 novembre 2019.



Vous avez la possibilité de suivre l'évolution du chantier à travers des photos, sur le site Internet communal : [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch) / Onglets : aménagement du territoire / chantier de la gare

## Constructions

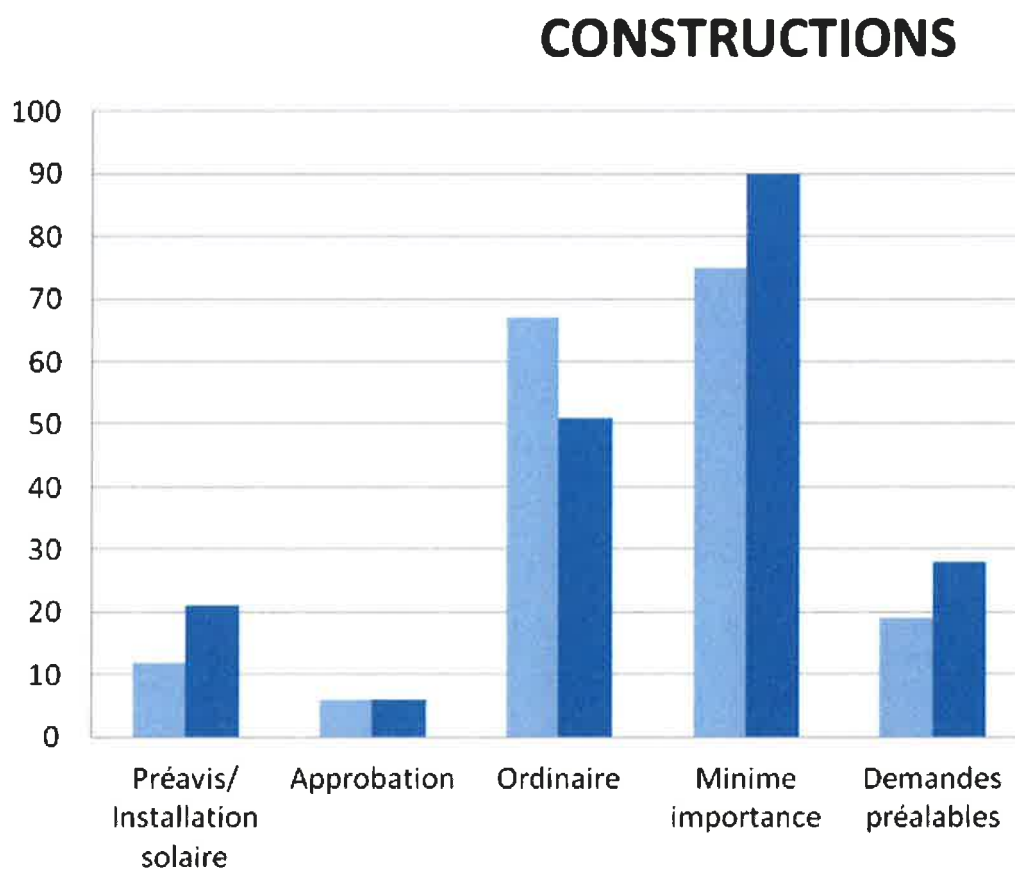
### Aperçu du nombre de dossiers de construction déposés durant l'année 2017

TYPE D'AFFAIRES	DOSSIERS DEPOSES EN 2016	DOSSIERS DEPOSES EN 2017
Préavis / Installation solaire	12	21
Approbation	6	6
Ordinaire	67	51
Minime importance	75	90
Demandes préalables	19	28
<b>TOTAUX</b>	<b>179</b>	<b>196</b>

### Graphique

 Dossiers déposés en 2016

 Dossiers déposés en 2017



## Forêts communales

### Personnel

Au début de l'année 2017, l'effectif du Service des forêts comprenait 8 collaborateurs : soit 1 apprenti, 4 forestiers-bûcherons, 1 machiniste sur le véhicule de débardage, 1 contremaître forestier et 1 garde forestier.

Afin de renforcer le nombre de professionnels de notre entreprise, le contrat de durée déterminée de M. Luca Bürgi a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2017.

Disposant déjà d'un CFC d'électricien de réseau, M. Julien Zanetti a réorienté sa vie professionnelle en débutant la formation de forestier-bûcheron dès le mois d'août 2015. Après un apprentissage de 2 ans dans notre entreprise, M. Julien Zanetti a brillamment obtenu son CFC avec la meilleure moyenne générale de 5.5 ainsi que le prix décerné pour la meilleure note de 6 pour la « branche » sylviculture.

M. Julien Zanetti a été engagé au 1<sup>er</sup> novembre 2017 comme forestier-bûcheron pour maintenir un effectif stable des employés professionnels dans notre entreprise en raison du départ de M. Franck Rime au 30 septembre 2017.

Collaborateur de notre entreprise depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, M. Franck Rime a décidé d'améliorer son expérience professionnelle dans une entreprise privée spécialisée dans la récolte des bois par câble-grue mobile.

Au mois d'août, M. Florian Favre, domicilié à Le Crêt, a débuté son apprentissage de forestier-bûcheron.

### Travaux 2017

Pour l'année 2017, la planification et le volume du travail ont été ciblés sur les principaux travaux suivants :

- Projet de sylviculture PI : exploitation de bois, réfection de la desserte, nettoyage partiel des parterres de coupe et curage des ruisseaux
- Coupe de régénération déficitaire
- Chablis : exploitation de bois endommagés
- Soins aux jeunes peuplements
- Génie forestier / réfection de route
- Travaux pour collectivités publiques et communales

### Résultat des exploitations et commercialisation 2017

Pour l'année 2017, un volume total de **4'305 m<sup>3</sup> de bois a été exploité** et un volume total de **3'354 m<sup>3</sup> a été commercialisé** et mis en valeur en divers assortiments selon la répartition suivante :

#### Bois commercialisés :

- Bois de service : 1'888.00 m<sup>3</sup> / Résineux
- Bois de feu : 354.00 m<sup>3</sup> / Résineux : 97.50 m<sup>3</sup> --- Feuillus : 256.50 m<sup>3</sup>
- Bois énergie : 1'112.00 m<sup>3</sup> / Résineux : 890.00 m<sup>3</sup> --- Feuillus : 222.00 m<sup>3</sup> (Bois rond)

### Bois non commercialisés et stockés :

- Bois de service : 15.75 m3 / Résineux
- Bois de feu : 162.75 m3 / Feuillus : 123.75 m3 (Stère à 1 m') et 39.00 m3 (4 à 5 m')
- Bois énergie : 772.50 m3 / Résineux : 539.50 m3 --- Feuillus : 233.00 m3 (Bois rond)

Par rapport au volume total de 4'305 m3, 202 m3 ont été bûcheronnés et débardés dans le cadre d'un cours EFS pour la formation d'apprentis de 3<sup>ème</sup> année.

### **Projet de sylviculture PI 2014-2017**

Ce projet PI (programme d'intervention) se concentre et priorise l'exécution de travaux uniquement aux forêts qui ont un rôle de protection contre les dangers naturels suivants : glissements de terrain, laves torrentielles, chutes de pierres et avalanches.

Le concept et les directives du projet PI permettent l'exécution de travaux dans différents massifs forestiers des propriétaires publics et privés.

Dès le début de l'année 2014, 34 propriétaires privés ont été contactés et informés sur la possibilité d'être intégré au projet dans les périmètres choisis et délimités. 29 propriétaires ont répondu favorablement à la convention des conditions et des prestations du maître d'œuvre qui est la Commune de Châtel-St-Denis. 5 propriétaires ont renoncé à l'exécution de travaux sur leur propriété forestière.

Sur une durée limitée à 4 ans, le programme des interventions sylvicoles en forêt protectrice est planifié sur une superficie de 108.42 ha dans les massifs forestiers suivants : Le Pralet, Les Crêtes, La Cagne, Les Pueys, Le Perry, La Péralla, En Vuavre, La Bria, Supela, Mt-Corbetta, La Saira, Les Moilles et les Braseyres.

33 % de la surface des différents périmètres, soit 36 ha de forêt privée, sont concernés par des exploitations de bois ou des soins aux jeunes peuplements.

Le projet PI 2014-2017 prévoit l'exploitation d'environ 14'000 m3 de bois et le traitement de plusieurs surfaces de jeunes peuplements pour une superficie d'environ 25 ha. Sur la période, le maître d'œuvre est subventionné sur la base d'un tarif forfaitaire de Fr. 68.00/m3 pour la récolte du bois (avec débardage) et de Fr. 63.00/m3 (bois laissés sur place).

Tous les soins culturaux sont subventionnés sur un montant forfaitaire de Fr. 3000.00/ha. Le subventionnement de la Confédération représente un montant total d'indemnité d'environ Fr. 1'050'000.00.

### En 2017, réalisation des travaux suivants :

- Janvier-Février / La Péralla – Vuavre (0.71 ha) : exploitation de 196 m3 au débusqueur-porteur -> bois laissés sur place : 14 m3
- Mars / La Frasse (4.53 ha) : exploitation totale de 1'004 m3 au câble-grue (1 ligne) : 975 m3 -> bois laissés sur place : 29 m3
- Avril - Mai / Les Braseyres (7.09 ha) : exploitation totale de 804 m3 / câble-grue (5 lignes) : 554 m3 -> débusqueur-porteur : 218 m3 -> bois laissés sur place : 32 m3

### Récapitulation 2017 du volume de bois et moyen d'exploitation du projet PI : 2'018 m3

Câble-grue: 1'529 m3 / Débusqueur-porteur : 414 m3 / Bois laissés sur place: 75 m3

## Principales informations sur le projet terminé

Les travaux de ce projet PI Châtel-St-Denis II ont été planifiés sur une surface d'environ 128 ha et sur une durée de 4 ans, soit du 01.01.2014 au 30.11.2017.

13'505 m<sup>3</sup> ont été débardés et commercialisés sur un volume total de 13'995 m<sup>3</sup>. Environ 490 m<sup>3</sup> ont été laissés en forêt.

En raison de la topographie, de la nature du sol et de l'insuffisance en desserte, la récolte des bois a été majoritairement exécutée au câble-grue mobile (46 lignes pour une distance totale d'environ 12.5 km) avec un volume d'environ 10'770 m<sup>3</sup> et un débardage des bois au tracteur forestier pour un volume de 2'735 m<sup>3</sup>.

### **Coupe de régénération déficitaire**

Le canton subventionne les coupes de régénération dans les peuplements de futaie (dès le diamètre dominant de 40 cm). Cette aide financière a pour objectifs principaux :

- Intervention sylvicole dans le but de favoriser le rajeunissement naturel (apport de lumière et chaleur au sol) afin de lui donner une structure étagée par le prélèvement de groupe d'arbres de toutes catégories de diamètre et de qualité
- Exploitation des forêts avec des conditions d'interventions sylvicoles déficitaires (forêts en pente, absence de desserte, peuplements feuillus avec des bois de faible valeur commerciale)
- Récolte des arbres dont l'état sanitaire (pourriture) ou la stabilité est précaire (bois de gros diamètre, inclinaison du fût et couronne irrégulière dans les terrains en pente)
- Encouragement des coupes de bois groupées dans les forêts privées morcelées

Durant les mois de juillet et août, sur une superficie de 2.82 ha, le forestier de triage a organisé et a mandaté une entreprise privée pour l'exploitation de 631 m<sup>3</sup> au câble-grue mobile sur 5 propriétaires de forêt privée en rive droite et gauche du ruisseau de la Frasse (dans ce massif forestier situé en forêt protectrice et représenté par 70 % de résineux et 30 % de feuillus).

### **Exploitation de bois endommagés**

Durant l'année 2017, exploitation sur la propriété communale de 303 m<sup>3</sup> de bois endommagés par la neige lourde, le vent et les attaques de bostryches dans les massifs forestiers situés hors projet PI 2014-2017. Sur les autres propriétaires du triage forestier, exploitation de 24 m<sup>3</sup> de bois bostrychés (propriétaire privé) et 128 m<sup>3</sup> de bois endommagés par la neige lourde dans le massif forestier de l'Essert à Monnard (Paroisse de Châtel-St-Denis).

### **Soins aux jeunes peuplements**

5.68 ha de soins aux jeunes peuplements ont été réalisés sur le territoire communal dans les surfaces endommagées par l'ouragan Lothar, dans les secteurs des Braseyres, Bon Riau et du Radzi et également à la Cuva, sur un propriétaire privé pour 5.86 ha.

### **Génie forestier**

Durant les mois de mai, août et septembre, le Service forestier communal, en collaboration avec des entreprises privées, ont réalisé les travaux suivants :

- Chemin des Braseyres : réfection et amélioration du coffre de la route par apport de grave en raison des dégâts occasionnés par les travaux d'exploitation de bois du projet PI.



- Route de la Saira (1<sup>ère</sup> étape) : contrôle, curage et réfection des drainages latéraux et des aqueducs. Réfection du boudin bitumineux, traitement des secteurs dégradés et des affaissements avec pose d'enrobé.

## **Travaux pour collectivités publiques et communales**

L'équipe forestière a réalisé de nombreuses prestations pour les collectivités publiques. Par rapport aux prévisions du budget (Fr. 67'300.00), le total des revenus se chiffre à plus de Fr. 147'800.00.

Principaux travaux effectués : exploitation de bois subventionnée pour l'entretien et la conservation de biotopes (tourbière de Fruence et du Devin des Dailles) entretien de la rive boisée du ruisseau de Fruence.

Des entreprises de génie civil et des propriétaires privés ont aussi mandaté notre équipe forestière pour des coupes de bois, abattages spéciaux, exploitation de bois bostrychés et soins aux jeunes peuplements.

Le Service forestier a également effectué divers travaux pour les autres services communaux et ces prestations internes représentent un montant de plus de Fr. 55'000.00.

## **Divers**

### Accident et maladie

Durant l'année 2017, les jours d'incapacité de travail liés aux accidents (non professionnels), maladie ou service militaire du personnel du Service forestier se sont avérés plus faciles à gérer pour l'organisation et l'exécution des chantiers que lors de l'année 2016.

Les travaux planifiés ont été réalisés dans les meilleurs délais sans la demande ponctuelle de collaboration avec des entreprises privées.

### Sécurité

Durant l'année 2017, les employés du Service forestier ont été sensibles au respect des règles de sécurité par rapport aux nombreuses difficultés des conditions d'exécution des différents chantiers. La conscience professionnelle des collaborateurs du Service des forêts a contribué positivement à la réalisation des travaux sans accident et avec des dommages raisonnables aux infrastructures (routes, pâturage, etc.).

### Conditions météorologiques

La récolte des bois a été problématique en raison du temps excessivement doux de l'hiver. Certaines coupes ont été stoppées immédiatement afin d'éviter des dégâts trop dommageables au sol forestier et aux pâturages.

Au printemps, le mauvais temps a contribué négativement à la réalisation des travaux d'intervention sylvicole dans le périmètre du projet PI dans le massif forestier des Braseyres.

L'été a été favorable pour la réalisation de soins aux jeunes peuplements.

Enfin une belle saison avec l'automne ! Il a été magnifique et s'est imposé durant une longue période. Malheureusement, et en raison des fortes chutes de neige du début du mois de décembre, l'exploitation d'environ 400 m<sup>3</sup> de bois au câble-grue a été abandonnée dans le massif du Bon Riau.

## **Conclusion**

Les produits de la vente de bois de service 2017 sont relativement faibles (prix moyen = Fr. 77.45/m<sup>3</sup>) par rapport à la vente de bois de feu (prix moyen = Fr. 66.10/m<sup>3</sup>) et au bois énergie (prix moyen = Fr. 65.00/m<sup>3</sup> bois rond), prestations de déchetage et de transport non comprises.

Lors de cette année 2017, les propriétaires de forêt privée n'ont pratiquement pas procédé à des coupes de bois en raison de l'offre qui est insuffisante, car les prix de vente ne couvrent généralement pas les frais d'exploitation.

Malgré les inconvénients liés principalement aux conditions météorologiques et à la difficulté de réalisation de certains chantiers, le bilan de l'année forestière 2017 est très positif avec la volonté de contribuer au maintien de la fonction protectrice de nos forêts et à la pérennité de notre patrimoine forestier.

## Tourisme

### Personnel au 31 décembre 2017

- Sophie Reymond, directrice, 100 %
- Stéphanie Roulier Morandi, responsable animation et produits touristiques, 100 %
- Benoît Genoud, responsable Point Info des Paccots, 100 %
- Caroline Conus, collaboratrice administration et accueil, 60 %
- Rache Baumann, collaboratrice accueil, sur demande (environ 20 %)
- Maxime Chabloz, apprenti employé de commerce, 1<sup>ère</sup> année

### Accueil et information

#### Horaires d'ouverture

- Office du Tourisme de Châtel-St-Denis :  
*Toute l'année : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.*
- Point Info des Paccots :  
*Juillet et août, vacances de Noël, de Nouvel An et de février : du lundi au vendredi de 9h à 18h, le samedi et le dimanche de 9h à 14h.*  
*Juin, septembre et octobre, de décembre à mars : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi et le dimanche de 9h à 14h.*  
*Avril, mai, novembre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 14h.*

#### Agence postale

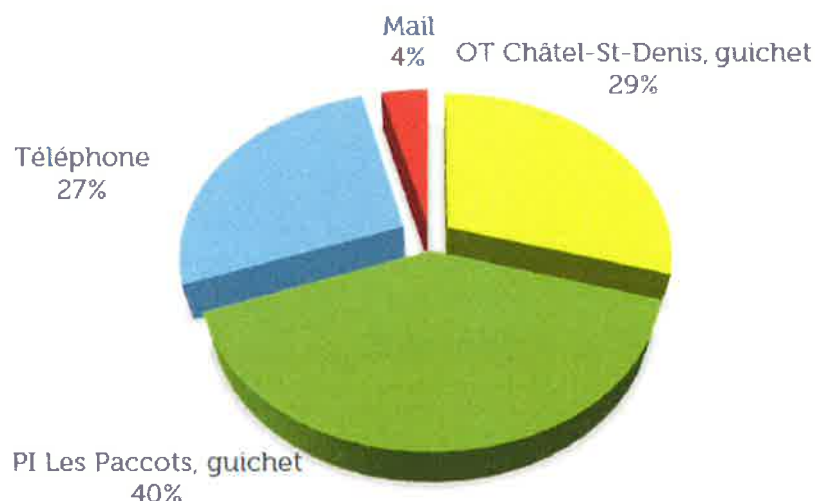
Le bureau des Paccots fonctionne comme agence postale. Il traite tous les services de dépôts et retraits d'envois, de paiements et de retraits d'espèces.

#### Fréquentation et contacts

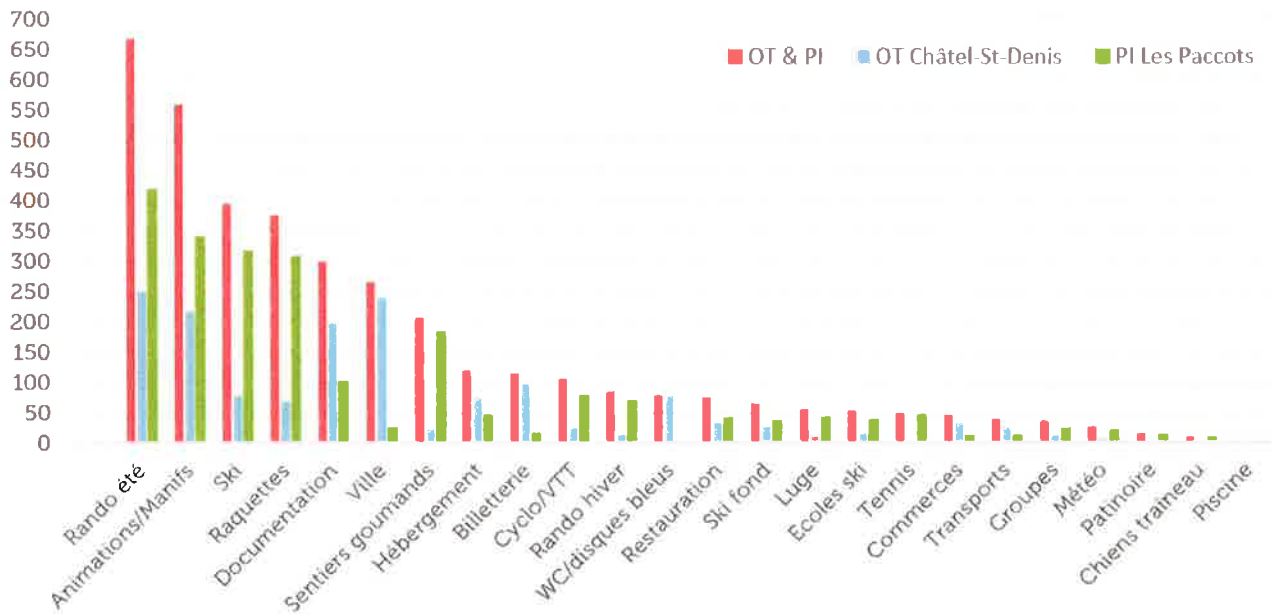
En 2017, 7'081 contacts ont été enregistrés, soit :

- 1'806 à l'Office du Tourisme à Châtel-St-Denis
- 2'474 au PI des Paccots
- 2'801 au PI des Paccots pour l'agence postale

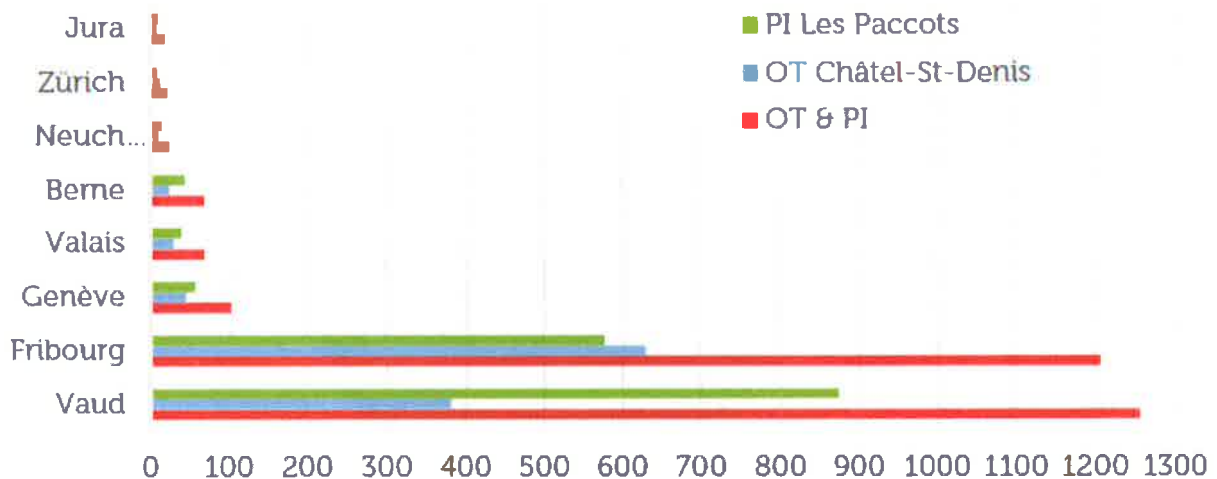
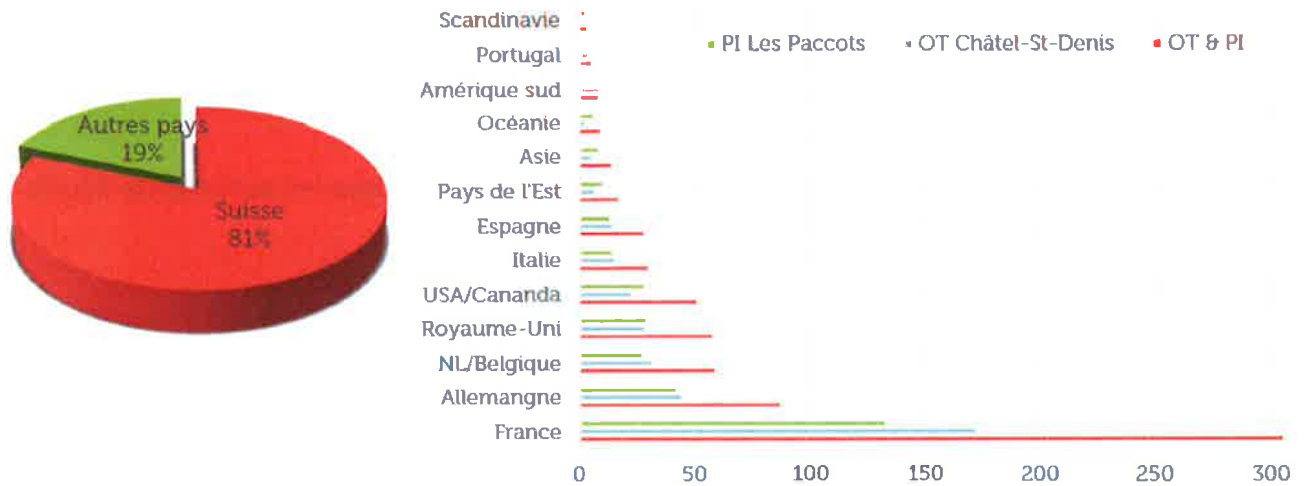
Par quel biais contacte-t-on l'Office du Tourisme ?



## Quels sont les intérêts de nos hôtes ?



## D'où viennent nos visiteurs ?



## Communication

### Brochures et dépliants édités en 2017

- Info été 2017, 5'500 exemplaires
- Info hiver 2017/18, 6'000 exemplaires
- Animations été 2017, 5'000 exemplaires
- Animations hiver 2017/18, 5'000 exemplaires
- Groupes été 2017, impression selon besoins
- Groupes hiver 2017/18, impression selon besoins
- Forfaits été 2017, impression selon besoins
- Forfaits hiver 2017/18, impression selon besoins
- Hébergements collectifs et refuges, impression selon besoins
- Sentiers gourmands 2017, 5'000 exemplaires
- Sentiers raquettes 2017/18, 5'000 exemplaires
- Plan des pistes 2017/18, 5'000 exemplaires
- Découvertes naturelles, 3'000 exemplaires - nouveau
- Ski de fond, impression selon besoins - nouveau
- Ski alpinisme, impression selon besoins - nouveau

### Internet, les-paccots.ch

En 2017, le site web a été visité 228'838 fois. Nous relevons une diminution 17.4 % par rapport à 2016. Cette baisse s'est majoritairement fait ressentir les 3 premiers mois de l'année. Nous pouvons l'expliquer par un enneigement peu favorable, mais également par le changement de notre site internet et ses quelques erreurs de jeunesse rectifiées depuis.

A contrario, il est important de mentionner une augmentation de 34'000 visites pour le mois de décembre 2017 par rapport à décembre 2016.

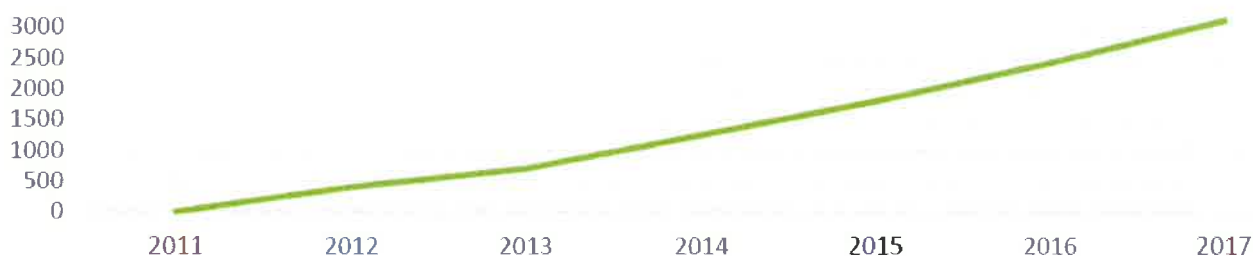
Evolution des visites depuis 2011 :



### Internet, Facebook

Le 31 décembre 2017, 3'107 personnes étaient fans de la page des Paccots avec une augmentation de plus de 30 % durant l'année. Dorénavant, Facebook est un réel outil de publicité nous permettant d'atteindre 30'000 personnes avec certaines publications.

Evolution des fans depuis la création de notre compte en 2011 :



## Promotion

### Actions de promotion sur le terrain

- Salon du randonneur de Lyon, 24 au 26 mars
- Marché folklorique de Vevey, 15 juillet
- Journée des nouveaux citoyens de Châtel-St-Denis, 23 septembre
- Désalpe de Semsales, 30 septembre
- AG des communes fribourgeoises à Attalens, 4 novembre
- Salon de la Montagne à Genève Palexpo, 10 au 12 novembre
- Foire de la St-Martin à Vevey, 14 novembre

### Campagnes de promotion

- Campagne Suisse de Fribourg Région
- Campagne France de Suisse Tourisme
- Campagne été de Suisse Tourisme
- Campagne hiver de Suisse Tourisme

### Médias & visites de presse

- Interview à LFM, 21 février
- Interview de Rhône FM, 16 mars
- Femina.ch, publiereportage en première page du 1er au 15 juin
- I-Trekking, accueil de 2 journalistes, 31 août

### Photos & vidéo

- Shooting photos, patinoire Les Paccots, mars
- Shooting photos, randonnée famille, août
- Shooting photos, ambiance automnale, septembre
- Shooting photos, ski Rathvel, décembre
- Vidéo VTT, août

## Manifestations et animations

### Hiver

- Deux nouveaux événements ont été créés et organisés : Régal'Raquettes et Tcho l'hiver.
- Les principales manifestations étaient : le Brevet des Armaillis, le Carnaval des enfants, la Disco sur glace et le Père Noël aux Paccots. Ces 4 événements ont attirés près de 2'500 personnes.
- Les animations, incluant les visites de la chèvrerie et de la fromagerie, les sorties raquettes, les voyages au pays des chiens polaires et les descentes aux flambeaux ont attiré environ 380 participants.

### Été et automne

- Les événements mis sur pied étaient : le Brevet des Armaillis, le Marché d'été de Châtel-St-Denis, le Marché de la mi-été des Paccots, la Fête nationale du 1er août et Festi'Rando. L'estimation du nombre de personnes touchées avoisine les 5'500.
- L'édition 2017 de la Bénichon a remporté un grand succès, elle a certainement attiré plus de 5'000 personnes durant tout le week-end.
- Les animations proposées étaient : Narcisses en fête, la fabrication du fromage d'alpage, la découverte du monde des chiens polaires, en balade pour une pommade, des cerfs et des abeilles, la découverte de la peinture en rivière, le modelage au bord de l'eau, l'herbier gourmand, la soupe aux cailloux, les jeux géants, la magie du cerf-volant et les visites de chèvrerie et fromagerie. Plus de 325 participants s'en sont réjouis.

## Produits touristiques

### Forfaits touristiques

- Les deux forfaits, "Oxygène" et "Rêve Gourmand" ont comptabilisé 14 nuitées
- Les offres de groupes ont amené 425 personnes dans la région (26 groupes)
- 824 Sentiers Gourmands ont été vendus

### Infrastructures

- Un drapeau a été mis en place au départ du parcours Rand'eau
- L'Epicurien, nouvel itinéraire Sentier Gourmand, a été créé du côté de Rathvel
- 6 caches de Geocaching ont été placés dans le secteur du Niremout
- 2 itinéraires de ski alpinisme ont été créés et balisés
- Un concept de signalétique touristique hivernale a été conçu pour les secteurs des Vérollys et de Rathvel
- Un nouvel espace de ski de fond, proposant une boucle de 4 km, a été créé dans le secteur de la Cuva

## Projets 2018

- Renouveler notre Label de Qualité de niveau 2 auprès de la Fédération Suisse du Tourisme
- Intégrer nos itinéraires de sentiers raquettes au réseau de Suisse Mobile
- Adapter notre identité visuelle avec un nouveau logo
- Continuer à développer un projet d'aire pour camping-cars
- Développer le produit VTT en créant un nouveau forfait
- Rechercher un partenariat pour mettre en place un concept de trail alpin
- Editer une nouvelle brochure promotionnelle en revoyant l'entier des contenus, des visuels ainsi que le graphisme
- Revoir le contenu et le graphisme du dépliant de la zone récréative
- Travailler sur la création d'un itinéraire culturel sur le thème de la Bénichon à travers Châtel-St-Denis



## **Industrie, artisanat et commerce**

Une vingtaine de nouvelles entreprises de toutes tailles sont venues s'installer, ou ont été créées sur le territoire de la commune en 2017, alors que deux ont cessé leur activité, et que trois autres ont quitté Châtel-St-Denis. Le nombre d'installations ou créations de nouvelles entreprises reste influencé par la fragilité de la conjoncture et les incertitudes consécutives au refus de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), qui a amené certains entrepreneurs à freiner momentanément leurs investissements.

De par notre localisation géographique, le nombre d'investisseurs potentiels qui prennent des renseignements sur les possibilités de s'installer reste, lui, plus élevé, mais nous nous trouvons confrontés au fait que les terrains disponibles ne sont plus très nombreux. L'approbation du nouveau Plan d'aménagement local (PAL) mettra quelques nouvelles surfaces à disposition, mais sans véritablement inverser la tendance. Cela pousse le Conseil communal à privilégier la création de structures regroupant plusieurs entreprises sur un même site, ce qui va également dans le sens voulu par la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT), qui préconise la densification et combat l'étalement du bâti.

A ce titre, il y a lieu de saluer le projet de deux entreprises de notre zone industrielle, *SDataway SA* et *Polygravia arts graphiques SA*, qui ont décidé de lancer, à la route de Montreux, un projet de construction commune qui pourra accueillir les collaborateurs des deux entreprises dans un même bâtiment, ce qui leur permettra de continuer à développer leurs activités. Un bel exemple de dynamisme.

Signalons enfin, toujours au chapitre des bâtiments industriels, que la Commune a procédé à la réfection du toit du bâtiment du CAB, abritant plusieurs de nos entreprises, ainsi que notre *Business Center*.



## **Energie**

### **Développement territorial**

#### **Plan directeur des énergies**

La Commune de Châtel-St-Denis a révisé son Plan d'aménagement local (PAL) et prévoit un plan directeur des énergies. Une étude est en cours pour étendre ce dernier dans le secteur de la nouvelle gare et de la zone industrielle.

#### **Standard bâtiment**

La Commune de Châtel-St-Denis a opté pour le « standard bâtiment » et en tient compte lors des travaux de construction ou de transformation de bâtiments publics.

#### **Permis de construire**

Un formulaire de sensibilisation sur les modes de construction est distribué par la Commune de Châtel-St-Denis avec chaque permis de construire.

#### **PAD**

Lors de l'élaboration de chaque Plan d'aménagement de détail (PAD), la Commune de Châtel-St-Denis exige qu'une étude énergétique soit réalisée.

### **Bâtiments, installations communales**

#### **Bâtiments communaux**

Une affiche « Display » qui analyse chaque bâtiment d'un point de vue énergétique a été mise en place sur tous les bâtiments principaux de la Commune.

L'école du Bourg et le centre de renfort seront étudiés en 2018 (contrats Energho) du point de vue de l'efficacité énergétique.

Tous les compteurs des bâtiments communaux sont relevés une fois par mois et les données sont suivies et analysées dans le programme informatique Enercoach (efficacité énergétique).

Un programme à long terme a été réalisé concernant les rénovations des bâtiments communaux et le renouvellement des chauffages de ces derniers.

#### **Standard « achats responsables »**

Le standard « achats responsables » facilite la mise en œuvre d'achats écologiques au niveau communal. Il établit des références et renseigne sur les critères d'approvisionnement et les labels.

Ce standard concerne les autorités et les responsables des achats de la Commune de Châtel-St-Denis.

#### **Eclairage public**

La Commune a investi Fr. 50'000.- en 2017, correspondant à la 10<sup>ème</sup> étape, pour le remplacement des luminaires sur le territoire communal. Des versions « LED » sont également mises en place. Une étude propose de pouvoir éteindre certains éclairages lors de la nuit.

Encore 7 étapes seront nécessaires au changement de l'ensemble des luminaires.

## **Approvisionnement, dépollution**

### Chauffage à bois

Le chauffage à distance du Lussy brûle annuellement environ 11'000 m<sup>3</sup> de plaquettes de bois. Après le raccordement du quartier de Montmoirin et divers privés, le chauffage à distance tournera à pleine capacité, à savoir plus de 12'000 m<sup>3</sup> de plaquettes par année.

### Turbinage de l'adduction d'eau

Le concept global de la gestion des eaux de la rive gauche a été présenté au Conseil général. Une première étape est prévue dans les budgets 2018.

### Eoliennes

Lors de l'élaboration du Plan directeur cantonal, aucun site n'a été retenu sur le territoire communal.

### Approvisionnement en eau

La Commune de Châtel-St-Denis publie chaque année une information sur la consommation d'eau sur le bulletin communal « Vivre Ici ».

Des négociations entre la Commune, l'AVGG et le SIGE sont en cours pour l'interconnexion des réseaux d'eau (achat-vente-sécurisation de l'approvisionnement).

## **Mobilité**

### Zone 30 km/heure

Deux zones 30 km/heure ont été étudiées en 2017 et seront réalisées en 2018. Il s'agit du secteur du chemin de la Râ et du Grand Pré. Plusieurs autres zones sont étudiées dans le cadre de la révision du PAL.

### P + R et parcs à vélos

Un P+R sera réalisé dans le cadre du déplacement de la gare de Châtel-St-Denis.

### Véhicules communaux

Un listing des véhicules communaux est réalisé chaque année et de nombreuses informations ont été intégrées au document, notamment un suivi de la consommation, du kilométrage et du rejet de CO<sub>2</sub>. Des ampoules leds, basse consommation, sont installées sur tous les éclairages de travail des véhicules communaux.

### Transport scolaires

50 vélos sont en fonction pour le déplacement des élèves à la salle de sport triple afin d'éviter la mise en place d'un transport scolaire motorisé.

### Subventions

Le Conseil communal propose une subvention de Fr. 200.- à l'achat d'un vélo électrique neuf (valable pour les 20 premiers vélos annoncés). Pour 2017, 9 acheteurs ont profité de la subvention.

## **Organisation interne**

### Commission énergie

La Commission énergie du Conseil général de la Commune de Châtel-St-Denis est régulièrement consultée pour la mise en place de projets communaux tels que le renouvellement de l'éclairage de Noël, l'étude de l'éclairage public dynamique, ainsi que le projet de mise en place d'une borne de recharge gratuite pour les véhicules électriques.

### Cours EcoDrive

Un cours EcoDrive s'est déroulé en octobre 2017 pour la formation du personnel communal à l'aide d'un simulateur de conduite et d'un programme de formation adapté.

## **Communication, coopération**

### Campagne Display

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré l'ensemble des bâtiments communaux sur le logiciel Display. Les affiches énergétiques ont été mises en place à l'entrée des bâtiments en 2017.

### Site Internet

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré sur son site Internet la campagne « Notre geste Votre geste » qui a pour but de communiquer sur le thème de l'énergie avec la population, en particulier sur des économies de chauffage et d'électricité.

### Panneaux solaires

Un recensement permettant de répertorier l'ensemble des panneaux solaires installés sur le territoire communal sera réalisé au début 2018.

### Documentation

Une armoire de documentation touchant à l'énergie a été mise en place devant la réception du bâtiment administratif.

### Certification

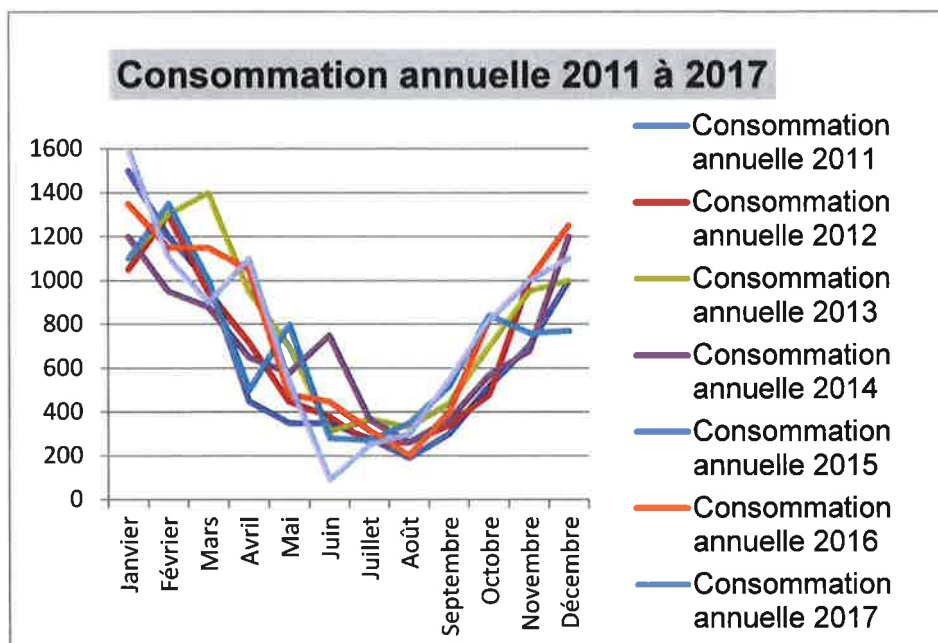
Le 15 mars 2016, la Commune de Châtel-St-Denis s'est vue décerner pour la 3<sup>ème</sup> fois le label « Cité de l'Énergie », valable jusqu'en 2019.

## **Objectifs pour 2018**

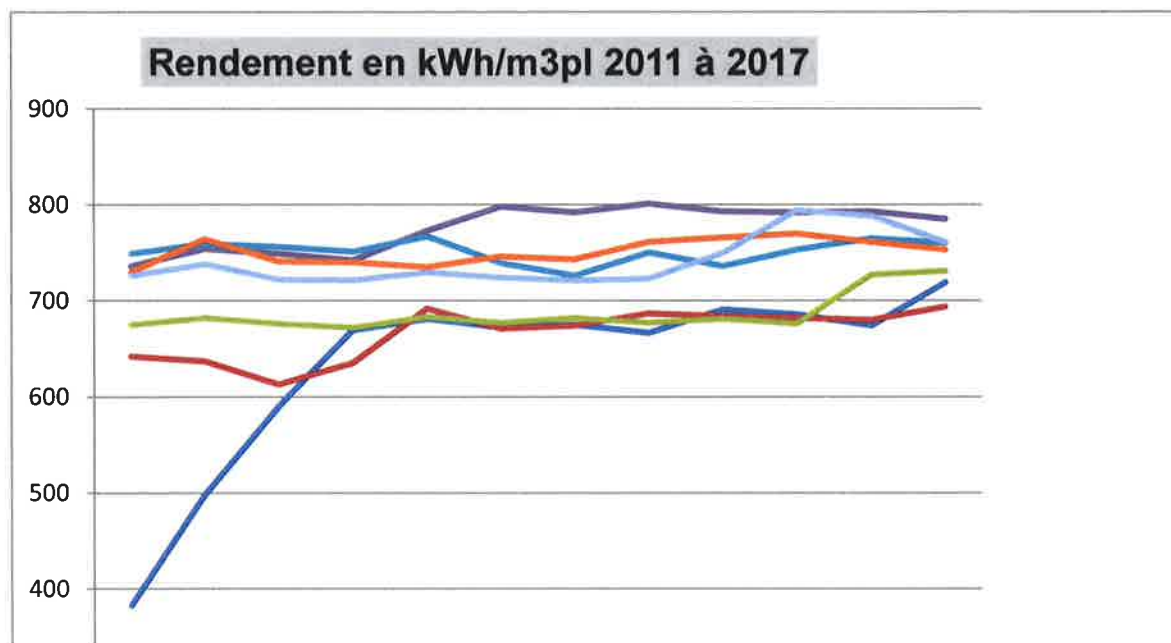
La Commune de Châtel-St-Denis va tout mettre en œuvre pour finaliser la longue liste d'actions déjà en cours.

## Centrale de chauffage à bois

### Consommation de combustible en m3pl



### Rendement en kWh/m3pl



## Combustible acheté en 2017

- Plaquettes forestières vertes issues de la forêt et de sous-produits de scierie
- Pour l'année 2017, la plaquette verte provient de la Commune de Châtel-St-Denis (24 %), de scieries et de charpenterie de la région (52 %), d'entreprises forestières (8 %) et de divers propriétaires privés (16 %)
- Le prix d'achat des plaquettes varie entre TTC Fr. 7.- et Fr. 32.- franco silo, suivant l'essence, la qualité, la provenance et le taux d'humidité

## Consommation annuelle de plaquettes forestières prévue et effective

- Consommation annuelle prévue : 12'000 m3pl
- Consommation annuelle effective 2017 avec stock : 11'470 m3pl



**Commentaires des comptes 2017**

1. Explication du résultat
2. Détail des dépenses financières et amortissements extraordinaires
3. Evolution des charges liées
4. Explication des variations entre le budget et les comptes
5. Situation des investissements réalisés en 2017
6. Bilan – mouvement du patrimoine

**1. Explication du résultat**

Le compte de fonctionnement 2017 se solde, avant opérations de clôture, par un excédent de revenu largement positif à hauteur de Fr. 12'423'823.82 réparti comme suit :

- Fr. 5'248'773.47 liés au fonctionnement et,
- Fr. 7'175'050.35 liés au gain comptable réalisé sur les ventes des terrains du lotissement de Montmoirin.

Ce résultat très favorable a permis de procéder à des amortissements extraordinaires pour plus de 6 millions, mais aussi de renforcer la réserve pour le réseau routier de 2 millions et de créer une réserve pour les infrastructures sportives de 3 millions.

Le budget de fonctionnement prévoyait un déficit de Fr. 402'990.00. Pour mémoire, le résultat des comptes 2016 présentait un excédent de revenu de Fr. 4'756'125.62, incluant un gain comptable sur une vente de terrain de Fr. 519'750.00.

Ce résultat est dû à des revenus exceptionnels (vente terrain), mais aussi à des revenus en progression (impôts) ainsi qu'à une bonne maîtrise des charges. On peut le résumer ainsi :

- Une économie de charges par rapport au budget de plus de Fr. 957'700.00, soit – 2.74 %
- Une croissance des recettes d'impôts par rapport au budget de 4.2 millions de francs. Cette croissance est très marquée pour la fiscalité des personnes morales ainsi que pour les impôts liés aux mutations immobilières des personnes physiques.
 

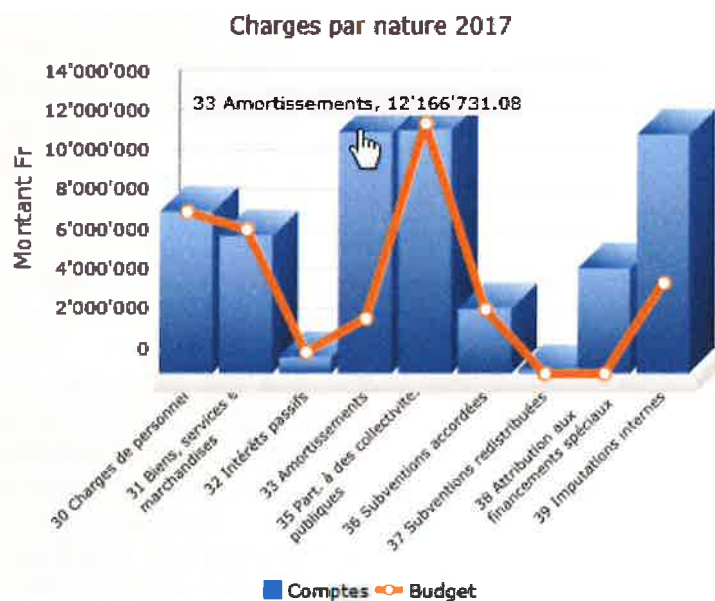
▪ impôts des personnes physiques	Fr. 805'000.00	+ 4.8 %
▪ impôts des personnes morales	Fr. 2'260'000.00	+ 79.3 %
▪ contributions immobilières	Fr. 96'000.00	+ 4.7 %
▪ impôts sur les gains immobiliers	Fr. 190'000.00	+ 32.4 %
▪ les autres impôts (incluant les mutations immobilières)	Fr. 901'000.00	+ 122.4 %
- Une croissance des autres revenus par rapport au budget de 7.6 millions, répartie comme suit :
 

▪ revenus des biens, contributions, taxes, etc..	Fr. 386'000.00
▪ gain comptable sur vente de terrain	Fr. 7'175'000.00

**1.1 Charges de fonctionnement**

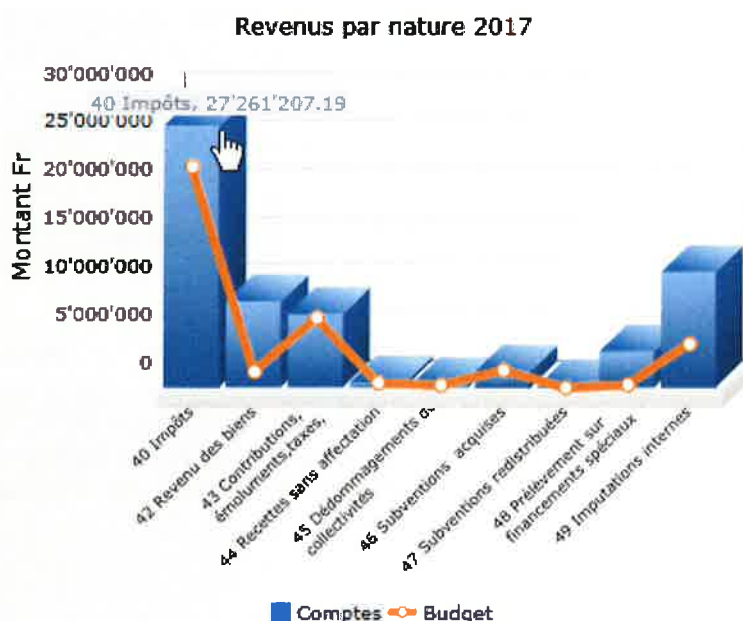
Le budget prévoyait Fr. 39'762'950.00 de charges, les comptes 2017 enregistrent un total de charges de Fr. 61'226'545.90. L'écart important entre les comptes et le budget provient des écritures de bouclage. Il s'agit notamment des amortissements supplémentaires de Fr. 6'000'980.09, une attribution à la réserve pour véhicules de Fr. 300'000.00, une attribution à la réserve pour le réseau routier de Fr. 2'000'000.00 ainsi qu'une attribution à la réserve pour les infrastructures sportives de Fr. 3'000'000.00. Les amortissements du centre de renfort et de son parking avec les prélèvements aux réserves prévus dans le plan de financement ont été effectués

dans cet exercice comptable (imputations internes comprises). Les charges nettes, sans tenir compte des écritures précitées, s'élèvent à Fr. 33'938.543.71 contre Fr. 34'896'260.00 budgétisés sans les imputations internes. **Cela dit, les charges sont inférieures de Fr. 957'716.29 par rapport au budget, soit de 2.74 %**. Les principales variations entre le budget et les comptes sont expliquées à partir de la page 93.



## 1.2. Les revenus de fonctionnement

Les revenus de fonctionnement enregistrent des recettes fiscales supplémentaires par rapport au budget, à l'instar des années précédentes. L'estimation des recettes fiscales 2017 est basée sur les recommandations du canton, mais aussi sur la base d'une analyse de la situation des entreprises au moment de l'établissement du budget, d'où l'extrême prudence qui a prévalu. De manière générale, toute estimation des recettes fiscales reste aléatoire. En 2017, des revenus en forte croissance ont été enregistrés pour les impôts sur les gains immobiliers et les personnes morales. Le budget prévoyait Fr. 39'359'960.00 de recettes globales, les comptes 2017 enregistrent un total de recettes de Fr. 62'349'389.63. Sans tenir compte des imputations internes, des prélèvements aux réserves pour le financement du centre de renfort et des subventions à redistribuer, elles s'élèvent à Fr. 46'376'597.63 contre Fr. 34'493'270.00 budgétisés sans les imputations internes. **Cela dit, nous enregistrons une augmentation des revenus de Fr. 11'883'328.00 par rapport au budget, soit de 34.45 %**. A l'instar des charges, les principales variations sont expliquées à partir de la page 93.



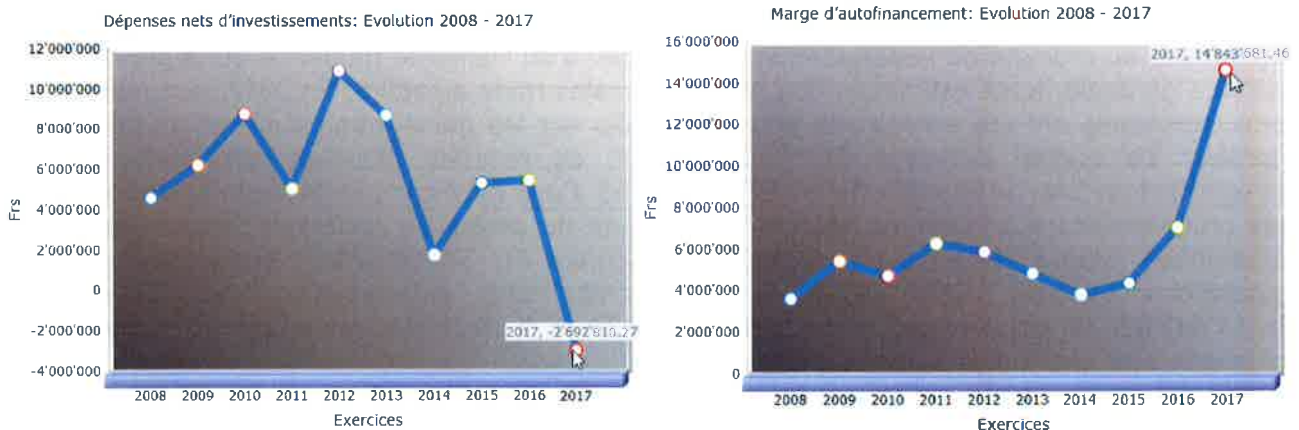
### 1.3. Comparaison des comptes de fonctionnement

	<b>Comptes 2017</b> après opérations de bouclement	<i>Budget 2017</i>	<b>Comptes 2016</b> après opérations de bouclement
Revenus	62'349'389.63	39'359'960.00	41'832'437.90
Charges	61'226'545.90	39'762'950.00	40'379'749.48
Bénéfice/perte	1'122'843.73	-402'990.00	1'452'688.42

### 1.4. Compte des investissements

Le compte des investissements se solde par un excédent de recettes d'investissement de Fr. 2'692'810.27. Ce montant a été porté en diminution du patrimoine. Le budget prévoyait Fr. 3'588'164.00 de dépenses nettes. La différence représente des investissements non encore réalisés ou en cours d'exécution. Il faut savoir que les dépenses d'investissement les plus importantes de l'année 2017 sont les dépenses liées à la finalisation de la construction du centre de renfort et à l'école des Pléiades. S'agissant des recettes, les ventes des terrains du lotissement de Montmoirin ont été réalisées et s'élèvent à Fr. 8'785'220.00. A noter que le montant total des dépenses à charge du budget 2017 avait été estimé à 19 millions, mais une grande partie des travaux a été reportée au budget 2018. Les recettes liées aux taxes de préférence prévues en budget d'intention n'ont pas pu être facturées, car les modifications du PAL ne sont pas approuvées et ont été reportées au budget 2018.

Le tableau de la gestion des investissements vous renseignera sur l'évolution.



<b>Degré d'autofinancement =</b>	<b>Autofinancement</b>	<b>14'843'682</b>	
	<b>Excédent recettes investissements</b>	<b>-2'692'810</b>	<b>-551.2%</b>

La marge d'autofinancement qui permet de financer les investissements s'élève à Fr. 14'843'682.00 contre Fr. 2'091'590.00 prévue au budget. On peut qualifier le degré d'autofinancement d'hors norme avec un taux de 551.20 %. Il s'explique d'une part par le fait que les recettes d'investissements (ventes de terrains) ont permis de couvrir toutes les dépenses d'investissements, et d'autre part par un autofinancement issu du compte de fonctionnement qualifié d'exceptionnel.



## 1.5. Amortissements

	Budget 2017	Comptes 2017
<b>Amortissements obligatoires</b>	1'988'280.00	1'733'929.00
Amortissements financiers pour l'eau potable	2'890.00	7'915.39
Amortissements financiers pour l'épuration	503'410.00	663'783.25
Amortissements extraordinaires		6'000'980.09
Amortissements centre renfort et parking avec prélèvements réserves		3'501'500.00
Amortissements véhicules avec prélèvements aux réserves		258'623.35

Détail des amortissements aux pages 90 et 91.

## 1.6. Dette brute et nette au 31.12.2017

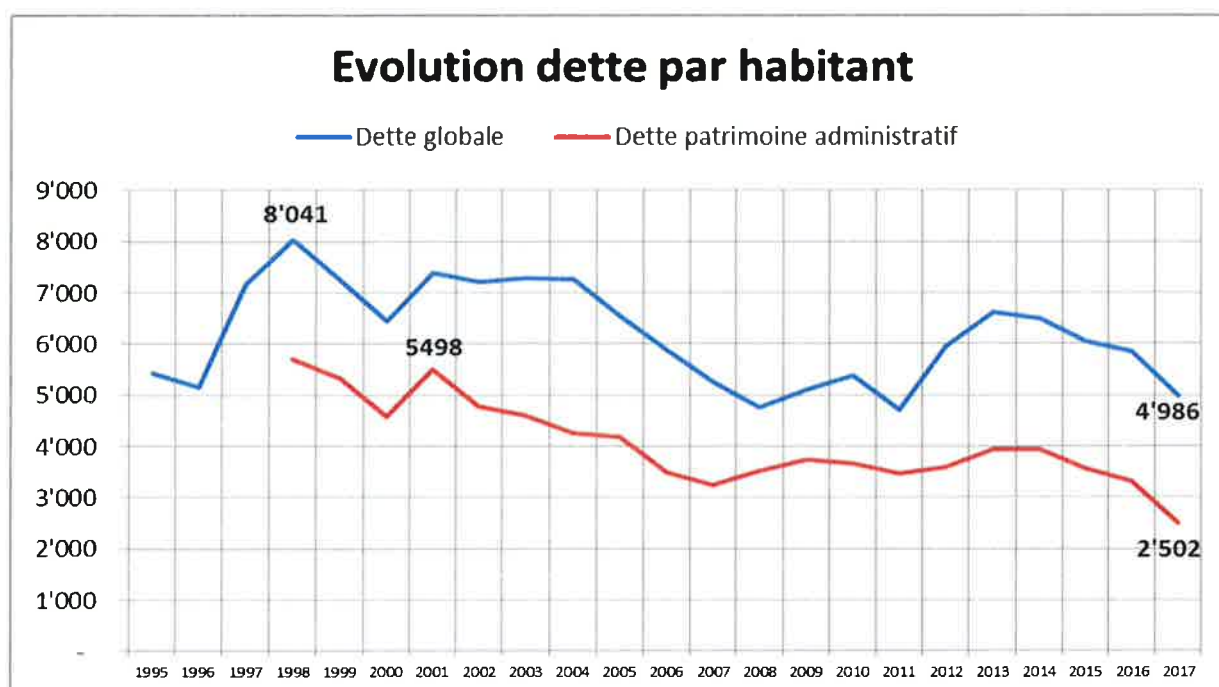
### 1.6.1. Dette du patrimoine financier et administratif

La dette brute s'élève à Fr. 35'704'800.00 selon le bilan (Fr. 38'380'500.00 au 31.12.2016). La dette nette (dette à long terme – disponibilité), quant à elle, s'élève à Fr. 33'434'110.92 (Fr. 38'226'682.82 au 31.12.2016).

La dette nette par habitant s'élève à Fr. 4'986.00 contre Fr. 5'848.00 en 2016 (- Fr. 862.00).

### 1.6.2. Dette nette du patrimoine administratif

La dette nette par habitant s'élève à Fr. 2'502.00 contre Fr. 3'308.00 en 2016 (- Fr. 806.00)



### 1.6.3. Evolution de la dette du patrimoine financier et administratif

Année	Dette globale					Dette patrimoine administratif		
	Dette brute	Capitaux	Dette nette	Nbre habitants	Dette par habitant	Dette patrimoine administratif	Nbre habitants	Dette par habitant
1995	22'470'251.73	340'960.90	22'129'290.83	4074	5'432		4074	-
1996	21'683'738.28	315'433.98	21'368'304.30	4151	5'148		4151	-
1997	29'934'787.18	245'785.28	29'689'001.90	4143	7'166		4143	-
1998	33'542'906.23	227'784.96	33'315'121.27	4143	8'041	23'595'349.00	4143	5'695
1999	31'358'401.38	138'043.07	31'220'358.31	4314	7'237	22'980'386.00	4314	5'327
2000	29'747'345.98	1'706'687.42	28'040'658.56	4357	6'436	19'952'041.00	4357	4'579
2001	33'168'846.02	322'902.18	32'845'943.84	4447	7'386	24'450'743.00	4447	5'498
2002	33'334'708.39	364'696.49	32'970'011.90	4574	7'208	21'861'168.00	4574	4'779
2003	34'558'819.98	160'239.59	34'398'580.39	4723	7'283	21'743'982.00	4723	4'604
2004	35'197'040.35	84'625.73	35'112'414.62	4835	7'262	20'612'260.00	4835	4'263
2005	32'172'191.76	48'054.43	32'124'137.33	4915	6'536	20'604'962.00	4915	4'192
2006	30'333'956.60	185'400.57	30'148'556.03	5125	5'882	17'839'613.00	5125	3'481
2007	28'052'429.30	602'850.57	27'449'578.73	5233	5'245	16'916'578.00	5233	3'233
2008	26'624'897.45	345'943.75	26'278'953.70	5530	4'752	19'385'250.00	5530	3'505
2009	29'305'207.60	166'916.45	29'138'291.15	5706	5'106	21'278'289.00	5706	3'729
2010	31'292'433.35	243'182.27	31'049'251.08	5764	5'386	21'106'248.00	5764	3'662
2011	28'537'781.35	371'690.83	28'166'090.52	5975	4'714	20'725'778.00	5975	3'469
2012	36'564'183.90	165'225.62	36'398'958.28	6133	5'934	22'003'183.90	6133	3'588
2013	41'311'606.25	194'277.14	41'117'329.11	6222	6'608	24'531'329.11	6222	3'943
2014	41'688'097.85	244'508.67	41'443'589.18	6390	6'486	25'115'589.00	6390	3'930
2015	39'609'361.95	512'260.09	39'097'101.86	6465	6'048	22'995'101.86	6465	3'557
2016	38'380'500.00	153'817.18	38'226'682.82	6537	5'848	21'626'782.82	6537	3'308
2017	35'704'800.00	2'270'689.08	33'434'110.92	6706	4'986	16'780'210.92	6706	2'502

### 1.6.4. Evolution de la dette du patrimoine administratif

Selon tableau "Evolution de la dette" 33'434'110.92

A déduire dettes du patrimoine financier :

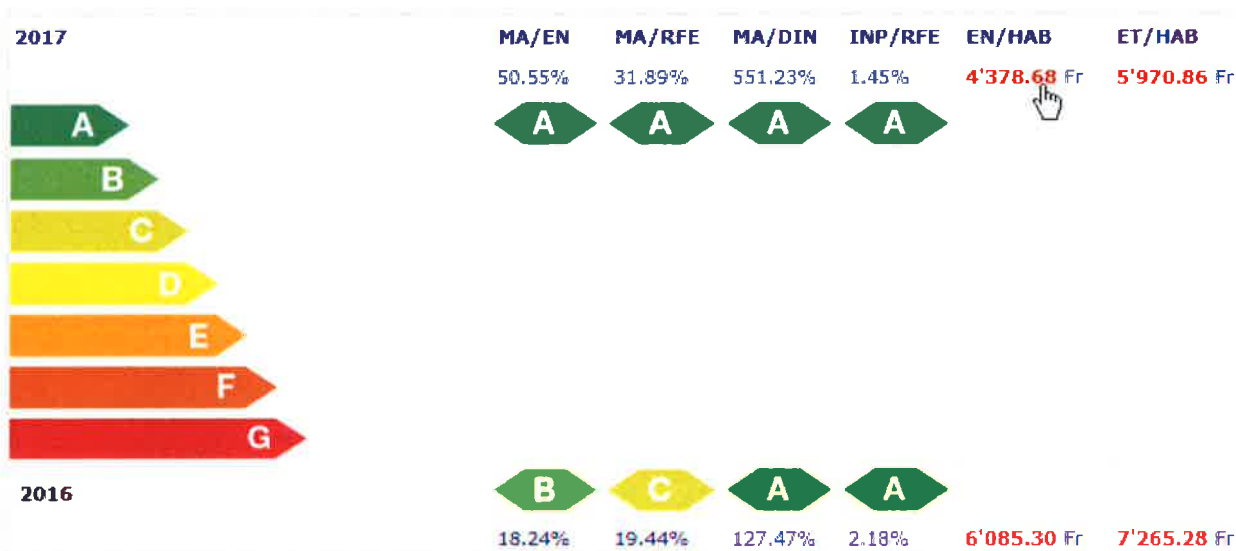
- immeubles (chalets alpage)	-11'900.00
- terrain et équipement Pré aux Oies	-5'205'000.00
- terrain Pra Gremy	-1'875'000.00
- immeuble le CAB	-5'225'000.00
- parking centre renfort	-1'256'000.00
- bâtiment Vicariat	-1'921'000.00
- installation turbinage	-1'160'000.00

Solde de la dette au 31.12.2017 (patrimoine administratif) 16'780'210.92

<b>- par habitant :</b>	<b>2'502.00</b>
<i>(situation au 31.12.2016)</i>	<i>3'308.00</i>

RATIOS	2016	2017	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	18.24%	50.55% ↑	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	19.44%	31.89% ↑	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	127.47%	551.23% ↑	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	2.18%	1.45% ↓	< 05.00%

Par habitant	2016	2017
Endettement/Fortune net par habitant	6'085.30	4'378.68
Endettement total par habitant	7'265.28	5'970.86



MA / EN = Capacité de financement de l'endettement.	de 0 % à 4,99 %	résultat insuffisant
	de 5 % à 14,99 %	résultat moyen
	dès 15 % et plus	résultat bon
MA / RFE = Capacité d'autofinancement	de 0 % à 9,99 %	résultat insuffisant
	de 10 % à 19,99 %	résultat moyen
	dès 20 %	résultat bon
MA / DIN = Degré d'autofinancement	de 0 % à 49,99 %	résultat insuffisant
	de 50 % à 79,99 %	résultat moyen
	dès 80 %	résultat bon
INP / RFE = Quotité des intérêts	de 0 % à 4,99 %	résultat bon
	de 5 % à 9,99 %	résultat moyen
	dès 10 %	résultat insuffisant

### 1.6.5. Comparaison du résultat net par dicastères avant amortissements extraordinaires et attribution à la réserve

	Budget 2017	Comptes 2017	Ecart en francs	Ecart en %
<b>Administration</b>	2'414'720.00	2'312'514.20	-102'205.80	-4.23%
<b>Ordre public</b>	712'940.00	552'931.58	-160'008.42	-22.44%
<b>Enseignement formation</b>	7'893'630.00	7'759'323.55	-134'306.45	-1.70%
<b>Culte, culture et loisirs</b>	1'532'510.00	1'548'267.97	15'757.97	1.03%
<b>Santé</b>	2'754'070.00	2'603'240.00	-150'830.00	-5.48%
<b>Affaires sociales</b>	2'932'580.00	2'913'149.30	-19'430.70	-0.66%
<b>Transports et communication</b>	3'016'260.00	2'872'899.89	-143'360.11	-4.75%
<b>Environnement</b>	475'390.00	438'291.20	-37'098.80	-7.80%
<b>Economie</b>	775'480.00	555'619.96	-219'860.04	-28.35%
<b>Finances et impôts</b>	-22'104'590.00	-22'679'081.38	-574'491.38	- 2.60%
<b>Résultat</b>	<b>402'990.00</b>	-		
	(perte)	1'122'843.73 (bénéfice)		

## 2. Détail des dépenses financières et des amortissements extraordinaires

### 2.1. Total dépenses financières

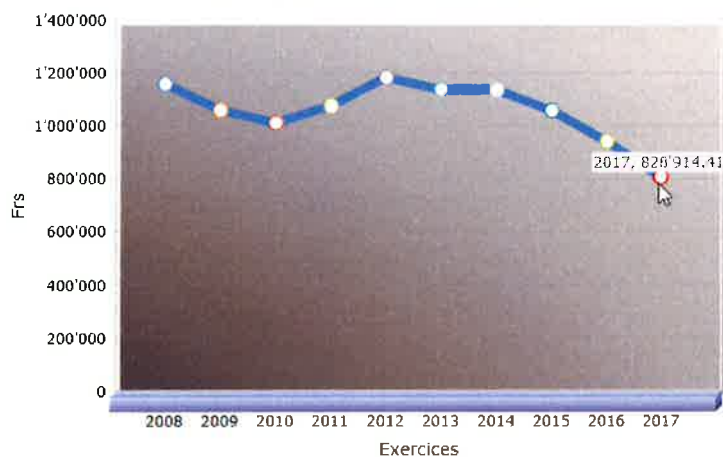
#### 2.1.1. Amortissements obligatoires

	COMPTES 2016	BUDGET 2017	COMPTES 2017	Valeur bilan au 31.12.2017
Ecole du Bourg	169'926	169'930	<b>169'926</b>	-
Ecole La Châteloise	42'279	42'280		-
Ecole du Lussy	176'160	176'160	<b>176'160</b>	5'605'000
Ecole Pléiades (y.c. terrain)				2'325'000
Conduites eaux	264'314	270'600	<b>236'923</b>	4'324'000
Construction canalisation	151'166	190'300	<b>154'694</b>	2'137'000
Puits à ordures ménagères et déchetterie	49'600	49'600	<b>49'600</b>	413'000
Zone récréative	15'000	15'000	<b>15'000</b>	-
CAB	79'004	79'010	<b>79'004</b>	5'225'000
Chauffage à bois bâtiment	135'340	135'340	<b>135'340</b>	2'137'000
Centre forestier	19'350	19'350	<b>19'350</b>	-
Bâtiment du Vicariat		22'000	<b>22'000</b>	1'921'000
Zone à bâtir Montmoirin (y.c. terrain)	48'551	48'560	<b>48'551</b>	-
Halle en Fossiaux	142'751	142'760		-
Terrain Fruence	6'800	6'800	<b>6'800</b>	-
Salle triple	185'100	185'100	<b>185'100</b>	4'628'000
Liaison Fleur Berra	22'146	22'150	<b>22'146</b>	-
Centre de renfort		138'650	<b>138'645</b>	4'024'000
Parking Centre de renfort (transfert du compte centre renfort)				1'256'000
Feu - camion magirus	40'500	40'500	<b>40'500</b>	104'000
Feu - véhicule protection respiratoire		14'850	<b>14'850</b>	74'000
Turbinage	59'600	59'600	<b>59'600</b>	1'160'000
Terrain et équipement Pré aux Oies	133'340	133'340	<b>133'340</b>	5'205'000
Terrain IG secteur gare transfert sous Ecole Pléiades				-
Terrain Pra Gremy				1'875'000
Terrain IG zone du Lussy	26'400	26'400	<b>26'400</b>	-
Amortissements obligatoires selon liste Scom	1'767'327	1'988'280	<b>1'733'929</b>	
		<i>Ecart budget</i>	-254'351	

#### 2.1.2. Intérêts

	COMPTES 2016	BUDGET 2017	COMPTES 2017
<b>Intérêts passifs</b> y compris intérêts de remboursement impôt et intérêts bancaires	963'116.49	1'088'000.00	828'914.41

Intérêts passifs: Evolution 2008 - 2017



### Les amortissements extraordinaires

Libellé	Comptes 2015	Comptes 2016	Comptes 2017
Réfection murs cimetière	94'204.10		
Etude déplacement route cantonale	97'291.40	11'090.65	
Etude circulation secteur gare	60'389.45	12'961.00	
Réfection générale des chalets d'alpage	234'793.15	77'385.55	
Travaux cabane Bon Riau	32'713.00	32'798.15	1'690.00
Plan aménagement	33'891.35	107'530.60	250.00
Routes	609'736.20	201'105.50	
Bâtiment administratif	116'553.05	109'322.60	5'609.50
Crédit étude PAD sous le Bourg	75'593.30	5'055.40	24'483.40
Terrain	1'700.00	49'873.80	
Concours archit. nouvelle école secteur Cardinal	32'235.60		246'000.00
Ruisseau du Chêne - remise à ciel ouvert	11'423.90	5'121.40	
Ecoles primaires : tableaux interactifs	163'378.90	92'802.15	
WC public Grand-Clos		178'854.95	
Pont de la Péralla - étude		31'590.00	
Bornes interactives		105'832.10	
Ecole Châteloise		1'364'400.25	
Halle en Fossiaux		506'249.00	
WC public Paccots			254'866.20
Terrain zone intérêt général Fruence			93'199.00
Terrain zone intérêt général Lussy			509'599.00
Terrain secteur ancien Hôpital (LSI)			393'523.00
Place institut réfection pavés			140'951.15
Liaison ZI Pra de Plan/les Rochettes			184'853.00
Ecole du Bourg			2'727'073.00
Remise à ciel ouvert ruisseau du Chêne			42'073.95
Route de la Saira			33'793.75
Piscine (dépl. production chaleur et trait. eaux)			270'230.25
Ecole Châteloise - étude			68'999.50
Centre forestier			397'649.00
Forêt			511'999.00
Etude énergétique secteur Gare			84'163.00
Divers pour arrondi au bilan	11'161.02	11'464.10	9'974.39
<b>Total amortissements extraordinaires</b>	<b>1'575'064.42</b>	<b>2'903'437.20</b>	<b>6'000'980.09</b>

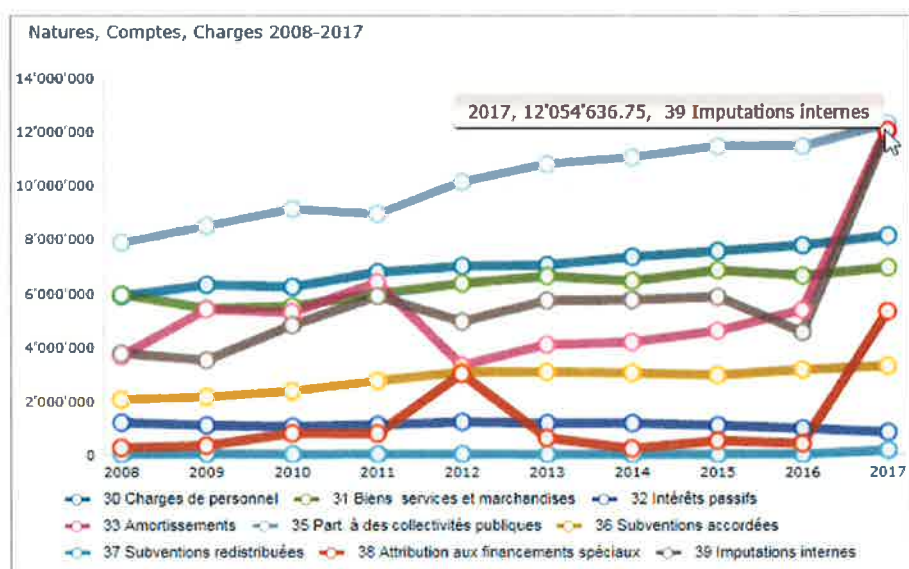
### 3. Evolution des charges liées

Les charges liées s'élèvent à Fr. 15'605'198.00 alors qu'elles avaient été budgétisées à Fr. 15'884'990.00 (natures 35 et 36).

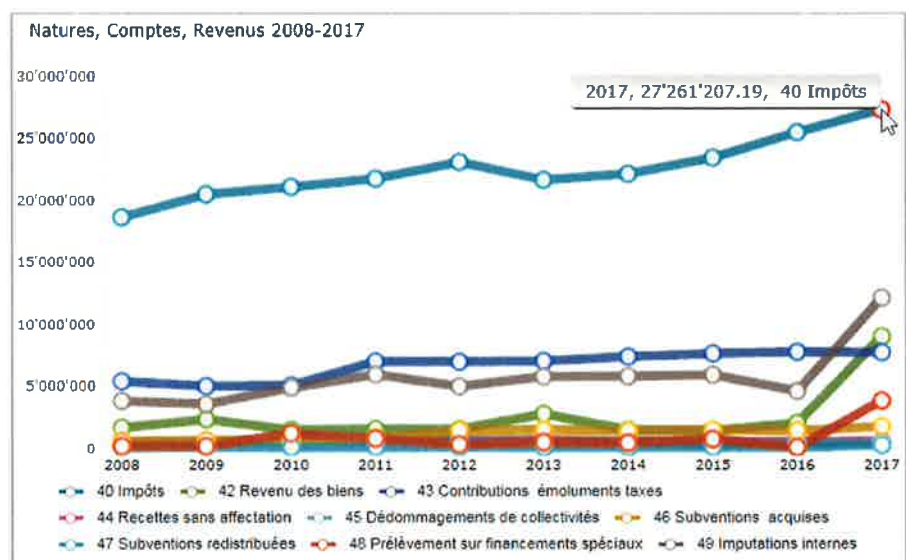
#### 3.1. Participations aux collectivités publiques (charges liées)

	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017
Participations au canton Rubrique 351	6'519'669	6'829'240	6'692'358
Participations aux associations de communes Rubrique 352	4'953'672	5'798'970	5'619'696
Aides individuelles, subventions Rubriques 362, 364, 365, 366	3'156'911	3'256'780	3'293'144
<b>*Total participations aux collectivités publiques</b>	<b>14'630'252</b>	<b>15'884'990</b>	<b>15'605'198</b>

#### Evolution des charges par natures



#### Evolution des revenus par natures



#### 4. Explications des variations

##### Comptes de fonctionnement

##### 0. ADMINISTRATION

##### 02. Administration générale

###### 02.301.01 Traitement du personnel du Service technique + Fr. 77'391.15

Suite à l'absence prolongée du chef de service, des indemnités de remplacement conformes au règlement du personnel ont été versées. Au 1<sup>er</sup> mars 2017, un collaborateur a été engagé pour une durée déterminée. Ces dépenses sont compensées par les indemnités de l'assurance perte de gain maladie comptabilisées sous la rubrique 02.436.20.

###### 02.318.00 Assurances diverses, RC, mobilier, etc... + Fr. 4'739.90

En avril 2017, une mise à jour du contrat de base de l'assurance choses a été effectuée. Il s'agit d'une actualisation du contrat compte tenu de toutes les modifications enregistrées jusqu'au 31.12.2016 pour les valeurs des biens meubles et immeubles.

###### 02.318.30 Prestations de tiers (avocats, etc.) + Fr. 11'851.30

L'année 2017 a également été marquée par plusieurs affaires nécessitant l'appui d'un avocat. Les dépenses principales ont été les suivantes : litige lié au PAD Montmoirin, Fr. 19'000.- ; litige avec un employé, Fr. 10'000.- ; litige lié à un retour de terrain en zone agricole (PAL), Fr. 11'000.- ; litige lié à une demande de prétentions civiles, Fr. 7'500.- ; litige lié à un recours concernant le type d'activité autorisé dans une zone (PAL), Fr. 5'000.- ; litige lié aux transports scolaires, Fr. 4000.-. Toutes ces affaires n'ont pas été prises en charge par notre protection juridique, car elles sont soit antérieures à la l'entrée en vigueur de la couverture début 2016 (à noter qu'un cas juridique est assuré lorsque sa cause ou l'événement déclencheur et le besoin d'assistance juridique sont survenus pendant la durée contractuelle), soit non couvertes (aménagement du territoire).

Il est extrêmement difficile lors de l'élaboration du budget d'anticiper les dépenses à venir dans ce domaine.

Il faut toutefois signaler que les recours sont de plus en plus nombreux, même dans des affaires qui paraissent sans grands enjeux, et que la complexité des lois ne simplifie pas notre travail.

###### 02.436.20 Remboursement d'assurances + Fr. 87'432.10

Des indemnités importantes ont été versées en 2017. Elles se répartissent comme suit :

- Accident : Fr. 20'245.85
- Maladie : Fr. 90'919.70
- AI : Fr. 15'758.70
- RC entreprise (participation aux excédents) : Fr. 22'348.60

##### 1. ORDRE PUBLIC

##### 140. Police du feu intercommunale

- 140.314.00 Entretien du bâtiment du feu + Fr. 5'246.45
- Un taux d'humidité élevé dans les locaux du sous-sol a nécessité l'installation d'un déshumidificateur dans le local de stockage des habits pour un montant de Fr. 6'015.90.
- 140.318.00 Frais d'intervention + Fr. 8'489.65
- Environ Fr. 11'000.00 ont été utilisés pour acheter des produits absorbants, pour les prestations des balayeuses et pour évacuer les produits souillés. Ce montant a été refacturé et comptabilisé sous la rubrique comptable 140.435.00 « vente et prestations de services ».
- 140.351.00 Frais de la centrale d'alarme + Fr. 2'927.45
- Swisscom a coupé la ligne analogique au 31.12.2017 sans avertissement écrit, ligne qui sert à l'alarme des bips radio du week-end. Nous avons dû installer un boîtier de secours IP pour garantir cette ligne d'alarme pour un montant de Fr. 3000.00.
- 140.435.00 Vente et prestations de service + Fr. 41'181.75
- Comme mentionné sous la rubrique 140.318.00, trois grosses pollutions hydrocarbures et un accident de camion ont permis de facturer environ Fr. 37'000.00.

#### **141. Police du feu communale**

- 141.390.31 Imputation interne amortissement abri public centre renfort Fr. 301'500.00
- 141.390.32 Imputation interne amortissement centre renfort Fr. 2'800'000.00
- 141.490.00 Imputation interne amortissement abri public centre renfort Fr. 301'500.00
- 141.490.10 Imputation interne amortissement centre renfort Fr. 2'800'000.00
- Conformément au plan de financement du message no 70 accepté par le Conseil général en date du 11.12.2014 pour la construction du centre de renfort, les prélèvements à la réserve pour la caserne des pompiers (rubrique bilan 282.53) de Fr. 2'800'000.00, ainsi qu'à la réserve pour les abris PC (rubrique comptable du bilan 280.10) de Fr. 301'500.00 ont été effectués. Les amortissements simultanés ont été effectués aussi dans le poste 99 conformément aux directives du modèle de comptes harmonisé MCH1.

#### **15. Militaire**

- 15.450.00 Indemnités de stationnement de la troupe – Fr. 8'490.75

Il y a eu peu d'occupation par l'armée durant l'année 2017.

## **2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION**

### **219 Accueil extrascolaire**



Le taux de couverture des charges est de 79.35 % contre 81.07 % en 2016. Le budget prévoyait un taux de couverture de 82.63 % avec un prélèvement au fonds accueil extrascolaire. Compte tenu du bon résultat de l'année 2017, le prélèvement de Fr. 30'000.00 au fonds n'a pas été effectué.

**29. Administration scolaire**

29.314.00 Entretien et rénovation des bâtiments – Fr. 20'868.35

Aucune réparation majeure n'a été nécessaire durant l'année 2017.

**3. CULTE, CULTURE ET LOISIRS**

**34. Sports**

34.314.11 Buvette piscine – dépense d'exploitation – Fr. 8'692.40

34.439.30 Recette buvette de la piscine – Fr. 11'403.70

On enregistre moins de dépenses pour la buvette de la piscine, mais également moins de recettes. Les clients ont été moins nombreux qu'à l'accoutumée.

34.314.20 Centre sportif – dépenses d'exploitation + Fr. 22'016.86

La différence provient essentiellement du mandat qui a été attribué au bureau Girona Architectes pour un montant de Fr. 19'170.00 concernant les compléments d'étude demandés par le Conseil général pour le bâtiment sportif du Lussy

34.439.20 Recettes de la patinoire - Fr. 17'055.90

La différence provient du bon enneigement de la station des Paccots qui a permis une ouverture des installations de ski au début décembre 2017. Nous sommes obligés de constater qu'une ouverture précoce de la station de ski pèjore la fréquentation de la patinoire.

**340. Halle de sport du Lussy**

340.314.00 Entretien immeuble – Fr. 26'760.20

Les montants prévus pour la fourniture du meuble à chaussures ainsi que l'installation des tôles de protection contre les murs ont pu être négociés Fr. 8'000.00 meilleur marché que les offres budgétaires.

Sinon, aucune réparation majeure n'a été nécessaire durant l'année 2017 contrairement à 2016 où il y avait eu un dépassement de Fr. 7'000.00 sur ce compte.

**341. Restaurant halle de sport du Lussy**

341.314.00 Entretien immeuble + Fr. 9'191.45

Suite au rapport du service d'hygiène, des travaux de peinture ainsi qu'une adaptation sur le système de ventilation ont été nécessaires.

Suite au constat du mauvais état de la cuisine et des appareils, une expertise a été faite afin d'évaluer ce qui pouvait être imputé à

l'exploitant, et également faire le point pour s'assurer que cette cuisine correspond encore à nos besoins.

#### **4. SANTE**

##### **46. Service médical des écoles**

46.366.00 Subvention communale soins dentaires – Fr. 23'633.50

La commune subventionne les soins dentaires scolaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Sur décision du Conseil général, la commune continue de prendre en charge le coût total des contrôles dentaires scolaires (compte 46.351.00). Les demandes de subvention sur les soins déposées par les parents ont été peu nombreuses.

#### **5. AFFAIRES SOCIALES**

##### **58. Assistance**

58.366.10 Frais d'assistance + Fr. 112'276.55

La différence s'explique, en partie, par le nombre de dossiers d'aide matérielle en cours qui a été supérieur par rapport à l'année précédente. Concrètement, cela représente 9 dossiers. D'autre part, l'estimation du budget a été sous-évaluée d'environ 10 %.

Ce compte a enregistré la prise en charge de frais funéraires qui n'ont pas pu être payés par les successions pour un montant total de Fr. 10'961.80 (3 situations). Il faut savoir que selon l'article 73 al. 4 de la loi sur la santé, les frais d'enterrement d'une personne dans le besoin au sens de la législation sur l'aide sociale sont pris en charge par sa commune de domicile. Ces dépenses n'avaient pas été prévues au budget.

58.366.20 Cotisations AVS pour indigents + Fr. 8'965.10

Conformément à la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants, les communes doivent payer les cotisations minimum pour les personnes qui se trouvent dans une situation difficile (arrêté du Tribunal administratif du canton de Fribourg du 27.11.1997). Le budget prévoyait une dépense annuelle de Fr. 8'000.00. Les comptes 2017 enregistrent un montant beaucoup plus important. Plusieurs situations ont fait l'objet de rattrapage d'année de cotisations pour un total de Fr. 8'965.10.

58.436.00 Remboursement de tiers + Fr. 85'997.30

La différence s'explique par un nombre croissant de remboursement de dettes sociales dans le cadre du contentieux. A cela, il convient d'ajouter les remboursements rétroactifs sur des avances que le Service social a effectuées pour les diverses caisses de chômage, du BURAPA, ou de la Caisse de compensation (allocations familiales, de formation, de naissance, de maternité, de rentes AI et des prestations complémentaires), etc.

## 6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

### 62. Routes communales, génie civil

#### 62.311.00 Achat de véhicules, machines et matériel + Fr. 12'002.80

Lors du déplacement de l'atelier mécanique dans les anciens locaux des pompiers, il a été nécessaire de compléter le matériel de la table de soudage, de l'équiper d'un établi mobile avec un étau de service, de compléter le stock de la visserie pour le garage, mais également de la menuiserie, de compléter les bacs et les dévidoirs et d'appareil de mesure pour le nouveau local à huile. Il a fallu aussi créer une étagère et compléter le stock de différents profils métalliques pour la serrurerie. Aujourd'hui le garage et la serrurerie sont très bien équipés et peuvent travailler de manière autonome.

#### 62.312.20 Eau, énergie et combustible + Fr. 14'727.30

Les remplissages des citernes à mazout qui n'avaient pas été nécessaires en 2016 ont été réalisés au début de l'année 2017.

#### 62.314.05 Routes – travaux par tronçons – Fr. 141'832.95

La différence provient essentiellement de 3 chantiers qui n'ont pas été réalisés, à savoir :

- Chemin du Scé pour un montant de Fr. 56'250.00
- Chemin des Léchères pour un montant de Fr. 29'250.00
- Chemin de la Rocasse pour un montant de Fr. 25'000.00

Les 2 premiers suite au refus des propriétaires privés de participer à la réfection et le 3<sup>ème</sup> au vu des projets qui se développent dans le secteur.

#### 62.314.30 Entretien des bâtiments + Fr. 22'906.00

Un montant complémentaire de Fr. 25'000.00 pour la transformation des anciens locaux du Service du feu a été nécessaire. Ce complément a été annoncé à la Commission financière en date du 6 avril 2017.

#### 62.390.41 Imputation interne amortissement remplacement véhicule type Boki Fr. 206'523.35

#### 62.490.34 Imputation interne amortissement remplacement véhicule type Boki Fr. 206'523.35

Conformément au plan de financement du message no 11 accepté par le Conseil général en date du 15.12.2016 pour le remplacement du véhicule de type Boki, le prélèvement à la réserve véhicule (rubrique comptable du bilan 282.51) de Fr. 206'523.35 a été effectué. L'amortissement simultané a été effectué aussi dans le poste 99 conformément aux directives du modèle de comptes harmonisé MCH1

#### 62.427.00 Loyers des bâtiments + Fr. 13'200.00

Le budget ne prévoyait pas l'occupation de l'appartement de la voirie.

## 7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

### 70. Approvisionnement en eau

Un amortissement financier de Fr. 7'915.39 a pu être réalisé après l'amortissement obligatoire de Fr. 236'923.00.

Le montant de la dette s'élève au 31.12.2017 à Fr. 4'324'000.00 contre Fr. 4'726'000.00 au 31.12.2016, rubrique comptable 141.20. Les dépenses brutes d'investissements 2017 se sont élevées à Fr. 144'000.50 alors que les recettes d'investissements (taxes de raccordement) se sont élevées à Fr. 300'699.95.

#### 70.314.00 Entretien des installations + Fr. 47'730.80

Dans le cadre des travaux de mise en conformité de la chambre source Rhododendron, un montant de Fr. 36'000.00 était prévu au budget (Fr. 26'000.00 pour la chambre Etertub et Fr. 10'000.00 pour les travaux de mise en place et raccordement). Lors de ce remplacement, il s'est avéré que l'ancienne chambre faisait office de retenue des eaux du captage, ce que nous ignorions. Par ce fait, nous avons dû mandater une entreprise spécialisée afin de rétablir le fonctionnement de ce captage et modifier l'emplacement de la nouvelle chambre. Un montant supplémentaire de Fr. 50'000.00 a dû être engagé.

#### 70.330.00 Amortissement financier + Fr. 5'025.39

Malgré des charges supérieures au budget pour l'entretien des installations, un amortissement financier supplémentaire a pu être tout de même effectué. A noter que le budget prévoyait Fr. 2'890.00 d'amortissement.

### 71. Protection des eaux

Un amortissement financier de Fr. 663'783.25 a pu être réalisé après l'amortissement obligatoire de Fr. 154'694.00.

Le montant de la dette au 31.12.2017 s'élève à Fr. 2'137'000.00 contre Fr. 2'973'000.00 au 31.12.2016, rubrique comptable 141.60. Les dépenses brutes d'investissement 2017 se sont élevées à Fr. 463'065.80 alors que les recettes d'investissements (taxes de raccordement) se sont élevées à Fr. 479'593.90.

#### 71.330.00 Amortissement financier + Fr. 160'373.25

Les charges ont été moins importantes que prévues, ce qui a permis d'effectuer cet amortissement financier supplémentaire. A noter que le budget prévoyait un montant de Fr. 503'410.00 alors que les comptes 2017 enregistrent un amortissement de Fr. 663'783.25.

#### 71.352.00 Participation à la STEP – Fr. 85'249.95

Il s'agit d'une surestimation des frais d'exploitation des ouvrages de transport lors de l'établissement du budget.

## 72. Gestion des déchets

Le taux de couverture des charges globales s'élève à 91.17 % contre 88.91 % en 2016. Le budget 2017 prévoyait une couverture de 86.46 %.

Le montant de la dette au 31.12.2017 s'élève à Fr. 413'000.00 contre Fr. 495'000.00 au 31.12.2016, rubrique comptable 141.80.

## 720. Ordures ménagères

Le taux de couverture des charges s'élève à 121.49 % contre 118.27 % en 2016. Le budget 2017 prévoyait un taux de couverture de 111.49%.

## 721. Déchetterie

Le taux de couverture des charges s'élève à 76.24 % contre 73.94 % aux comptes 2016. Le budget 2017 prévoyait un taux de couverture de 73.56 %.

## 76. Lutte contre la pollution

76.318.00 Investigation sites pollués + Fr. 31'552.00

La différence provient essentiellement des éléments suivants :

- une exigence du Service de l'environnement (Sen) d'effectuer une étude historique du site pollué de Fossiaux pour un montant de Fr. 5'940.00.
- la démolition des cibles du stand de tir de la Péralla pour un montant de Fr. 4'127.75.
- l'évacuation de déchets sur une propriété privée pour un montant de Fr. 19'812.70. Ce montant a été refacturé au propriétaire conformément au compte 76.436.00.

76.436.00 Facturation à un tiers + Fr. 19'812.70

Il s'agit du montant que la Commune de Châtel-St-Denis a refacturé au propriétaire privé pour l'évacuation par substitution de déchets aux abords de sa propriété.

## 8 ECONOMIE

### 80. Agriculture

80.374.00 Subventions redistribuées Fr. 105'800.00

80.470.00 Subvention fédérale à redistribuer Fr. 52'900.00

80.471.00 Subvention cantonale à redistribuer Fr. 52'900.00

Le Service de l'agriculture a versé les subventions fédérale et cantonale pour la construction d'un passage inférieur sous la ligne ferroviaire. Ces subventions ont été reversées à TPF INFRA SA.

### 81. Forêts

Le taux de couverture des charges est de 85.25 % contre 92.58 % en 2016. Le budget prévoyait un taux de 70.93 %.

81.313.20 Achat de bois sur pied et divers + Fr. 4'381.60

Cette augmentation de charges provient de l'achat de bois énergie (Fr. 8'391.60) pour notre centrale de chauffe à 5 propriétaires privés dans le cadre du projet PC-a de la Frasse (Feuillus : 145 tonnes – Résineux : 85 tonnes) ainsi que pour l'achat de bois de service Fr. 1'055.00 pour un volume d'environ 30 m<sup>3</sup>) à 3 propriétaires privés.

81.315.00 Entretien des véhicules pour la forêt + Fr. 9'609.95

Cette augmentation de charges provient des coûts supplémentaires de maintenance de Fr. 6'571.50 (budget : Fr. 15'000.00) pour le véhicule de débardage ainsi qu'une augmentation de Fr. 1'188.75 (budget : Fr. 3'000.00) pour l'entretien des véhicules de transport, de la roulotte et d'une remorque. Réparation également du bus VW pour un montant de Fr. 1'849.70 avant son transfert au Service des bâtiments.

81.318.40 Etude projet sylviculture + Fr. 2'620.00

Selon la décision du Service des forêts et de la faune (SFF) en 2016, le nouveau programme d'intervention en forêt protectrice (Châtel-St-Denis 3) était basé sur une offre d'environ Fr. 9'800.00 TTC pour l'établissement d'un projet sur une période réduite de 2 ans, soit 2018 – 2019.

Finalement, au mois de juillet 2017, le SFF a fixé la durée du projet sur une période de 4 ans, soit 2018 – 2021. De ce fait, les prestations ont été plus conséquentes et l'offre des prestations a augmenté de Fr. 2'620.00 (Fr. 12'420.00 TTC).

81.390.34 Imputation interne amortissement remplacement véhicule type bus VW Fr. 52'100.00

81.490.30 Imputation interne amortissement remplacement véhicule type bus VW Fr. 52'100.00

Conformément au plan de financement du message no 14 accepté par le Conseil général en date du 15.12.2016 pour le remplacement du véhicule de type bus VW, le prélèvement à la réserve véhicule (rubrique comptable du bilan 282.51) de Fr. 52'100.00 a été effectué. L'amortissement simultané a été effectué aussi dans le poste 99 conformément aux directives du modèle de comptes harmonisé MCH1.

81.376.00 Subventions redistribuées Fr. 52'235.00

81.471.00 Subvention cantonale à redistribuer Fr. 52'235.00

Pour les projets subventionnés par le canton, il y a l'obligation d'avoir un maître d'œuvre. Dans le cas du projet (PC-a-2017-3520) de coupe de régénération déficitaire en forêt pour le massif forestier de la Frasse, cinq propriétaires privés étaient concernés par cette exploitation forestière. Afin de faciliter les démarches techniques, mais également administratives liées à ce projet, il était impératif d'avoir un maître d'œuvre « neutre ». De plus, le Service des finances est vraiment idéal : réception des subventions et selon décompte, redistribution des subventions à l'entreprise mandatée et aux 5 propriétaires.

Pour ce projet : montant de Fr. 34'705.00 (631 m<sup>3</sup> à Fr- 55.00/m<sup>3</sup>) à l'entreprise Câblage Service et Fr. 6'310.00 (631 m<sup>3</sup> à Fr. 10.00/m<sup>3</sup>) aux 5 propriétaires privés selon les volumes exploités par propriétaire.

Pour le projet de réfection de la piste de Vuichouda située dans le périmètre du Syndicat Mt-Corbetta, l'organisation « Fonds Suisse » exige impérativement que le subside (Fr. 11'220.00) soit versé à un service public (Commune de Châtel-St-Denis). Suite de la démarche, la Commune de Châtel-St-Denis redistribue le subside au propriétaire concerné.

Pour ces 2 projets, aucune implication et incidence financière de la Commune de Châtel-St-Denis. Les travaux ont été réalisés par des entreprises mandatées ou par le propriétaire. L'organisation, la direction, le contrôle et le décompte final de ces chantiers sont exécutés par le forestier de triage, M. Guy Perroud. Ces prestations sont inscrites et prises en charge par les tâches étatiques.

81.435.50 Travaux forestiers pour collectivité publique + Fr. 80'546.50

Il est difficile chaque année d'estimer les possibilités de travaux forestiers pour la collectivité publique. Pour 2017, une forte sollicitation a été démontrée et le Service forestier a répondu favorablement aux nombreuses demandes.

Principales prestations :

- SNP / Entretien des tourbières de Fruence et du Devin des Dailles (environ Fr. 58'200.00)
- SPC / Entretien des rives boisées du ruisseau de Fruence (environ Fr. 7'000.00)
- ForêtSuisse / Cours de formation pour apprentis (environ Fr. 20'500.00)
- Consortium Gare de Châtel / Exploitation de bois (environ Fr. 17'300.00)
- Sylvoval / Prestations pour entreprise de câblage (environ Fr. 6'100.00)
- Divers / Prestations pour 20 propriétaires privés (environ Fr. 38'700.00)

Par rapport au budget, ce compte démontre une très nette augmentation des recettes. Les autres comptes (81.435.30 = produit des ventes de bois de feu et 81.461.00 = subventions cantonales) sont également très positifs avec une augmentation des produits de Fr. 28'744.95.

Ces 3 comptes compensent la diminution des produits de Fr. 50'709.80 de la vente des bois de service (81.435.00) en raison d'une exploitation de bois moins conséquente.

**83. Tourisme**

83.315.00 Participation aux infrastructures – Fr. 36'924.10

La différence provient de la fabrication des bancs de marché qui a pu être faite par nos services à des prix nettement plus intéressants.

## 860. Centrale de chauffe

Le taux de couverture des charges est de 91.51 % contre 89.61 % en 2016. Le budget prévoyait un taux de 83.89 %.

860.314.00 Entretien des installations + Fr. 5'437.30

Pour l'année 2017, environ 11'500 m3 de plaquettes ont été nécessaires pour le fonctionnement du CAD, ce qui implique une part plus importante d'élimination des cendres des fumées et de grilles.

## 861 Cité de l'énergie

861.318.00 Prestation pour Cité de l'Energie + Fr. 4'193.90

Afin de promouvoir la mobilité douce des employés communaux, un vélo électrique performant a été acheté.

861.469.20 Prélèvement fonds actions cité énergie + Fr. 4'193.90

Le remplacement du vélo électrique comptabilisé sous la rubrique 861.318.00 a été financé par le prélèvement au fonds actions cité de l'énergie (rubrique comptable 233.62).

## 9. FINANCES ET IMPOTS

### 90. Impôts

#### Généralités

Lors de l'établissement des budgets, l'estimation des impôts s'effectue sur la base des statistiques cantonales d'impôts et selon les recommandations du Service cantonal des contributions. Un montant est estimé en prévision de l'arrivée des nouveaux contribuables. Ces estimations restent aléatoires et difficiles à évaluer. La prudence est nécessaire. S'agissant de l'estimation des impôts pour les personnes morales, le Service des finances appelle les sociétés principales afin de connaître les perspectives économiques pour l'année future.

90.318.10 Frais de perception d'impôts + Fr. 20'268.10

Le budget prévoyait un montant de Fr. 25'000.00 pour les frais de perception. Les comptes comptabilisent un total de Fr. 45'268.10. Cette différence s'explique par le fait que les frais sont proportionnels aux montants encaissés. Compte tenu des recettes supplémentaires de Fr. 895'000.00 pour les impôts sur les mutations immobilières, les frais de perception supplémentaires s'élèvent à Fr. 17'900.00 (2 % de Fr. 895'000.00).

90.400.20 Impôt à la source + Fr. 363'851.84

Le budget a été estimé sur la base des impôts 2014 (Fr. 780'000.00) transmis par le Service cantonal des contributions.

L'impôt à la source est géré par le canton. La commune reçoit les décomptes qui peuvent concerner plusieurs années. Par exemple, pour l'année 2016, le décompte annuel indique un total d'impôt de Fr. 814'274.34.



90.401.00 Impôt sur le bénéfice personnes morales + Fr. 2'407'983.35

Nous avons enregistré des impôts supplémentaires importants en 2017 correspondant à des impôts liés à des transactions immobilières. Il faut savoir que pour les personnes morales, les bénéficiaires liés aux ventes d'immeuble sont imposés par l'impôt ordinaire sur le bénéfice. Le budget 2017 a été évalué certainement avec une trop grande prudence.

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

- Extourne transitoire acomptes 2015+2016	+ CHF 2'540'000.00
- Facturation impôts 2015 + 2016	- CHF 4'047'983.35
- Transitoire acomptes 2016 + 2017	- CHF 3'000'000.00
<b>Résultat</b>	<b>- CHF 4'507'983.35</b>
Budget	- CHF 2'100'000.00

**94. Gérances de la fortune et des dettes**

**940. Intérêts et amortissements obligatoires**

940.322.00 Intérêts des dettes – Fr. 208'402.69

Cette importante différence s'explique comme suit :

- Le marché des taux d'intérêts reste toujours très favorable lors du renouvellement des emprunts.
- Les crédits des comptes courants (bancaires et Etat) ont été moins sollicités.
- Les investissements réalisés ont été moins importants que la prévision budgétaire.

940.330.00 Amortissements obligatoires – Fr. 254'351.00

Compte tenu des amortissements supplémentaires réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2016, des amortissements obligatoires ont été supprimés par le Service des communes.

940.420.00 Intérêts des capitaux + Fr. 19'983.00

Ce compte enregistre l'intérêt reçu dans le cadre d'une transaction bancaire.

**942 Immeubles patrimoine financier**

942.318.50 Honoraire gérance parking centre de renfort + Fr. 3'848.20

942.423.60 Location parking centre de renfort + Fr. 14'096.00

La gestion du parking du centre de renfort a été confiée à Régie Châtel. Le budget prévoyait les honoraires pour 25 places louées ainsi que des revenus de locations pour le même nombre. Les comptes enregistrent les honoraires et les revenus de locations pour 40 places louées (58 au total).

942.390.32 Imputation interne amortissement parking centre renfort (patrimoine financier) Fr. 400'000.00

942.490.20 Imputation interne amortissement parking centre renfort (patrimoine financier) Fr. 400'000.00

Conformément au plan de financement du message no 70 accepté par le Conseil général en date du 11.12.2014 pour la construction du centre de renfort, le prélèvement à la réserve pour le parking de la caserne des pompier (rubrique bilan 282.30) de Fr. 400'000.00 a été effectué. L'amortissement simultané a été effectué aussi dans le poste 99 conformément aux directives du modèle de comptes harmonisé MCH1.

#### **943 Immeubles du CAB**

943.314.00 Frais d'entretien – Fr. 58'144.00

Les travaux de mise aux normes des locaux du sous-sol ont été reportés au budget 2018.

#### **Postes non ventilables**

99.332.00 Amortissements extraordinaires + Fr. 6'000'980.09

Détail à la page 91

99.424.00 Gain comptable sur vente de terrain + Fr. 7'175'050.35

Il s'agit d'un gain comptable réalisé sur la vente des terrains du lotissement de Montmoirin.

### **Compte des investissements**

Le tableau de la gestion des investissements vous renseignera sur l'évolution des investissements. Les montants des investissements en cours ont été reportés dans le cadre du budget d'investissement 2018.

## **7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT**

### **70. Approvisionnement en eau**

70.501.39 Chemin des Sires – extension réseau + Fr. 5'684.10

Lors des travaux exécutés en 2015, une borne d'hydrante était prévue. Cette dernière n'avait pas été posée. Nous étions en attente de la finalisation du projet des bâtiments des Sires. Les travaux de mise en place ayant été reportés en 2017, un surcoût de génie civil a été engendré.

70.501.43 Chemin du Chaussin – remplacement conduites + Fr. 15'891.00

Le dépassement est dû à un ajout d'une nouvelle borne d'hydrante faisant office de purgeur d'air, inexistant sur l'ancien réseau. Un surcoût est également dû à l'exploitation de roche dans le cadre de ces travaux.

### **79. Aménagement du territoire**

79.509.10 Sous le Bourg – crédit étude PAD + Fr. 98'894.55

La différence provient essentiellement de participations des propriétaires privés qui ne pourront être facturées que lors de la publication du plan d'aménagement de détail (PAD).

**942. Immeubles patrimoine financier**

942.503.72 Les Paccots – aménagement WC public + Fr. 24'866.20

Compte tenu de la configuration du terrain, il a été décidé de renforcer l'étanchéité prévue dans l'offre de base. Le montant pour ces travaux s'élève à Fr. 17'400.-. Etant donné les conditions météo et le fait que nous devons remblayer au plus vite pour des raisons de sécurité, nous avons mandaté l'entreprise Variotechnik qui oeuvrait sur le toit du CAB et qui avait des disponibilités à ce moment-là.

D'autre part, une erreur de calcul de la TVA s'est glissée dans l'offre reçue de la part de MTX. La différence s'élève à Fr. 7'952.00

## 5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2017

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2016	Solde des crédits au 01.01.2017	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2017	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2017	
									en francs	en %
<b>ADMINISTRATION</b>										
02.503.20 (message 102)	Transformation et rénovation bâtiment administratif - crédit complémentaire	par reporté au budget 2017		115'000.00	109'322.60	5'677.40	5'609.50	114'932.10	67.90	0.1
02.506.10 (message 39)	Informatique - migration programme/serveur	Budget 2018	14.12.2017	227'900.00	0.00	227'900.00	0.00	0.00	227'900.00	100.0
02.509.10 (INTENTION)	Construction bâtiment administratif - participation à la procédure INTENTION	Budget 2018 intention	14.12.2017	100'000.00	0.00	100'000.00	0.00	0.00	100'000.00	100.0
<b>ORDRE PUBLIC</b>										
11.506.10 (message 30)	Police remplacement véhicule service	Budget 2018	14.12.2017	60'000.00	0.00	60'000.00	0.00	0.00	60'000.00	100.0
140.506.10 (message 94)	Remplacement véhicule protection respiratoire	Budget 2016 par reporté au budget 2017	10.12.2015	165'000.00	149'240.40	15'759.60	-59'969.00	149'240.40	15'759.60	9.6
140.661.10 (message 94)	./. Subvention ECAB véhicule protection respiratoire	Budget 2018 intention		-66'000.00	0.00	-66'000.00	-59'969.00	-59'969.00	-60'31.00	9.1
140.506.20 (INTENTION)	Achat ventilateur sur remorque INTENTION	Budget 2018 intention		90'000.00	0.00	90'000.00	0.00	0.00	90'000.00	100.0
140.661.20 (INTENTION)	./. Subvention ECAB ventilateur INTENTION	Budget 2018 intention		-67'500.00	0.00	-67'500.00	0.00	0.00	-67'500.00	100.0
141.503.00 (message 70)	Construction centre de renfort amortissement prévu dès 2017	reporté au budget 2016	11.12.2014	9'200'500.00	8'334'326.20	866'173.80	1'019'287.60	9'353'613.80	-153'113.80	-1.7
140.661.00 (message 70)	./. Subvention ECAB centre de renfort			-2'340'000.00	-2'090'000.00	-250'000.00	-71'36.60	-2'097'136.60	-242'863.40	10.4
14.509.00 (message 80)	Etude nouveau centre de renfort		10.12.2009	84'500.00	57'320.20	27'179.80		57'320.20	27'179.80	32.2
141.509.00 (message 26)	Centre de renfort : crédit d'étude		13.12.2012	515'000.00	376'777.90	138'222.10		376'777.90	138'222.10	26.8
				Total crédits études	434'098.10	165'401.90	0.00	434'098.10	165'401.90	27.6
				Coût total centre de renfort	9'800'000.00	1'031'575.70	1'019'287.60	9'787'711.90	12'288.10	0.1
<b>ENSEIGNEMENT</b>										
29.503.31 (message 94)	La Châteloise - crédit étude	reporté au budget 2018	29.04.2010	196'000.00	29'604.55	166'395.45	69'000.50	98'605.05	97'394.95	49.7
29.503.40 (message 24)	Ecole Pléiades - construction	reporté au budget 2018	21.06.2017	23'380'000.00		23'380'000.00	798'037.80	798'037.80	22'581'962.20	96.6
29.661.50 (message 24)	./. Subvention cantonale			-1'158'000.00		-1'158'000.00		0.00	-1'158'000.00	100.0
29.509.41 (message 2)	Ecole primaire et enfantine des Pléiades - salle de sport - crédit étude		14.07.2016	1'800'000.00	241'336.30	1'558'663.70	687'250.50	928'586.80	871'413.20	48.4
				Coût total école des Pléiades	24'022'000.00	23'780'663.70	1'485'288.30	1'726'624.60	22'295'375.40	92.8
<b>CULTE, CULTURE ET LOISIRS</b>										
33.501.10 (message 7)	Place Institut - réfection pavés	Budget 2017	15.12.2016	160'000.00		160'000.00	140'952.15	140'952.15	19'047.85	11.9
34.501.20 (message 6)	Piscine - déplacement production chaleur et traitement des eaux	Budget 2017	15.12.2016	262'000.00		262'000.00	270'230.25	270'230.25	-8'230.25	-3.1

solde négatif dépenses = dépassement crédit

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2017										
Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2016	Solde des crédits au 01.01.2017	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2017	Solde des crédits votés au 31.12.2017		
								Total dépenses ou recettes investissements	en francs	en %
34.506.30 (message 31)	Patinoire - remplacement surgaceuse	Budget 2018	14.12.2017	100'000.00	0.00	100'000.00	0.00	100'000.00	100.0	
<b>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>										
62.501.93 (message 23)	Secteur Gare - part aménagement routiers et piétons	reporté au budget 2018	21.06.2017	3'900'000.00		3'900'000.00	246'270.53	3'653'729.47	93.7	
62.501.94 (message 10)	Route de Vevey - création parking covoiturage	reporté au budget 2018	15.12.2016	690'000.00		690'000.00	18'240.50	671'759.50	97.4	
62.501.95 (message 35)	Ch. De la Léchère - réfection et élargissement	Budget 2018	14.12.2017	180'000.00	0.00	180'000.00	0.00	180'000.00	100.0	
62.506.29 (message 11)	Service Voirie - remplacement véhicule de type "Boki"	Budget 2017	15.12.2016	240'000.00		240'000.00	206'523.35	33'476.65	13.9	
62.509.12 (message 92)	Pont de la Péralia et accrochage sur la route des Artisans - étude	reporté au budget 2018	25.06.2015	200'000.00	31'590.00	168'410.00		31'590.00	84.2	
62.509.13 (message 8)	Secteur Gare - participation étude		15.12.2016	crédit de CHF 700'000 réparti selon le message 23 du 21.6.2017 - rubriques 62.501.93 70.501.44 71.501.39 75.501.87 -						
<b>PROTECTION AMENAGEMENT</b>										
70.500.01 (message 11)	Zones de protection des captages	reporté au budget 2018	14.12.2006	93'000.00	66'266.86	26'733.14		66'266.86	28.7	
70.501.31 (message 34)	Pré du Tennis - extension du réseau	reporté au budget 2018	13.12.2012	140'000.00	0.00	140'000.00		140'000.00	100.0	
70.661.40 (message 34)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-23'290.00	0.00	-23'290.00		-23'290.00	100.0	
70.501.35 (message 76)	Secteur Es Crêts - extension réseau	reporté au budget 2018	11.12.2014	35'000.00	0.00	35'000.00		35'000.00	100.0	
70.661.44 (message 76)	- subventions Ecab attendues			-5'500.00	0.00	-5'500.00		-5'500.00	100.0	
70.501.36 (message 77)	Route Pliades - remplacement conduite	reporté au budget 2018	11.12.2014	98'000.00	82'008.20	15'991.80		82'008.20	16.3	
70.501.39 (message 91)	Chemin des Sires - extension réseau - amortissement prévu dès 2017	pas reporté au budget 2018	25.06.2015	67'000.00	68'666.75	-1'666.75	4'017.35	72'684.10	-8.5	
70.661.46 (message 91)	- subventions Ecab attendues	pas reporté au budget 2018		-11'000.00	0.00	-11'000.00		-11'000.00	100.0	
70.501.40 (message 33)	Interconnexion réseau d'eau	Budget 2018	14.12.2017	1'300'000.00	0.00	1'300'000.00		1'300'000.00	100.0	
70.611.30 (message 33)	- participation AVGG interconnexion			-650'000.00	0.00	-650'000.00		-650'000.00	100.0	
70.501.41 (message 96)	Route de Vevey - avenue de la Gare - rempl. Conduite	reporté au budget 2018	10.12.2015	163'000.00	111'313.00	51'687.00	443.25	111'756.25	31.4	
70.501.42 (message 97)	Route de la Frasse - remplacement conduite	reporté au budget 2017	10.12.2015	51'000.00	3'915.45	47'084.55		3'915.45		
70.501.42 (message 19)	Route de la Frasse - remplacement conduite - crédit complémentaire	Budget 2017	08.03.2017	29'000.00	0.00	29'000.00	72'135.50	72'135.50		
			Total	80'000.00	3'915.45	76'084.55	72'135.50	3'949.05	4.9	
70.501.43 (message 4)	Chemin du Chaussin - remplacement conduite	pas reporté au budget 2017	14.07.2016	80'000.00	68'266.15	11'733.85	27'624.85	95'891.00	-19.9	

## 5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2017

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2016	Solde des crédits au 01.01.2017	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2017	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2017		C
									en francs	en %	
70.501.44 (message 23)	Secteur Gare-maillage	reporté au budget 2018	21.06.2017	285'000.00	0.00	285'000.00	30'810.30	30'810.30	254'189.70	89.2	C
70.631.80 (message 23)	- Participation TPF	reporté au budget 2018		-100'000.00	0.00	-100'000.00	0.00	0.00	-100'000.00		C
70.661.47 (message 23)	- subventions Ecab attendues	reporté au budget 2018		-25'000.00	0.00	-25'000.00	0.00	0.00	-25'000.00		C
70.501.45 (message 20)	Secteur Péralla - extension réseau	reporté au budget 2018	08.03.2017	220'000.00	0.00	220'000.00	6'658.35	6'658.35	213'341.65	97.0	C
70.661.45 (message 20)	- subventions Ecab attendues	reporté au budget 2018		-1'750.00	0.00	-1'750.00	0.00	0.00	-1'750.00	100.0	C
70.501.46 (message 21)	Secteur les Rosalys- extension réseau ( intention sous 141.501.00 CHF 80'000)	reporté au budget 2018	08.03.2017	90'000.00	0.00	90'000.00	2'310.90	2'310.90	87'689.10	97.4	C
70.661.48 (message 21)	- subventions Ecab attendues	reporté au budget 2018		-15'000.00	0.00	-15'000.00	0.00	0.00	-15'000.00	100.0	C
70.501.48 (message 34)	Rte de la Clerne - remplacement et pose conduite	Budget 2018	14.12.2017	330'000.00	0.00	330'000.00	0.00	0.00	330'000.00	100.0	C
70.501.49 (message 35)	Chemin de la Léchère-extension réseau et remplacement conduite	Budget 2018	14.12.2017	310'000.00	0.00	310'000.00	0.00	0.00	310'000.00	100.0	C
70.661.49 (message 35)	- subventions ECAB attendues	Budget 2018		-35'000.00	0.00	-35'000.00	0.00	0.00	-35'000.00	100.0	C
70.610.00	./. Taxe de raccordement	Budget 2018		-200'000.00		-200'000.00	-300'699.95	-300'699.95	100'699.95	-50.3	
70.610.10 (INTENTION)	Charges de préférence INTENTION	Budget 2018 intention		-2'560'000.00	0.00	-2'560'000.00	0.00	0.00	-2'560'000.00	100.0	I
71.501.20 (message 95)	Bassin de rétention Lussy - crédit étude	reporté au budget 2018	29.04.2010	54'000.00	5'315.45	48'684.55	48'306.60	53'622.05	377.95	0.7	C
71.501.23 (message 13)	En Fossiaux- construction collecteur EC/bassin	reporté au budget 2018	01.12.2011	700'000.00	76'464.35	623'535.65		76'464.35	623'535.65	89.1	C
71.501.26 (message 37)	Le Lussy Fossiaux : bassin de rétention	reporté au budget 2018	13.12.2012	415'000.00	24'539.30	390'460.70	945.30	25'484.60	389'515.40	93.9	C
71.501.26 (INTENTION)	Le Lussy Fossiaux : bassin de rétention INTENTION	Budget 2018 intention	14.12.2017	835'000.00	0.00	835'000.00		0.00	835'000.00	100.0	I
71.622.10 (message 37)	- participation association communes	reporté au budget 2018	13.12.2012	-28'000.00	0.00	-28'000.00		0.00	-28'000.00	100.0	C
71.501.33 (message 81)	Rte Montreux - création rétention centralisée amortissement prévu dès 2017	reporté au budget 2016	11.12.2014	565'000.00	534'773.60	30'226.40	6'699.80	541'473.40	23'526.60	4.2	T
71.501.34 (message 82)	Secteur les Braseyres - création rétention centralisée	reporté au budget 2018	11.12.2014	740'000.00	26'953.60	713'046.40		26'953.60	713'046.40	96.4	C
71.501.35 (message 83)	Mesures PGEE M14, M15, M21 -extension et participation à un assainissement privé	reporté au budget 2018	11.12.2014	810'000.00	8'405.95	801'594.05		8'405.95	801'594.05	99.0	C
71.501.36 (message 12)	La Clerne - part. hors zone 87	reporté au budget 2018	15.12.2016	220'000.00	0.00	220'000.00		0.00	220'000.00	100.0	C
71.611.30 (message 12)	- participation propriétaires	reporté au budget 2018		-150'000.00	0.00	-150'000.00		0.00	-150'000.00	100.0	C
71.501.37 (message 3)	STAP pompage eaux usées "En Flumeau"	reporté au budget 2017	14.07.2016	210'000.00	10'000.80	199'999.20	172'751.20	182'752.00	272'48.00	13.0	C
71.501.39 (message 23)	Secteur Gare - construction collecteurs	reporté au budget 2018	21.06.2017	1'705'000.00	0.00	1'705'000.00	158'005.20	158'005.20	1'546'994.80	90.7	C
71.611.00	- participation travaux			0.00	0.00	0.00	-2'445.65	-2'445.65	2'445.65		

## 5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2017

Comptes	Nature	Finanç	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2016	Solde des crédits au 01.01.2017	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2017	Solde des crédits votés au 31.12.2017		Finances (en cour)
								en francs	en %	
71.501.40 (message 9)	Route de Vevey - création bassin de rétention	reporté au budget 2018	15.12.2016	445'000.00	0.00	445'000.00	0.00	445'000.00	100.0	C
70.501.41 (message 36)	PAD 40 - Fruence Nord - équipement zone	Budget 2018	14.12.2017	510'000.00	0.00	510'000.00	0.00	510'000.00	100.0	C
71.501.42 (INTENTION)	Clerne des Paccots mesure M20 INTENTION	Budget 2018 intention	14.12.2017	350'000.00	0.00	350'000.00	0.00	350'000.00	100.0	I
71.509.04 (message 59)	Adaptation du PGEE à la révision du PAL	reporté au budget 2018	12.12.2013	161'000.00	71'368.05	89'631.95	59'807.40	29'824.55	18.5	C
71.509.05 (message 99)	Route de Vevey - création rétention selon PGEE - étude	pas reporté au budget 2017	10.12.2015	43'000.00	8'892.70	34'107.30	16'550.30	17'557.00	40.8	C
71.610.00	./. Taxe de raccordement	Budget 2018		-200'000.00		-200'000.00	-477'148.25	277'148.25	-138.6	
71.610.10 (INTENTION)	Charges de préférence INTENTION	Budget 2018 intention		-3'080'000.00	0.00	-3'080'000.00	0.00	-3'080'000.00	100.0	C
72.610.00	./. Taxe d'équipement système de collectes	2017					-31'798.00	31'798.00		
75.501.70 (message 61)	Chersaulla - travaux endiguement			185'000.00	187'168.75	-2'168.75		-2'168.75	-1.2	T
75.611.00 (message 61)	- participation Cop. Montagne Paccots	Budget 2014	12.12.2013	-64'750.00	-30'054.00	30'054.00		30'054.00		C
75.660.50 (message 61)	- subventions fédérales			-59'200.00	-64'527.30	-222.70		-64'527.30	0.3	T
75.661.50 (message 61)	- subventions cantonales				-58'996.40	-203.60		-58'996.40	0.3	T
75.501.80 (message 84)	Ruisseau Chêne - remise à ciel ouvert	reporté au budget 2017	11.12.2014	200'000.00	16'546.30	183'453.70	170'476.55	12'977.15	6.5	T
75.660.60 (message 84)	- subventions fédérales	pas reporté au budget 2018		-96'000.00		-96'000.00	-41'853.80	-54'146.20	56.4	C
75.661.60 (message 84)	- subventions cantonales			-64'000.00		-64'000.00	-16'049.80	-47'950.20	74.9	C
75.501.85 (message 13)	Ruisseau Radzy - mesures protection	reporté au budget 2018	15.12.2016	130'000.00	0.00	130'000.00	2'505.00	127'495.00	98.1	C
75.660.65 (message 13)	- subventions fédérales			-45'500.00		-45'500.00	0.00	-45'500.00	100.0	C
75.661.65 (message 13)	- subventions cantonales			-41'600.00		-41'600.00	0.00	-41'600.00	100.0	C
75.501.86 (message 28)	Pra de la Chau - mesures de protection	reporté au budget 2018	04.10.2017	140'000.00		140'000.00	0.00	140'000.00	100.0	C
75.501.87 (message 23)	Sect. Gare - revitalisat. Ruisseau Tatre	reporté au budget 2018	21.06.2017	495'904.00	0.00	495'904.00	55'818.40	440'085.60	88.7	C
75.501.90 (INTENTION)	Clerne des Paccots assainissement INTENTION - coût total estimé à CHF 350'000	Budget 2018 intention		370'000.00		370'000.00	0.00	370'000.00	100.0	I
75.661.70 (INTENTION)	- subventions fédérales INTENTION			-80'000.00		-80'000.00	0.00	-80'000.00	100.0	I
79.509.00 (message 89)	Révision des plans d'aménagements locaux-PAL	reporté au budget 2018	25.06.2015	190'000.00	141'420.95	48'579.05	250.00	48'329.05	25.4	C
79.509.10 (message 41)	Sous le Bourg - crédit étude PAD	pas reporté au budget 2018	13.12.2012	220'000.00	294'411.15	-74'411.15	24'483.40	-98'894.55	-45.0	T
79.6xx.xx	Participation des propriétaires à facturer						0.00	0.00		C

## 5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2017

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2016	Solde des crédits au 01.01.2017	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2017	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2017	
									en francs	en %
79.509.20 (message 29)	PAD 18 Coulla-Misets - modification	reporté au budget 2018	04.10.2017	100'000.00	0.00	100'000.00		0.00	100'000.00	100.0
79.622.00 (message 29)	Participation des autres propriétaires fonciers			-46'000.00		-46'000.00		0.00	-46'000.00	100.0
<b>ECONOMIE</b>										
81.501.20 (message 15)	Route de la Saira - réfection	Budget 2017	15.12.2016	100'000.00	0.00	100'000.00	84'486.90	84'486.90	15'513.10	15.5
81.661.30 (message 15)	- subvention cantonale			-60'000.00	0.00	-60'000.00	-50'692.15	-50'692.15	-9'307.85	15.5
81.506.12 (message 14)	Service de la forêt - remplacement véhicule de type VW	Budget 2017	15.12.2016	50'000.00	0.00	50'000.00	52'100.00	52'100.00	-2'100.00	-4.2
81.501.30 (message 37)	Route de la Saira - réfection	Budget 2018	14.12.2017	60'000.00	0.00	60'000.00		0.00	60'000.00	100.0
81.661.40 (message 37)	- subvention cantonale			-36'000.00	0.00	-36'000.00		0.00	-36'000.00	100.0
83.509.10 (message 51)	Bornes interactives	reporté au budget 2018	04.07.2013	131'000.00	105'879.55	25'120.45		105'879.55	25'120.45	19.2
83.625.00 (message 51)	- participation Géomatic			-11'030.00		-11'030.00		0.00	-11'030.00	100.0
83.669.00 (message 51)	- subvention UFT panneaux totems		04.07.2013	-9'000.00		-9'000.00		0.00	-9'000.00	100.0
860.509.00 (message 22)	Secteur Gare - étude énergétique territoriale	reporté au budget 2018	08.03.2017	160'000.00	0.00	160'000.00	134'163.00	134'163.00	25'837.00	16.1
860.661.00 (message 22)	- subvention cantonale			-50'000.00	0.00	-50'000.00	-50'000.00	-50'000.00	0.00	-
<b>FINANCES ET IMPOTS</b>										
942.500.00 (message 1)	Transactions immobilières/délégation compétence	reporté au budget 2018	07.07.2011	50'000.00		50'000.00		0.00	50'000.00	100.0
942.500.20	Zone industrielle Les Asses	reporté au budget 2018	10.04.2003	1'076'000.00	1'024'013.50	51'986.50		1'024'013.50	51'986.50	4.8
942.500.30	Etude PAD Montmoirin (patrimoine financier)	pas reporté au budget 2018	14.12.2005	155'000.00	204'601.50	-49'601.50		204'601.50	-49'601.50	-32.0
942.631.00	- participation des propriétaires sur frais études PAD						-50'579.35			
Facturation au 31.12.2017										
942.500.76 (message 101)	Achat parcelle en zone centre article RF 4961 propriété RSSV	reporté au budget 2017	14.04.2016	405'000.00	0.00	405'000.00	393'524.00	393'524.00	11'476.00	2.8
942.500.77 (INTENTION)	Achat terrain zone IG Lussy INTENTION	Budget 2018 intention		950'000.00		950'000.00		0.00	950'000.00	100.0
942.501.02 (message 21)	Equipement Zone Pré aux Oies	reporté au budget 2017	02.12.2012	930'000.00	910'790.90	19'209.10	-8'394.85	902'396.05	27'603.95	3.0
942.503.35 (message 92)	Cabane de Bon Riau - réfection	reporté au budget 2018	10.12.2009	100'000.00	76'922.00	23'078.00	1'690.00	78'612.00	21'388.00	21.4



5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2017										
Comptes	Nature	Objet	Date de la décision du CC	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2016	Solde des crédits au 01.01.2017	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2017	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2017	
									en francs	en %
942.503.60 (message 67)	Transformation vicariat - amortissement prévu dès 2017	reporté au budget 2018	13.10.2014	2'200'000.00	1'562'722.65	637'277.35	381'755.90	1'944'478.55	255'521.45	11.6
942.503.72 (message 26)	Les Paccots - aménagement WC public	Budget 2017	21.06.2017	230'000.00		230'000.00	254'866.20	254'866.20	-24'866.20	-10.8
942.503.70 (message 85)	Chalets alpage - réfection générale 2ème étape	reporté au budget 2016	11.12.2014	400'000.00	409'171.70	-9'171.70		409'171.70	-9'171.70	-2.3
942.661.30 (message 85)	- subvention cantonale		11.12.2014	-150'000.00	-81'793.00	-68'207.00	-14'000.00	-95'793.00	-54'207.00	36.1
942.503.73 (message 38)	Maison des Œuvres - assainissement 1ère étape	Budget 2018	14.12.2017	380'000.00	0.00	380'000.00	0.00	0.00	380'000.00	100.0
942.509.10 (message 42)	Ecole Fruence - crédit étude transformation	reporté au budget 2018	13.12.2012	80'000.00	15'000.00	65'000.00		15'000.00	65'000.00	81.3
942.509.20 (messages 49 et 64)	Frais vente terrain Montmoirin	reporté au budget 2017	13.03.2014	389'300.00	0.00	389'300.00	389'300.00	389'300.00	0.00	
942.600.27 (messages 49 et 64)	Vente de terrain Montmoirin	reporté au budget 2017	13.03.2014	-8'773'800.00	0.00	-8'773'800.00	-8'785'220.00	-8'785'220.00	11'420.00	-0.1
943.503.00 (message 27)	CAB - participation PPE réfection toiture - amortissement prévu dès 2018	reporté au budget 2018	21.06.2017	1'235'000.00	0.00	1'235'000.00	1'189'288.80	1'189'288.80	45'711.20	3.7
<b>Total investissements nets 2017 (excédent de recettes d'investissement)</b>							<b>-2'692'810.27</b>			

Établi par Chantal Vasta le 26 février 2018

## 6. MOUVEMENT DU PATRIMOINE 2017

### 6.1. PATRIMOINE FINANCIER

#### **121.00 ACTIONS ET PARTS SOCIALES**

Bilan au 01.01.2017	fr.	2'203.00
Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>2'203.00</b>

#### **123.00 Immeubles**

Bilan au 01.01.2017	fr.	25'900.00
942.503.72 Les Paccots- aménagement WC publics	fr.	254'866.20
942.661.30 Subventions cantonales réfection chalets alpage 2ème étape	fr.	-14'000.00
99.332.00 Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-254'866.20
Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>11'900.00</b>

#### **123.12 TERRAIN IG SECTEUR LUSSY**

Bilan au 01.01.2017	fr.	536'000.00
942.390.30 Amortissements 2017	fr.	-26'400.00
140.10 Transfert au compte 140.10 - patrimoine administratif	fr.	-509'600.00
Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>-</b>

#### **123.13 TERRAIN ET EQUIPEMENT PRE AUX OIES**

Bilan au 01.01.2017	fr.	5'347'000.00
942.501.02 Recettes investissements 2017	fr.	-8'394.85
942.390.30 Amortissements 2017	fr.	-133'340.00
99.332.00 Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-265.15
Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>5'205'000.00</b>

#### **123.14 Zone IG secteur gare**

Bilan au 01.01.2017	fr.	599'000.00
143.28 Transfert au compte 143.28 - patrimoine administratif école Pléiades	fr.	-599'000.00
Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>-</b>

#### **123.15 Terrain Pra Gremy**

Bilan au 01.01.2017	fr.	1'875'000.00
Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1'875'000.00</b>

#### **123.20 IMMEUBLE "LE CAB"**

Bilan au 01.01.2017	fr.	4'115'000.00
943.503.00 Investissement 2017	fr.	1'189'288.80
943.390.30 Amortissements 2017	fr.	-79'004.00
99.332.00 Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-284.80
Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>5'225'000.00</b>

#### **123.22 BATIMENT VICARIAT**

Bilan au 01.01.2017	fr.	1'562'000.00
942.503.60 Investissements 2017	fr.	381'755.90
942.390.30 Amortissements 2017	fr.	-22'000.00
99.332.00 Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-755.90
Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1'921'000.00</b>

#### **123.23 PARKING CENTRE DE RENFORT**

Bilan au 01.01.2017	fr.	-
143.24 Transfert du compte 143.24 - patrimoine administratif centre de renfort	fr.	1'256'720.00
99.332.00 Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-720.00
Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1'256'000.00</b>

**123.60**      **ZONE A BATIR "Montmoirin"**

	Bilan au 01.01.2017	fr.	1'320'000.00
942.390.30	Amortissements 2017	fr.	-2'000.00
942.390.30	Amortissements 2017	fr.	-10'150.00
942.390.30	Amortissements 2017	fr.	-30'341.00
942.390.30	Amortissements 2017	fr.	-6'060.00
942.509.20	Investissements 2017	fr.	389'300.00
942.631.00	Recettes investissements 2017 (part.propriétaires étude PAD)	fr.	-50'579.35
942.600.27	Recettes investissements 2017 (ventes terrains)	fr.	-8'785'220.00
99.424.00	Gain comptable sur ventes des terrains	fr.	7'175'050.35
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>-</b>

**123.70**      **INSTALLATION TURBINAGE**

	Bilan au 01.01.2017	fr.	1'220'000.00
862.390.30	Amortissements 2017	fr.	-59'600.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-400.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1'160'000.00</b>

## 6.2. PATRIMOINE ADMINISTRATIF

<b>140.00</b>	<b><u>TERRAINS NON BÂTIS</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	100'000.00
942.390.30	Amortissements 2017	fr.	-6'800.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-93'199.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>140.10</b>	<b><u>TERRAINS IG SECTEUR LUSSY</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	-
123.12	Transfert du compte 123.12 - patrimoine financier	fr.	509'600.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-509'599.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>140.12</b>	<b><u>TERRAIN SECTEUR ANCIEN HOPITAL (LSI)</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	-
942.500.76	Investissement 2017	fr.	393'524.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-393'523.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>140.20</b>	<b><u>ZONE RECREATIVE</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	15'000.00
83.390.30	Amortissements 2017	fr.	-15'000.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>-</b>
<b>140.21</b>	<b><u>PLACE INSTITUT, REFECTIONS PAVES</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	-
33.501.10	Investissement 2017	fr.	140'952.15
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-140'951.15
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>141.20</b>	<b><u>OUVRAGE GENIE CIVIL - ADDUCTION D'EAU</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	4'726'000.00
70.501.XX	Investissements 2017	fr.	144'000.50
70.610.00	Taxes de raccordement	fr.	-300'699.95
70.390.30	Amortissements 2017	fr.	-236'923.00
70.330.00	Amortissements financiers 2017	fr.	-7'915.39
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-462.16
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>4'324'000.00</b>
<b>141.35</b>	<b><u>LIAISON ZI Pra de plan - ch. Des Rochettes</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	207'000.00
62.390.32	Amortissements 2017	fr.	-22'146.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-184'853.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>141.40</b>	<b><u>COMPLEXE SCOLAIRE DU BOURG</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	2'897'000.00
29.390.30	Amortissements 2017	fr.	-154'926.00
29.390.30	Amortissements 2017	fr.	-15'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-2'727'073.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>

<b>141.41</b>	<b><u>Cheresaula - travaux endiguement</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	30'000.00
	Solde au 31.12.2017	fr.	<b>30'000.00</b>
<b>141.42</b>	<b><u>Ruisseau du Chêne - remise à ciel ouvert</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	1.00
75.501.80	Investissements 2017	fr.	170'476.55
75.660.60	Recettes investissements - subvention fédérale	fr.	-41'853.80
75.661.60	Recettes investissements - subvention cantonale	fr.	-16'049.80
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-42'073.95
	Solde au 31.12.2017	fr.	<b>70'500.00</b>
<b>141.43</b>	<b><u>SECTEUR GARE PART. AMEN. ROUTIER/PIETON</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	-
62.501.93	Investissements 2017	fr.	246'270.53
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-270.53
	Solde au 31.12.2017	fr.	<b>246'000.00</b>
<b>141.44</b>	<b><u>ROUTE DE VEVEY CREATION PARKING COVOITURAGE</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	-
62.501.94	Investissements 2017	fr.	18'240.50
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-240.50
	Solde au 31.12.2017	fr.	<b>18'000.00</b>
<b>141.45</b>	<b><u>RUISSEAU RADZY - MESURES PROTECTION</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	-
75.501.85	Investissements 2017	fr.	2'505.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-505.00
	Solde au 31.12.2017	fr.	<b>2'000.00</b>
<b>141.46</b>	<b><u>SECTEUR GARE - REVITALISATION RUISSEAU TATREL</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	-
75.501.87	Investissements 2017	fr.	55'818.40
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-818.40
	Solde au 31.12.2017	fr.	<b>55'000.00</b>
<b>141.47</b>	<b><u>ROUTE DE LA SAIRA REFECTION</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	-
81.501.20	Investissements 2017	fr.	84'486.90
81.661.30	Recettes investissements 2017 (subvention cantonale)	fr.	-50'692.15
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-33'793.75
	Solde au 31.12.2017	fr.	<b>1.00</b>
<b>141.60</b>	<b><u>EPURATION DES EAUX</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	2'973'000.00
71.501.XX	Investissements 2017	fr.	463'065.80
71.610.00	Taxes de raccordement	fr.	-477'148.25
71.611.00	Remboursement travaux pour tiers	fr.	-2'445.65
71.390.30	Amortissements 2017	fr.	-154'694.00
71.330.00	Amortissements financiers 2017	fr.	-663'783.25
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-994.65
	Solde au 31.12.2017	fr.	<b>2'137'000.00</b>

<b>141.80</b>	<b><u>DECHETTERIE ET PUITTS A ORDURES MENAGERES</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	495'000.00
72.610.00	Taxe équipement système collecte déchets	fr.	-31'798.00
72.390.30	Amortissements 2017	fr.	-49'600.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-602.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>413'000.00</b>
<b>143.10</b>	<b><u>BATIMENT ADMINISTRATIF</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	1.00
02.503.20	Transformation et rénovation - travaux 2017	fr.	5'609.50
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-5'609.50
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>143.12</b>	<b><u>CABANE BON RIAU</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	1.00
942.503.35	Travaux 2017	fr.	1'690.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-1'690.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>143.15</b>	<b><u>CHAUFFAGE A DISTANCE - BÂTIMENT</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	2'273'000.00
860.390.20	Amortissements 2017	fr.	-135'340.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-660.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>2'137'000.00</b>
<b>143.21</b>	<b><u>Piscine</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	1.00
34.501.20	Travaux 2017	fr.	270'230.25
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-270'230.25
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>143.23</b>	<b><u>ECOLE LA CHATELOISE</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	-
29.503.31	la Châteloise - crédit d'étude	fr.	69'000.50
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-68'999.50
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>143.24</b>	<b><u>CENTRE RENFORT (yc terrain et études)</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	7'909'000.00
141.503.00	Investissements 2017 construction centre de renfort	fr.	1'019'287.60
99.332.39	Amortissement avec prélèvement réserve 282.53 centre renfort	fr.	-301'500.00
99.332.42	Amortissement avec prélèvement réserve 282.30 réserve places de parcs	fr.	-2'800'000.00
99.332.43	Amortissement avec prélèvement réserve 280.10 aris pc	fr.	-400'000.00
123.23	Transfert au compte 123.23- patrimoine financier parking centre de renfort	fr.	-1'256'720.00
141.661.00	Subventions ECAB	fr.	-7'136.60
141.390.30	Amortissements 2017	fr.	-138'645.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-286.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>4'024'000.00</b>

<b>143.26</b>	<b><u>Ecole du Lussy</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	5'782'000.00
29.390.30	Amortissements 2017	fr.	-176'160.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-840.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>5'605'000.00</b>
<b>143.28</b>	<b><u>ECOLE DES PLEIADES</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	241'000.00
29.503.40	Investissements 2017 - construction	fr.	798'037.80
29.509.41	Investissements 2017 - crédit étude	fr.	687'250.50
123.14	Transfert du compte 123.14- patrimoine financier terrain IG zone Gare	fr.	599'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-288.30
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>2'325'000.00</b>
<b>143.45</b>	<b><u>CENTRE FORESTIER</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	417'000.00
81.390.33	Amortissements 2017	fr.	-19'350.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-397'649.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>143.92</b>	<b><u>HALLE DE SPORT TRIPLE</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	4'814'000.00
340.390.30	Amortissements 2017	fr.	-185'100.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-900.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>4'628'000.00</b>
<b>145.10</b>	<b><u>FORETS</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	512'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-511'999.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>146.00</b>	<b><u>Mobilier, machines, véhicules</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	1.00
62.506.29	Investissements 2017 - remplacement véhicule voirie type "Boki"	fr.	206'523.35
81.506.12	Investissements 2017 - remplacement véhicule voirie type bus "VW"	fr.	52'100.00
62.390.41	Amortissement financier par prélèvement réserve véhicule 282.51	fr.	-206'523.35
81.390.34	Amortissement financier par prélèvement réserve véhicule 282.51	fr.	-52'100.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>146.01</b>	<b><u>FEU INTERCOMMUNAL - CAMION MAGIRUS</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	145'000.00
140.390.30	Amortissements 2017	fr.	-40'500.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-500.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>104'000.00</b>
<b>146.05</b>	<b><u>CONCOURS ARCHITECTURE ECOLE SECTEUR CARDINAL</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	246'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-246'000.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>-</b>

<b>146.06</b>	<b><u>FEU - VEHICULE PROTECTION RESPIRATOIRE</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	149'000.00
141.661.10	Subvention ECAB	fr.	-59'969.00
140.00	Amortissements 2017	fr.	-14'850.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-181.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>74'000.00</b>
<b>149.01</b>	<b><u>PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL - REVISION</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	-
79.509.00	Investissement 2017	fr.	250.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-250.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>-</b>
<b>149.03</b>	<b><u>SOUS LE BOURG - CREDIT ETUDE PAD</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	-
79.509.10	Investissement 2016	fr.	24'483.40
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-24'483.40
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>-</b>
<b>149.08</b>	<b><u>SECTEUR GARE ETUDE ENERGETIQUE</u></b>		
	Bilan au 01.01.2017	fr.	-
860.509.00	Investissement 2017	fr.	134'163.00
860.661.00	Recettes investissements 2017 (subvention cantonale)	fr.	-50'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2017	fr.	-84'163.00
	Solde au 31.12.2017	<b>fr.</b>	<b>-</b>